

Julia BURGER

Licence professionnelle CEEDDR, promotion 2012-2013 • UE8 – Stage en milieu professionnel
Stage du 1^{er} avril au 28 juin 2013 au Réseau École et Nature

LE DYNAMISME VIDEO

Au sein du Réseau national d'éducation à
l'environnement École et Nature

LE PROJET « L'EEDD SUR VOS ÉCRANS ! »



L'utilisation du média vidéo au service de la valorisation de l'éducation à l'environnement : enjeux et modalités d'intégration à la stratégie de communication des réseaux territoriaux d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) – REN, GRAINE ou équivalents locaux, réseaux départementaux.

LE DYNAMISME VIDEO

Au sein du Réseau national d'éducation à
l'environnement École et Nature

LE PROJET « L'EEDD SUR VOS ÉCRANS ! »

L'utilisation du média vidéo au service de la valorisation de l'éducation à l'environnement : enjeux et modalités d'intégration à la stratégie de communication des réseaux territoriaux d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) – REN, GRAINE ou équivalents locaux, réseaux départementaux.

Maître de stage :

Roland Gérard, co-directeur

Tuteur pédagogique :

Hélène Laxenaire, formatrice-documentaliste et responsable du Centre De Ressources (CDR) de SupAgro Florac

Référents de projet :

Marine Ferragut, assistante de projet et future coordinatrice du projet

Isabelle Lepeule, co-directrice

« La culture numérique a fait évoluer les modèles de la normalité. Alors que dans la culture du livre la parole et l'écriture étaient les premiers moyens d'accès au monde, désormais, avec la culture du numérique, ce sont les images et la symbolisation qui prédominent. »

Stanislas Dehaene

« Comment le mouvement démocratique pourrait-il se renforcer d'une alliance entre l'écologie et l'analyse critique des technologies de l'information ? Alors que la "méta-convergence" rapproche nanophysique, biologique et informatique. Les esprits engagés de ces mondes pourraient-ils encore s'ignorer ? »

Philippe Lemoine

« Fournir en écrans à cristaux liquides la plus grande partie de l'humanité relève de l'utopie. Alors ne sommes-nous pas en train de créer une nouvelle élite, de tracer une nouvelle ligne qui divise le monde entre ceux qui ont accès à la communication et au savoir et ceux qui restent les exclus du partage ? De grands peuples, de grandes civilisations ont disparu faute de l'avoir compris. »

Jean-Marie Gustave Le Clézio

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement **Roland Gérard**, alias « la bernique » (*illustration 1*), qui a joué le jeu d'endosser la double casquette de maître de stage et de co-directeur du Réseau École et Nature. Il a notamment su se rendre disponible lorsqu'il le fallait malgré son emploi du temps chargé. Il a d'autre part fait preuve d'ouverture dans nos échanges, tout en conservant l'équilibre entre me former, me diriger, et travailler en collaboration avec moi. Enfin, son enthousiasme quotidien et l'énergie qu'il met dans son combat pour l'EEDD est un moteur lorsque l'on travaille à ses côtés.

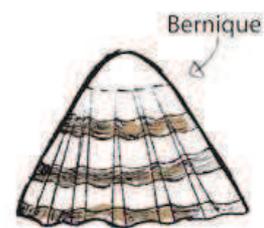


Illustration 1 : Dessin de Patella vulgata, surnommée « bernique » en Bretagne, anonyme

Je remercie ensuite **Hélène Laxenaire**, avec qui la régularité des échanges m'a permis de bénéficier d'un tutorat actif. Les questions qu'elle a soulevées m'ont apporté un éclairage critique précieux, et différent de mes conceptions *a priori*, sur les outils, les méthodes et les finalités du travail collaboratif que j'ai du mettre en œuvre dans ce projet.

Un grand merci à **Marine Ferragut**, référente dynamique et réactive pour moi sur ce projet, qui s'est adaptée à ce statut avec bonne volonté, et a su m'accompagner dans les étapes importantes de mes missions, en se préoccupant à la fois du bon déroulement du projet et des exigences de mon stage.

Merci également à **Fabienne Chadenier**, qui a assuré le lien avec les co-directeurs à partir de ma candidature et durant toute la démarche de recrutement, et qui m'a fait bénéficier de sa vision réaliste et contextualisée (humainement et économiquement) dès le début pour s'assurer de ma posture professionnelle.

Je remercie aussi **Antoine Dubois-Violette** pour son recadrage permanent de mes missions par rapport aux attentes de la formation et aux miennes, et son énergie débordante tournée vers l'action.

Merci aux membres du groupe de travail vidéo : **Mercédès Galindo, Maryline Lair, Katia Jacquiel** et **Éric Samson**, qui se sont embarqués dans l'aventure avec intérêt, et qui ont participé activement, en se rendant disponibles dans la mesure du possible pour les réunions et les autres échanges, et en utilisant les outils collaboratifs choisis.

Je n'oublie pas l'ensemble de l'équipe salariée du REN : **Isabelle Lepeule** et **Olivier Blanc, Véronique Lapostolle, Catherine Stoven, Christopher Venturini, Jérémie Mercoiret** et **Sofia Galion**, pour leur accueil, leur sourire, leurs petits coups de pouce, et leurs quotidiens « *bonjour* », « *bon appétit* », « *bonne soirée* », « *bon week-end* »,... qui sont tellement importants pour ramener de l'humanité dans le travail sur informatique.

**MERCI À TOUS D'AVOIR CONTRIBUÉ (CHACUN À VOTRE MANIÈRE
À CETTE EXPÉRIENCE ENRICHISANTE.**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
PARTIE I : CONTEXTUALISATION DU PROJET ET DU STAGE	3
I.1 Contexte général	3
I.1.1 Le stage en milieu professionnel.....	3
I.1.2 La structure d'accueil du stage.....	3
I.1.3 Le cadre professionnel de l'EEDD : valeurs et éthique.....	7
I.2 Le projet	9
I.2.1 Présentation du projet « <i>L'EEDD sur vos écrans !</i> ».....	9
I.2.2 Présentation des missions de stage.....	10
PARTIE II : MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	12
II.1 Organisation générale	12
II.1.1 Délimitation de la mission de stage.....	12
II.1.2 Posture professionnelle adéquate.....	12
II.1.3 Modalités de suivi.....	13
II.2 Phase d'état des lieux	13
II.2.1 Recherches bibliographiques.....	13
II.2.2 Enquête.....	14
II.3 Phase de construction du projet	15
II.3.1 Groupe de travail.....	16
II.3.2 Plan d'action.....	17
II.3.3 Passation.....	18
PARTIE III : RÉSULTATS OBTENUS, ANALYSE ET PERSPECTIVES	20
III.1 Résultats et analyse	20
III.1.1 Résultats obtenus au regard de la méthodologie mise en place.....	20
III.1.2 Perspectives envisagées au regard des objectifs du projet.....	25
III.2 Analyse de l'expérience de mise en situation professionnelle	26
III.2.1 Posture professionnelle.....	26
III.2.2 Apports et perspectives.....	28
CONCLUSION	30
BIBLIOGRAPHIE	31
INDEX DES ILLUSTRATIONS	33

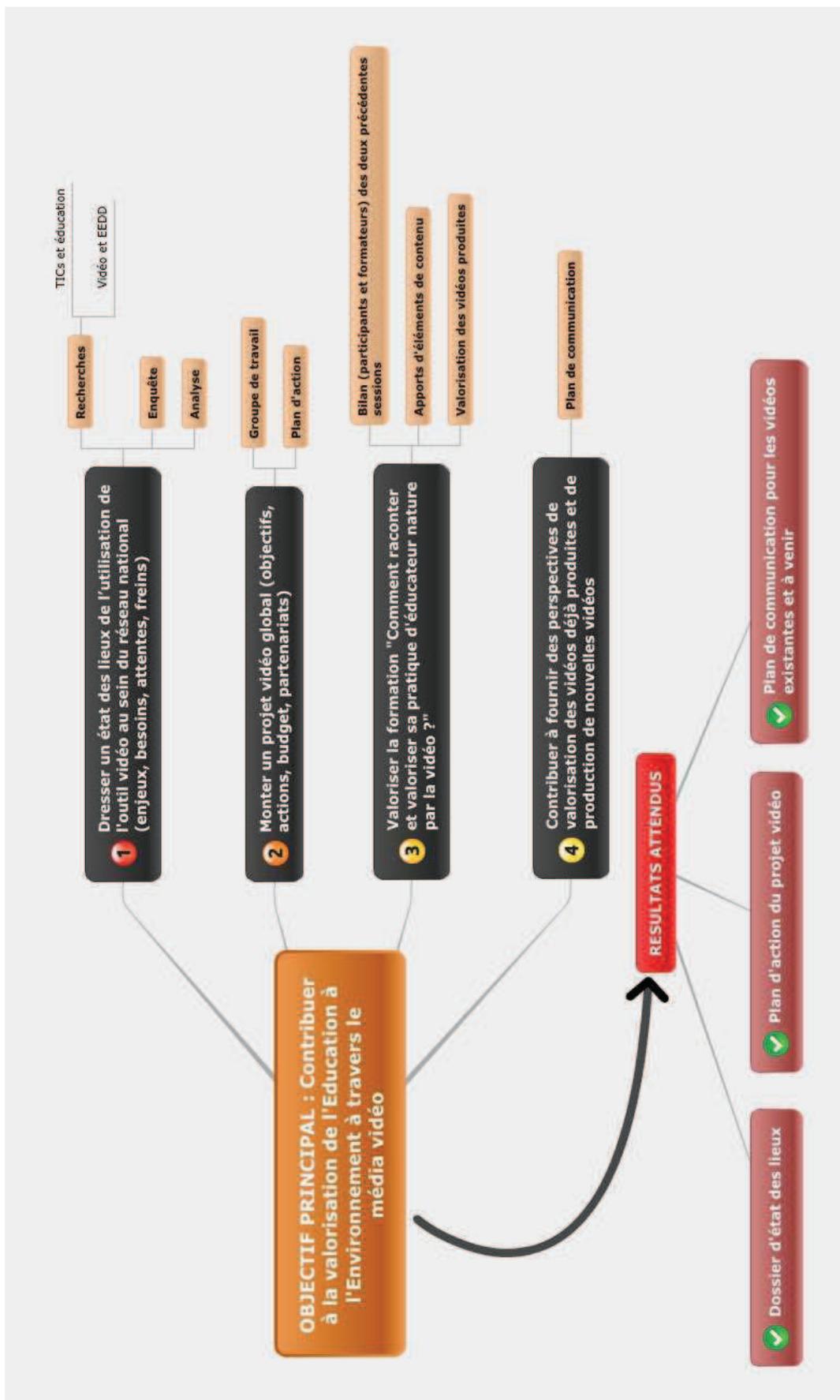


Illustration 2 : Carte mentale présentant les objectifs et les moyens des missions de stage, Julia Burger, 2013

INTRODUCTION

La vidéo numérique, apparue dans les années 1970, est l'un des principaux médias contemporains, grâce aux progrès technologiques. Chacun peut aujourd'hui aisément en réaliser, même sans avoir de caméra, grâce aux nouvelles fonctionnalités des appareils photos, et même des téléphones portables dans la tendance au « tout en un ». L'omniprésence des écrans, dans les lieux publics comme dans les foyers, est la voie royale pour la diffusion de ces images animées vraisemblablement attractives. Depuis l'avènement du « web 2.0 » au début des années 2000, le partage à grande échelle est la règle, et les vidéos de formats courts se multiplient. Elles touchent tous les sujets, mais exploitent toutes le même canal de communication : celui de la force de l'image. Il apparaît donc que la vidéo est l'un des médias incontournables à l'heure actuelle.

De nombreux domaines se saisissent de cet outil, et le domaine de l'éducation à l'environnement ne fait pas exception. Le constat de la présence croissante de la vidéo en EEDD, tant au niveau des réseaux que des structures, indique qu'un certain nombre d'acteurs trouvent pertinent d'en explorer les possibilités, en tant qu'outil de communication ou en tant que support pédagogique. Ce constat a fait émerger une volonté de certains acteurs de mettre en cohérence les différents projets vidéo existants, afin de formaliser et d'exploiter le dénominateur commun qui rend pertinente l'utilisation de la vidéo en EEDD.

Le stage a consisté à coordonner l'élaboration et l'organisation de la mise en œuvre et du suivi du projet vidéo « L'EEDD sur vos écrans ! », imaginé pour répondre à ce besoin. Celui-ci est porté par le Réseau national d'EEDD École et Nature, dans le cadre de son rôle de coordination des acteurs de terrain de l'EEDD. Le projet vise à contribuer à la valorisation de l'EEDD à travers le média vidéo, en dressant un état des lieux et en proposant des perspectives.

↳ La carte heuristique ci-contre, construite sous forme d'arbre à objectifs, permet de présenter les missions de stage liées au projet de manière visuelle et synthétique.

Au vue des éléments précédemment cités, la problématique retenue est la suivante :

L'utilisation du média vidéo au service de la valorisation de l'éducation à l'environnement : enjeux et modalités d'intégration à la stratégie de communication des réseaux territoriaux d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) – REN, GRAINE ou équivalents locaux, réseaux départementaux.

Ce rapport est articulé en trois parties.

En contextualisant le projet et le stage, la première partie permet d'avoir conscience de tous les enjeux et les facteurs d'influence à prendre en compte dans leur déroulement. La seconde partie, plus opérationnelle, présente et décortique la démarche méthodologique suivie pour mener à bien les missions de stage, tout en conservant une distance critique nécessaire à l'analyse. La troisième et dernière partie vise à proposer une vision distanciée de l'ensemble des points précédents, par l'analyse des résultats et de l'expérience de l'immersion en milieu professionnel.

PARTIE I : CONTEXTUALISATION DU PROJET ET DU STAGE

Cette première partie présente de façon synthétique les enjeux et les facteurs d'influence du déroulement du projet et du stage : le cadre professionnel (structure d'accueil et valeurs) et le projet en lui-même. Leur prise en compte est en effet une condition majeure pour donner du sens aux missions effectuées, et pour optimiser l'expérience de mise en situation professionnelle.

I.1 (CONTEXT) GÉNÉRAL

I.1.1 Le stage en milieu professionnel

Ce dossier constitue le compte-rendu du déroulement et de l'analyse du stage en milieu professionnel, Unité d'Enseignement (UE) 8 de la Licence Professionnelle CEEDDR. L'objet du stage est une **mise en situation professionnalisante**, dont l'analyse s'appuie sur la définition d'une **problématique en lien avec la coordination de projet en EEDD**.

I.1.2 La structure d'accueil du stage

Le stage s'est déroulé au sein du **Réseau national d'EEDD « École et Nature »**, dont le siège se situe à Montpellier.

I.1.2.a Origine et objet

Le Réseau École et Nature (REN) (*illustration 3*) est une association loi 1901 (statuts définis et déposés en 1990, réactualisés en 2010), qui fonctionne selon une logique d'adhésion volontaire et individuelle, et dont l'objet est l'**Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD)**, sous ses deux aspects liés : la relation de l'Homme à son environnement d'une part, et l'éducation en général d'autre part.

↳ Les statuts de l'association et sa plaquette de présentation sont consultables en annexes 1 et 2 de ce dossier.

Né en 1983 de la volonté de différents acteurs de mettre en commun leurs actions, réflexions, expériences, savoir-faire, il remplit la **fonction de réseau**, en portant des projets au nom et en concertation avec ses adhérents, qu'il ne met pas en œuvre directement. Dans une logique participative et démocratique, le REN œuvre au service des acteurs de l'EEDD, à travers différentes missions. Il crée et dynamise les échanges, ce qui renforce la solidarité mais aussi l'identité commune des acteurs, et améliore la lisibilité de cette dernière. Ce Réseau national n'a cependant pas de vocation fédérative au sens hiérarchique, puisque la fonction du réseau n'est pas de se substituer aux adhérents, mais de les accompagner et de les soutenir pour au contraire qu'ils s'émancipent davantage. Le Réseau représente toutefois ses adhérents auprès des pouvoirs publics.



Illustration 3 : Logo du Réseau École et Nature, Jessica Deschamps

I.1.2.b Missions et objectifs

L'objectif général du REN est de **faire progresser l'éducation à l'environnement dans la**

perspective d'un développement durable. Il s'agit de l'améliorer qualitativement et de la diffuser largement, auprès de l'ensemble des citoyens, par l'intermédiaire des acteurs de terrain de l'EEDD.

Cet objectif général se décline en **quatre objectifs opérationnels** :

- ✓ La mise en relation des acteurs ;
- ✓ La mise à disposition d'outils/de ressources/de savoir-faire/d'espaces d'échange et de rencontres ;
- ✓ La représentation des acteurs à différentes échelles ;
- ✓ La favorisation de l'innovation.

Ces objectifs se déclinent eux-mêmes en **actions concrètes diversifiées**.

Dans le cadre de sa **mission de représentation**, le REN remplit notamment les fonctions d'interpellation, et de contribution aux processus de construction et de mutation des politiques publiques, de l'échelon local à l'échelon national, voire international. Cette fonction politique est essentielle pour faire progresser la prise en compte de l'EEDD dans la société en affichant une position commune à ses acteurs, élaborée de manière concertée. Le REN exerce principalement cette fonction en faisant le choix d'une action nationale collective au sein du CFEEDD (Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable).

Le REN est **reconnu d'intérêt général** (par le biais de l'éducation à la préservation de l'environnement) et détient les **agrément ministériels** « *jeunesse et éducation populaire* » et « *protection de l'environnement* ».

→ **Les textes fondateurs**

Les actions du REN sont orientées par **trois textes fondateurs**, à savoir la charte (1992, révisée en 1998), le projet associatif (2012), et le Plan Pluriannuel d'Action (PPA – 2010-2012).

La **charte**, rédigée collectivement, est une sorte de boussole qui oriente les pas du Réseau. Elle contient principalement le cadre éthique duquel est né le Réseau, et dans lequel s'inscrivent les actions de celui-ci. Grâce à ce texte fondamental, les membres du Réseau disposent d'un point de repère commun. Ils ont ainsi la possibilité de questionner (et si besoin de réorienter) régulièrement leurs



Illustration 4 : Dessin d'une chaîne humaine apparaissant en couverture du projet associatif pour symboliser le vivre ensemble, le réseau, la solidarité, Elsa Fasolo, 2012

convictions et leurs pratiques au regard des valeurs, de la philosophie, des finalités et des objectifs qui sont décrits dans la charte à laquelle ils ont adhéré. A l'heure actuelle, l'évolution du contexte social et des pratiques conduit à questionner la charte elle-même.

Le **projet associatif** (*illustration 4*) synthétise les valeurs, les principes d'action et les modalités générales de fonctionnement du Réseau. Il évolue en parallèle des statuts de l'association et de la charte. Il se veut réaliste, cohérent et ouvert. Le projet associatif du REN stipule que sa mission est la protection de l'environnement en tant qu'objet, à travers l'accompagnement au changement de

société. « C'est en tant que membre de la société civile que le REN se positionne dans le paysage de l'EEDD, en première ligne dans le dialogue avec les pouvoirs publics locaux et nationaux ». Il cite et décrit les principes et valeurs d'ouverture, de démocratie, de convivialité, de liberté, de concertation, de cohérence, d'exploration pédagogique et d'intelligence collective qui sous-tendent les activités du Réseau. Le projet associatif présente également les moyens et méthodes, en constante évolution, qui sont employés par le Réseau pour mener à bien sa mission : contact avec le terrain, démarches collectives, vision large et plurielle, participation active, non-hiérarchie, exploration de tout l'espace disponible, absence de prosélytisme, volonté de prendre le temps de l'action,... l'ensemble se résumant par trois approches complémentaires : la pédagogie de projet, l'écoformation et l'analyse systémique.

↳ Le Projet associatif est présenté en intégralité en annexes 3 de ce dossier.

Le **PPA** est le reflet opérationnel du projet associatif. Organisé en grands axes de travail, il redéfinit les objectifs, et décline le projet en actions et groupes d'actions.

→ Le REN, membre du CFEEDD



Illustration 5 : Logo du CFEEDD,
<http://www.cfeedd.org>, 2013

Le CFEEDD (*illustration 5*) est une association d'associations et de syndicats qui regroupe des organisations nationales. En tant qu'instrument de dialogue, il assume un rôle de représentation des intérêts de ses membres, c'est à dire de la société civile de l'EEDD, auprès des Ministères et donc de l'État. En portant **les valeurs de l'EEDD (éducation, environnement et développement durable) au sein des processus décisionnels**, ses actions ont pour objectif d'en améliorer la prise en compte dans les politiques publiques.

L'**Espace National de Concertation (ENC)** est l'un des instruments de dialogue et de travail partenarial dont dispose le CFEEDD. Né lors des 2^{ndes} assises de l'EEDD, à Caen en 2009, il permet de mutualiser les expériences des acteurs de l'EEDD, afin d'enrichir, de légitimer, de mettre en cohérence, de renforcer et ainsi de **pérenniser la stratégie nationale de l'EEDD** émanant de la société civile.

1.1.2.c Structuration et fonctionnement

Le REN est composé de **personnes physiques et morales**. Il compte aujourd'hui près de 1800 **membres**, et réuni 26 **réseaux territoriaux** (régionaux et départementaux), mais aussi des structures locales, des associations nationales, des individus et quelques collectivités et entreprises. Les **adhérents** du Réseau sont soit des personnes à titre individuel, soit des structures qui se reconnaissent dans le cadre éthique et les valeurs portées par celui-ci. Le **Conseil d'Administration (CA)**, composé de membres élus en **Assemblée Générale (AG)** parmi les adhérents à jour de leur cotisation ayant au moins une année d'ancienneté, décide des orientations du Réseau. Le **Bureau**, composé de co-présidents (dix au maximum) élus par le CA, décide également des orientations du Réseau, dans leur caractère opérationnel, à travers le projet global du REN et la gestion du « quotidien ». Les décisions de ces deux organes sont prises au consensus avec un principe d'anticipation. L'**équipe salariée (illustration 6)**, composée de neuf personnes (Fabienne Chadenier, Marine Ferragut, Véronique Lapostolle, Christopher Venturini, Jérémie Mercoiret, Catherine Stoven) dont trois co-directeurs (Isabelle Lepeule, Roland Gérard et

Olivier Blanc), est épaulée par les **structures missionnées** et par les **bénévoles**. L'ensemble des projets du Réseau sont menés collectivement par des commissions et groupes de travail.

↳ L'organigramme de l'équipe salariée est présenté en annexes 4 de ce dossier.

Le REN bénéficie de **financements propres** (notamment d'adhésions à l'association et de ventes de dispositifs pédagogiques et d'ouvrages), mais aussi de **financements publics** dans le cadre de partenariats ou de subventionnements (ministères, ponctuellement fonds européens), et de **financements privés**.



Illustration 6 : Photographie de l'équipe salariée du Réseau École et Nature, anonyme, 2013

→ Une particularité : les relais

Le REN a la particularité d'avoir des « relais », que l'on ne retrouve habituellement pas dans les associations loi 1901. Il s'agit de personnes physiques ou morales adhérentes du REN qui se déclarent volontaires lors de l'AG. Leur fonction, primordiale à la vie du Réseau, consiste à promouvoir l'éducation à l'environnement, mais aussi le REN et ses adhérents, et à assurer un lien entre ces deux derniers. Ils assurent la **fonction d'antenne et de porte d'entrée locale** grâce à leur ancrage territorial et/ou leur proximité avec le terrain. Créés en 1987, ils sont actuellement une quarantaine sur le territoire à être des adhérents plus impliqués que les autres.

NB : cette fonction peut être remplie par les réseaux territoriaux.

→ Une nouveauté : l'Agora

C'est un nouvel **outil de gouvernance** du REN, issu d'une réflexion sur l'organisation du processus de concertation au sein du Réseau. Il s'agit d'une **instance consultative élargie**, composée d'adhérents et de membres de droit, qui réfléchissent et se concertent pour contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du projet global (projet politique et programme d'actions) du REN. L'intérêt principal de se doter de ce nouvel outil, en complément du CA, du Bureau et de l'AG, est de rendre plus cohérent le processus de prise de décision au sein du Réseau, notamment en augmentant le temps consacré au débat. Les décisions y sont prises par consensus avec principe d'anticipation ET de justification du vote.

Source du paragraphe : *Projet Associatif du REN et documents de présentation de l'Agora.*

L'Agora est censée se réunir 2 fois par an. **Le premier « test » a eu lieu le vendredi 5 avril 2013**, à Paris, organisé conjointement avec l'AG « spéciale 30 ans ». Une vingtaine de participants étaient présents à ce temps d'échange, organisé sous forme de « World café » (ateliers tournants). Une réelle volonté de faire ensemble s'est dégagée de cette première expérience, où tous ont pu s'exprimer. La question de la pertinence, de la pérennité et de la méthodologie de travail d'une telle instance est cependant soulevée, du fait de la faible participation malgré une importante communication, et de l'absence de têtes de réseaux hors CA. Un cycle entier semble nécessaire pour dresser un premier bilan avec du recul. La prochaine Agora se déroulera en octobre 2013, et la suivante en mars 2014.

Source du paragraphe : *Olivier Blanc et compte-rendu de l'Agora (version du 19.06.13).*

I.1.2.d Stratégie de communication

Le terme de « stratégie » désigne ici ce qui est réfléchi, choisi et acté collectivement. Le REN n'a **pas de stratégie de communication** actée à l'heure actuelle. Concernant le fond, chaque personne et chaque groupe de travail applique à son échelle des principes implicites, issus des valeurs des textes fondateurs du Réseau. La nécessité d'avoir quelques axes communs formalisés sur lesquels se baser pour mettre en place des actions de communication est cependant de plus en plus exprimée par les acteurs. Ce fut notamment le cas en 2010, lors des journées annuelles de rencontres des animateurs et administrateurs des réseaux territoriaux. Les acteurs rassemblés y ont exprimé la volonté de se former en communication, concrétisée par la suite. Quant à la charte graphique, essentielle pour la cohérence et la lisibilité extérieure du Réseau, elle est issue du travail d'un groupe d'adhérents et s'applique à l'ensemble des documents de communication du REN depuis 2007.

D'autre part, un groupe de travail (coordonné par Fabienne Chadenier) est actuellement en charge de l'élaboration d'un **référentiel de communication**, destiné à être mis à disposition des réseaux territoriaux et des structures, par le biais des chargés de communication. Il doit les aider à établir leur propre stratégie, en fonction de principes de communication généraux et d'éléments d'adaptation de ceux-ci aux caractéristiques du secteur de l'EEDD. Une liste de diffusion concernant la communication, principalement composée de chargés de communication en territoires, existe parallèlement.

Enfin, Morgane Leborgne, stagiaire en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) communication, a fait une étude en 2011 sur la stratégie de communication des réseaux territoriaux et des structures adhérentes du REN. Son travail, qui visait à mettre en évidence l'existence (ou le besoin selon les cas) d'une telle stratégie, n'a pas encore été exploité dans le REN.

Source du paragraphe : Fabienne Chadenier et ébauche du référentiel de communication.

I.1.3 Le cadre professionnel de l'EEDD : valeurs et éthique

I.1.3.a La notion de réseau

Selon le projet associatif du REN, « *un réseau est un **assemblage d'acteurs libres, connecté et centré sur son objet*** ». Ce même texte précise que cette organisation particulière se caractérise par

- Le fait de travailler et réfléchir ensemble, tout en gardant une liberté d'opinion ;
- La participation de chaque membre dans la définition d'orientations communes ;
- Le partage de ressources pédagogiques, matérielles et humaines.

Les trois documents fondateurs du REN expliquent **quelques principes et règles de fonctionnement** plus précis :

- En étant en cohérence avec les valeurs défendues, le réseau est le premier des outils de l'EE
- Un réseau ne se limite pas dans l'espace ;
- Il se limite dans le temps uniquement en cas de démobilisation de ses acteurs ;
- Le principal intérêt du réseau est le regroupement et l'organisation d'une grande diversité de points de vue, au service de l'objet qu'il sert ;
- L'horizontalité, l'absence de hiérarchie et l'auto-régulation sont des règles de fonctionnement fondamentales au sein d'un réseau ;
- L'efficacité collective doit être permise dans le respect de l'individu, du groupe, et des relations humaines ;

- La mise en commun des compétences doit permettre de faire progresser vers une finalité commune plutôt que de mettre en concurrence ;
- Il est préférable que la philosophie du réseau soit autant que possible construite sur la base de celle de ses membres ;
- La circulation de l'information, et donc la transparence, contribue à durcir le ciment de la communauté du réseau, en permettant de faire des choix de manière concertée.

Le fonctionnement en réseau pose actuellement quelques interrogations au sein du REN, du fait de la professionnalisation croissante, de « l'ascenseur » décisionnel desquels les projets font l'objet, et du besoin du REN de s'auto-entretenir financièrement en tant qu'association.

I.1.3.b L'approche de l'EEDD

Selon le projet associatif du REN, « *l'EE vise à faire comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit critique pour agir et vivre ensemble. L'EEDD vise l'autonomie de l'individu* ». Il s'agit donc de **faire changer la société de manière engagée, afin d'améliorer le vivre ensemble**. Cela passe nécessairement par **l'amélioration de la responsabilité citoyenne, notamment vis-à-vis de l'environnement**. L'EEDD est donc l'un des moyens de contribuer à définir un projet collectif pour l'avenir, tout en tenant compte de la réalité quotidienne et des conditions locales des territoires.

La charte du REN rappelle que l'EE a évolué depuis les années 70-80, en élargissant son objet, de l'éducation à la nature (environnement naturel et physique) à l'organisation de la société (êtres humains). L'EE se développe donc dans le sens du **développement de l'individu**, afin de le rendre conscient et acteur du nécessaire nouveau projet de société. Cette charte explique qu'« *il s'agit de mettre chaque individu en projet sur « sa » société, lui permettre de développer ses compétences réflexives, critiques, relationnelles,...* ». Chaque citoyen est ainsi amené à réfléchir sur les conséquences futures de ses comportements et actes présents, dans l'objectif de voir émerger une nouvelle culture conciliant les trois enjeux (social, économique et écologique) dans un rapport équilibré.

Dans la perspective de **faire avancer les questions environnementales et sociales de façon transversale dans tous les domaines de la société**, les acteurs de l'EEDD disposent donc des moyens suivants :

- Informer, sensibiliser, éduquer, former par et pour l'environnement, au contact du terrain ;
- S'adresser à tous, partout et tout au long de la vie ;
- Développer des pédagogies actives et participatives par un réseau de professionnels.

Ces éléments de contexte relatifs au cadre de travail indiquent que le sens du projet se trouve dans la fonction nationale et l'historique de la structure qui tend toujours vers l'innovation. Ils indiquent également que les missions ont été menées dans des conditions de faisabilité favorables du point de vue des moyens. La sous-partie suivante est consacrée à la présentation des tenants et des aboutissants du projet dont le stage a fait l'objet, et qui découlent directement du contexte général.

1.2 LE PROJET

1.2.1 Présentation du projet « L'EEDD sur vos écrans ! »

Le projet est né du **constat de l'utilisation croissante de la vidéo en EEDD**, tant au niveau des réseaux que des structures. Il existe notamment **trois projets vidéos distincts au sein du REN**, qui correspondent chacun à une manière de développer l'EEDD par le biais de la communication grâce à l'outil vidéo. Les objectifs de ces projets ne sont cependant pas mis en corrélation les uns avec les autres, et les productions auxquelles ils donnent lieu ne sont pas suffisamment valorisées. Ces trois projets sont les suivants :

- Les vidéos des grands témoins du vendredi (*illustration 7*): interviews filmées d'acteurs de l'EEDD ;
- Le festival vidéo « *Jamais Trop Court Pour Agir* » : vidéos d'animation de sensibilisation au développement durable réalisées par un jeune public ;
- La formation vidéo « Comment raconter et valoriser sa pratique d'éducateur nature par la vidéo ? » : vidéos de valorisation du travail de terrain des animateurs nature.

↳ Pour davantage d'informations sur ces projets, voir leurs résumés en annexe 5.

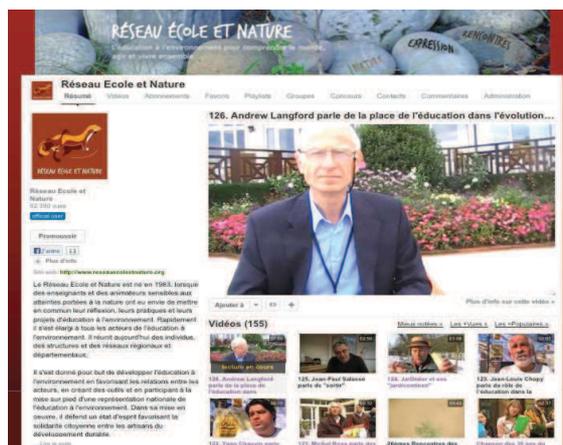


Illustration 7 : Aperçu visuel de la plateforme vidéo du REN, Julia Burger, 2013

Ce constat a fait émerger le besoin de travailler sur cette thématique, afin d'**optimiser la valorisation de l'EEDD par le biais du média vidéo**. Ainsi, la mise en cohérence des objectifs des différents projets, et l'amélioration de la valorisation des vidéos réalisées, doivent permettre de faire émerger une « stratégie » vidéo du REN, un cadre éthique et pratique évolutif aidant à l'utilisation de ce mode de communication spécifique.

Le projet « *L'EEDD sur vos écrans !* » doit permettre de délimiter les contours de cette stratégie et de la mettre en œuvre. Il s'agit de **développer les actions impliquant la vidéo**, en valorisant celles qui existent et en favorisant les futurs projets en lien avec cette thématique. Dans cette perspective, le projet consiste à :

- ➔ Dresser un **état des lieux** de l'utilisation de l'outil vidéo au sein du Réseau national (enjeux, besoins, attentes, freins), aux moyens de recherches, d'une enquête au sein des réseaux territoriaux et d'une analyse ;
- ➔ Déterminer des **objectifs** à partir de la typologie vidéo existante afin d'assurer une cohérence, et les décliner en actions (budget et partenariats) sous forme d'un plan d'action ;
- ➔ Contribuer à fournir des **perspectives** (idées, modalités, partenariats techniques et financiers) de valorisation des vidéos déjà produites et de production de nouvelles vidéos sous forme d'un plan de communication ;
- ➔ **Valoriser la formation** "Comment raconter et valoriser sa pratique d'éducateur nature par la vidéo ?" menée par l'association Les Jardins d'Isis, par la valorisation des vidéos produites, l'apport d'éléments de contenu et le bilan (participants et formateurs) des sessions précédentes.

I.2.2 Présentation des missions de stage

Dans le cadre d'une mission globale d'ingénierie de projet, le stage a donc consisté à **coordonner l'élaboration et l'organisation de la mise en œuvre et du suivi du projet vidéo « L'EEDD sur vos écrans ! »**. Il s'agissait de mener à bien l'état des lieux, de constituer et d'animer un groupe de travail vidéo, et d'assurer la passation du projet avec la future coordinatrice afin de le pérenniser.

Rappel : La carte mentale présentant les missions de stage est l'illustration 2 de ce rapport, située en page 1.

↳ Une analyse de la demande complète et une description des missions de stage sont consultables, respectivement en annexes 6 et 7 de ce dossier.

Corrélation avec les missions de la structure

Ces missions s'inscrivent dans l'axe de travail n°2 du PPA du REN (Éducation – Dispositifs et innovations pédagogiques), dont l'objectif est de concevoir, soutenir et développer des ressources éducatives. L'action « Projet vidéos » fait partie du groupe d'action « Analyse de pratiques pédagogiques, édition et recherche ».

Les missions de stage à effectuer se sont donc déroulées au sein d'un milieu professionnel empreint de fortes valeurs, dans un contexte de remise en question de certains fonctionnements propres à une structuration en réseau. Ces missions sont attachées à un projet relevant de l'innovation pédagogique, qui a trait donc directement aux méthodes de l'EEDD.

PARTIE II : MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

Cette seconde partie présente et décortique la recherche et l'application de la démarche méthodologique. Celle-ci a été choisie au regard des objectifs du projet, des missions à effectuer, du contexte, mais aussi en prenant en compte l'aspect formateur de l'expérience, c'est à dire les compétences à mobiliser, à développer ou à acquérir au contact du milieu professionnel. La partie est structurée de manière chronologique afin de rendre compte de la démarche propre à l'ingénierie de projet, divisée en deux phases.

II.1 ORGANISATION GÉNÉRALE

II.1.1 Délimitation de la mission de stage

La durée du stage était répartie en **deux périodes** en 2013 : la première du 28 janvier au 8 février (soit quinze jours), et la seconde à partir du 1er avril et jusqu'au 28 juin.

Les **quinze premiers jours de janvier-février** ont permis de faire connaissance avec l'équipe, d'effectuer une documentation sur les projets en cours, et de préciser la mission de stage. Cette dernière a fait l'objet d'une **remise en question** durant cette période. En effet, il s'agissait à l'origine de valoriser les vidéos des grands témoins du vendredi, notamment par la création d'un support pédagogique en DVD. Cependant, les différentes concertations qui ont eu lieu ont abouti à la conclusion que cette mission n'était pas adaptée à mon profil ni à mes objectifs de stage. Elle nécessitait en effet une importante connaissance du Réseau, afin de tirer profit de canaux de diffusion pertinents au regard du contenu de ces vidéos, et la part de coordination liée était minime.

Les différents échanges ont permis de prendre du recul sur la thématique vidéo, et d'imaginer une **mission plus transversale**, qui prenne en compte l'ensemble des projets passés, présents et à venir en traitant de la dynamique vidéo de façon globale. Le projet « *L'EEDD sur vos écrans !* » est né. Un document récapitulatif des missions de stage, une analyse de la demande formalisée, ainsi qu'un échéancier (ci-contre) ont été produits et validés durant cette première période, en tant qu'outils d'appropriation de la mission de stage.

↳ *Rappel : L'analyse de la demande complète et une description des missions de stage sont consultables, respectivement en annexes 6 et 7 de ce dossier.*

II.1.2 Posture professionnelle adéquate

La mission de **coordination** à assumer nécessitait de faire un travail d'écoute des acteurs, afin de mettre en évidence leurs besoins/attentes/freins. Il nécessitait aussi de faire des propositions martyrisables pour lancer une dynamique participative. La posture à prendre se situait à mi-chemin entre proposer et décider, entre solliciter et ordonner, entre demander et dire,...

Toutes les actions devaient être en accord avec le **contexte**, c'est à dire qu'elles devaient être imaginées et menées d'une part dans le respect des règles de fonctionnement propre à l'organisation en réseau (modèle ascendant non hiérarchisé), et d'autre part de manière co-construite avec l'équipe salariée du REN (processus composé des phases successives suivantes : proposition-concertation-correction-validation) par soucis de respect de ses valeurs et d'adaptation à sa méthode de travail habituelle.

Enfin, le **cadre du stage** exigeait de définir clairement des missions et de s'y tenir afin de rester dans l'axe de la problématique et de pouvoir mettre en place une méthodologie construite, de ne

pas perdre de vue le référentiel de formation, et de garder une posture de relais du fait de la courte durée de présence au poste de coordinateur du projet.

II.1.3 Modalités de suivi

Afin d'assurer en parallèle les suivis du projet, du stage, et du rapport de stage, **trois types de réunions** ont été régulièrement organisées :

- Des **réunions mensuelles internes** visaient à faire le point sur l'avancée globale du projet, à se recentrer sur les objectifs si besoin, à rappeler les attentes du REN, et à discuter ensemble des modalités (pratiques et éthiques) et des échéances d'action pour appuyer la coordination ;
- Des **points mensuels avec la tutrice pédagogique** étaient utiles pour prendre du recul sur le travail mené, en soumettant à la fois les grandes avancées du projet et du stage ;
- Des **points hebdomadaires avec la référente et future coordinatrice du projet** servaient principalement à suivre de près l'avancée du planning prévisionnel, et à en faire des modifications si nécessaire, ainsi qu'à prendre un temps pour poser des questions majeures à des périodes charnières de la mission.

II.2 PHASE D'ÉTAT DES LIEUX

L'étape primordiale d'entrée en matière au sein du Réseau a été l'envoi d'un **mail de présentation** du stage et du projet, et de sollicitation pour le futur groupe de travail, à destination de tous les adhérents.

II.2.1 Recherches bibliographiques

Deux éléments sont apparus nécessaires à maîtriser en vue de coordonner le projet vidéo : avoir une idée de la mesure dans laquelle la vidéo est utilisée dans les réseaux d'EEDD, et dégager des arguments en faveur ou en défaveur de la vidéo en EEDD. **Deux types de recherches** ont été menés :

- Le « *tour d'horizon* » a consisté à visiter un échantillon (représentatif mais non exhaustif) d'une cinquantaine de sites internet de réseaux territoriaux et de structures d'EEDD (tous adhérents du REN), en vue d'y chercher des vidéos et d'en comprendre l'usage. Il a permis de dégager un grand nombre d'**axes d'utilisation de la vidéo en EEDD**. Chacun a été traduit par un verbe d'action répondant à la question « *Une vidéo en EEDD, pour quoi faire ?* », le tout présenté sous forme de carte mentale, commentée d'un texte court ;
- La synthèse des recherches bibliographiques, intitulée « *Le média vidéo : quels enjeux pour l'EEDD ?* », a permis de faire un parallèle entre le lien vidéo - EEDD et le lien TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) - éducation, afin de considérer cette problématique de manière plus systémique et plus large. Le tout a mis en évidence **les intérêts et les réserves de l'utilisation de la vidéo en EEDD**, que ce soit en tant que support pédagogique ou en tant qu'outil de communication, sous la forme d'une sorte d'argumentaire écrit. Une carte mentale a été créée en vue de présenter les principaux axes de la réflexion sous forme visuelle et synthétique.

↳ Les deux synthèses en question sont présentes en annexes 8 et 9 de ce dossier.

Ces recherches ont mis en lumière le panel des stratégies vidéos des réseaux et des structures, et

le contexte social à prendre en compte en vue d'une communication vidéo adressée au grand public non spécialisé.

II.2.2 Enquête

En parallèle des recherches bibliographiques, l'**enquête « La vidéo, et vous ? »**, co-construite avec l'équipe du REN, a invité tous les adhérents du Réseau à contribuer à cet état des lieux vidéo par le biais de la liste de diffusion mail. Elle a également été partagée sur les réseaux sociaux, sur le site internet du REN en tant que « brève », et dans les lettres d'information de certains réseaux territoriaux. L'objectif de cette consultation était de **connaître les besoins, les attentes et les freins des acteurs de terrain en matière de vidéo**, à travers l'utilisation qu'ils en font ou aimeraient en faire, et leur conception de la démarche visant à utiliser ce média. L'objectif secondaire était de lancer une dynamique de travail sur une logique vidéo partagée, et de préparer la mise en lien sur ce thème, notamment en vue de la formation d'un groupe de travail. Trente-deux acteurs ont ainsi répondu aux douze questions proposées (*illustration 9*), entre le 15 avril et le 3 mai. Deux relances ont ponctué cette période. L'enquête a permis d'établir une **liste de diffusion vidéo** à partir des contacts de toutes les personnes y allant répondu, *a priori* intéressées par cette thématique. L'annonce de la création de cette liste n'a pas fait émerger de volonté de s'en retirer. La **synthèse** a été mise en forme, puis partagée à l'ensemble des adhérents le 17 mai, et les **résultats complets** ont été envoyés aux membres du groupe de travail alors constitué, ainsi qu'à la liste de diffusion vidéo.

↳ Le contenu de l'enquête, ainsi que les résultats complets et leur analyse sont présentés en annexes 10 et 11 de ce dossier.

L'enquête a permis de recueillir les conceptions des acteurs de terrain autour du média vidéo, et leurs besoins spécifiques par rapport à leurs propres projets vidéos. Ces premiers éléments sont des pistes pour définir une stratégie vidéo du Réseau qui ressemble à ses acteurs, et pour concevoir quelle aide opérationnelle pourrait leur être apportée dans la définition de la leur.

II.2.2.a La place de l'outil enquête dans le projet

Une **enquête** est un pivot central des stratégies d'étude et de recherche dans un domaine particulier. Inscrite dans la phase d'observation d'un projet, avant la phase d'action, elle permet de **vérifier des hypothèses théoriques** par la démarche hypothétique-déductive, en apportant des connaissances nouvelles, un réel « plus » par rapport à la connaissance du sujet avant son lancement. Dans le cas présent, l'enquête a été utilisée ici comme **outil de diagnostic**, afin de saisir la logique de travail des professionnels participants. L'hypothèse à vérifier était d'une part l'utilisation effective de la vidéo dans le secteur professionnel de l'EEDD, et d'autre part certains moteurs et certains freins pressentis à cette utilisation.

→ Si OUI, de quelle manière ?
Plusieurs réponses possibles.

- En formation professionnelle
- Dans le cadre scolaire
- Sur votre site internet
- Sur les réseaux sociaux
- Dans votre sphère personnelle
- Autre :

Pourquoi la vidéo, pourquoi pas ?
Les questions qu'on se pose...
Le média vidéo peut-il contribuer à valoriser l'EEDD ? Comment peut-il être utilisé au service de ses objectifs ?

Parmi les intérêts suivants, le(s)quel(s) vous semble(nt) prioritaire(s) ?
Plusieurs réponses possibles.

- Valoriser une pratique professionnelle
- Transmettre des connaissances naturalistes
- Apporter des éléments de réflexion
- Animer un réseau en créant du lien
- Former des professionnels
- Autre :

Quelles réserves voyez-vous à l'utilisation de la vidéo en EEDD (que ce soit en tant qu'outil de valorisation, support pédagogique ou autre) ?

Selon vous, diffuser une vidéo dans ses réseaux c'est plutôt un acte... ?

- Pédagogique
- Neutre
- Autre :

Illustration 9 : Aperçu visuel de l'enquête « La vidéo, et vous ? » sur Google formulaire, Julia Burger, 2013

II.2.2.b La construction de l'outil questionnaire

Le **questionnaire** est un outil qui permet la **collecte méthodique d'informations** par un enchaînement structuré de questions. C'est l'outil le plus utilisé pour réaliser des enquêtes. Les renseignements ainsi collectés sont d'ordre quantitatif (processus) et qualitatif (contenus). La majorité des douze questions étaient des questions fermées à choix unique ou à choix multiple, en vue de faciliter le traitement des réponses, mais quelques questions restaient ouvertes pour permettre une expression plus libre. La diversité des questions a permis de recueillir à la fois **des opinions et des faits, des pratiques et des perceptions**.

Le questionnaire de cette enquête a été réalisé avec la **fonction Google formulaire**, service gratuit en ligne, qui permet une diffusion large et rapide par le biais d'un simple lien, un accès facile pour les contributeurs, et un traitement automatisé des réponses.

II.2.2.c L'analyse

En donnant du sens aux données recueillies, **l'analyse** doit permettre d'en donner une meilleure lecture, pour **décortiquer la complexité d'une réalité** (sociale). Elle permet de dégager **trois volets** : un état des lieux neutre, un panel de conceptions individuelles, et des perspectives.

Des **indicateurs** sur lesquels concentrer l'observation ont été déterminés au préalable. Il s'agissait de l'identification des leviers de l'utilisation de la vidéo à travers les réponses à la question 1, et de même pour les freins à travers les réponses à la question 7. Les réponses données par le biais du choix « Autre » dans les questions fermées à choix multiple ont été considérées avec attention comme autant d'éléments en dehors de l'hypothèse de départ.

La présente analyse a été menée par le **prisme du projet vidéo** initié et des éventuelles actions vidéo à mettre en œuvre.

II.2.2.d L'accompagnement

L'enquête a nécessité la mise en place d'une **methodologie propre aux démarches participatives**. Afin d'encourager la participation, il était nécessaire de **présenter au préalable** (dans le mail et dans l'introduction du questionnaire) le contexte de l'étude, ses objectifs, et l'utilisation qui sera faite des réponses. Ensuite durant la période de trois semaines ouverte aux réponses, les **relances** ont été couplées avec la **valorisation des réponses** d'ores et déjà reçues. De plus, un **accompagnement au cas par cas** a été effectué, en recontactant directement les personnes dont l'une des réponses indiquait une incompréhension de la question ou contenait une question. Le **partage des résultats** en fin d'enquête est un « retour de don » essentiel qui clôt la participation par un remerciement collectif.

II.3 PHASE DE CONSTRUCTION DU PROJET

La phase d'état des lieux a fourni les éléments essentiels à l'élaboration d'une stratégie vidéo, à savoir le contexte à prendre en compte et les besoins auxquels elle doit répondre. Pour cela, il est apparu pertinent d'impliquer des acteurs déjà ancrés dans la thématique vidéo, ayant donc leurs propres stratégies de communication vidéo, leurs propres conceptions du média, et une volonté vive de développer des projets vidéo. C'est pourquoi un groupe de travail a été constitué. Celui-ci est en charge de l'élaboration de la stratégie par le biais d'un plan d'action.

II.3.1 Groupe de travail

Des groupes de travail sont régulièrement constitués à l'initiative du REN. Il s'agit d'une modalité de travail en réseau qui répond à une **logique participative de mutualisation et d'innovation**. Ces groupes de travail ont vocation à identifier les besoins des acteurs de terrain de l'EEDD, et à chercher comment y répondre de manière dynamique, adaptée et novatrice. Les méthodologies de travail de ces groupes sont basées sur la coopération, le « faire ensemble », la concertation, afin de les doter d'une certaine légitimité et de bénéficier pleinement des avantages de l'intelligence collective.

Chaque groupe de travail est **en charge d'un projet** (ou d'une partie de projet) **ou d'une action** précis, géré par le comité de pilotage de l'axe dans lequel il s'inscrit (en l'occurrence, le comité de pilotage est composé de Marine Ferragut et de Roland Gérard). Il s'agit donc d'un groupe dont l'activité a une vocation « technique » de proposition et d'exécution, et n'a pas de pouvoir décisionnel, sachant cependant qu'au REN, la liberté d'agir est la règle.

II.3.1.a Composition

Pour constituer le groupe de travail, une dizaine de personnes ont été contactées, sur la base de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour la thématique, à travers leurs réponses par mail à la présentation générale et leurs réponses à l'enquête vidéo (trois membres du groupe vidéo sur quatre ont répondu à l'enquête). Parmi ces **membres potentiels**, quatre ont répondu positivement à la demande d'investissement : Mercédès Galindo (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain - APIEU), Maryline Lair (Réseau d'Éducation à l'Environnement de Bretagne - REEB), Katia Jacquel (Association Les jardins d'Isis), et Éric Samson (GRAINE Centre). Le groupe a été officialisé le 30 avril. Sa composition est susceptible d'évoluer par la suite.

II.3.1.b Objet

Le groupe de travail vidéo porte sur les sujets suivants, de manière transversale aux projets qu'il propose :

- Les enjeux de l'utilisation du média vidéo en EEDD ;
- Les moyens de valoriser les vidéos déjà existantes ;
- L'insertion du média vidéo dans la stratégie de communication du Réseau / des réseaux ;
- Le rôle du REN dans la mise en lien territoriale des acteurs sur cette thématique.

II.3.1.c Fonctionnement

Principes

- L'investissement dans le groupe de travail est bénévole ;
- La composition du groupe est amenée à évoluer si nécessaire ;
- L'organisation en groupe de travail nécessite de prendre en compte les expériences, les questionnements et les idées de chacun comme autant de pistes potentielles de réflexion ou d'action, tout en gardant la ligne directrice du projet ;
- Le travail à mener est découpé en phases distinctes successives, afin d'organiser et d'optimiser la mobilisation du temps et des moyens ;
- Chaque phase est préalablement préparée par le coordinateur du projet, en charge de

l'animation de groupe, puis soumise au groupe pour concertation, correction et validation. C'est ensuite le comité de pilotage du projet qui est en charge de la décision de mise en œuvre des propositions.

Une **charte** a été élaborée afin de formaliser l'engagement dans le groupe de travail vidéo.

↳ *La charte est disponible en annexe 12 de ce dossier.*

Méthode de travail commune

Les modalités de travail proposées ont été présentées aux membres potentiels avant la constitution du groupe de travail. Les principaux échanges, nécessairement téléphoniques du fait de l'éclatement géographique des participants dans l'hexagone, se font par **réunions téléphoniques**, grâce au service en ligne de conférence gratuite www.ovh.com. Pour les organiser, des dates et des horaires ont été proposés sous forme de **sondage en ligne** sur www.doodle.com. En amont de la réunion, des documents ont été partagés dans un **dossier Google document** en ligne, avec différents niveaux de droits d'accès, allant de la consultation à la modification en passant par l'autorisation de commentaire. Durant les réunions, un **étherpad** (www.framapad.org) permet de prendre des notes de manière collaborative en suivant les modifications de chacun des participants connectés. Ce sont ces notes, agrémentées des éventuelles discussions du chat de l'étherpad, qui permettent de rédiger le compte-rendu partagé par la suite. Une **liste de discussion mail** a été mise en place pour permettre les échanges entre les membres du groupe.

Étapes suivies

La **première réunion** du groupe de travail a eu lieu le 21 mai. Elle a permis d'identifier globalement les sensibilités de chacun, de faire le point sur une culture commune en matière de vidéo. Les échanges ont porté sur l'état des lieux précédemment mené. Ils ont permis de discuter de différentes problématiques transversales aux projets vidéo, en particulier la question des compétences, avant d'évoquer les perspectives à donner au groupe de travail, et au(x) projet(s). De nombreuses pistes d'action ont été évoquées.

↳ *Le compte-rendu complet de cette première réunion est présenté en annexe 13 de ce dossier.*

La **seconde réunion** a eu lieu le 19 juin. Après la phase d'appropriation de l'état des lieux par les membres du groupe, elle a consisté à commencer à prioriser les objectifs à poursuivre et les actions à mener, par le choix d'un premier projet : la relance du Festival vidéo Jamais Trop Court Pour Agir (FJTCPA). Une répartition des tâches entre les membres du groupe a été opérée en conclusion de cette réunion, en vue de construire des propositions d'action concrètes. La première tâche, à laquelle est conditionnée tout le reste du déroulement du projet, est la recherche de financements destinés à rémunérer le travail salarié de la coordinatrice du projet au REN (Marine Ferragut). Si cette étape est validée, le projet pourra continuer, et les moyens disponibles permettront de le rendre ambitieux.

Une **troisième réunion** aura donc normalement lieu dans les mois suivants. Elle consistera principalement à faire le point sur les avancées de chacun au regard des actions à mener. Les objectifs et la configuration des phases suivantes seront dictés par la nature et les exigences de la mise en œuvre de ce premier projet. Le **rythme** des réunions suivantes et de l'avancée du travail de réflexion sera donné par la dynamique du groupe lui-même.

II.3.2 Plan d'action

Un premier **document présentant les objectifs et les actions du projet vidéo** a été soumis au groupe de travail en vue d'aider à la priorisation. La **stratégie de recherche de financements** sera

communément décidée par le groupe lors de la seconde réunion, en fonction du ou de(s) projet(s) prioritaire(s) retenu(s).

↳ Le tableau est présenté en annexe 14 de ce dossier.

Deux points de vigilance sont à garder à l'esprit pour le coordinateur : premièrement le plan d'action doit être suffisamment simple et opérationnel pour permettre une **appropriation** facile et rapide. En d'autres termes, il ne sera pas mis en œuvre s'il est trop complexe et trop peu réaliste. D'autre part ce plan d'action doit faire l'objet d'un **budget alloué** en étant intégré au PPA du REN.

II.3.3 Passation

Dans le soucis de rendre le projet pérenne et de ne pas faire perdre leurs repères aux membres du groupe de travail, la manière de mener le projet doit être faite dans la **meilleure continuité possible** entre le stage et l'appropriation du travail de stage par le REN. Pour cela, deux éléments sont à prendre en compte : d'une part il n'existe pas encore de budget consacré à ce projet dans le plan de charge du REN, et d'autre part le temps de travail qui y est consacré est un temps plein durant le stage et un temps réduit (qui plus est pour le moment non financé) lors de la reprise par la future coordinatrice. C'est pourquoi l'animation du groupe de travail doit nécessairement être menée en étroite collaboration avec la co-direction et la future coordinatrice du projet. Pour ce faire, les dossiers et les fichiers doivent être accessibles et logiquement organisés, et les méthodes co-construites en équipe.

↳ Le tableau ci-dessous récapitule le déroulement des événements majeurs de la mise en œuvre de la méthodologie durant les trois mois de stage.

Avril	Mai	Juin
8 → Réunion suivi projet n°1	2 → Création liste diffusion vidéo	10 → Réunion suivi projet n°3
10 → Envoi mail de présentation	3 → Clôture enquête	19 → Réunion groupe de travail n°2
15 → Lancement enquête	6 → Réunion suivi projet vidéo n°2	
25 → Diffusion synthèse recherches	17 → Diffusion résultats enquête	
30 → Officialisation groupe de travail	21 → Réunion groupe de travail n°1	

Illustration 10 : Tableau récapitulatif des étapes majeures du projet vidéo durant le stage, Julia Burger, 2013

La méthodologie mise en œuvre a principalement mobilisé des compétences en gestion participative de communauté, de groupe. La participation qui a émergé de l'enquête et du groupe de travail valident cette démarche. Elles légitiment également le projet vidéo, en lui servant de base et de moteur principal.

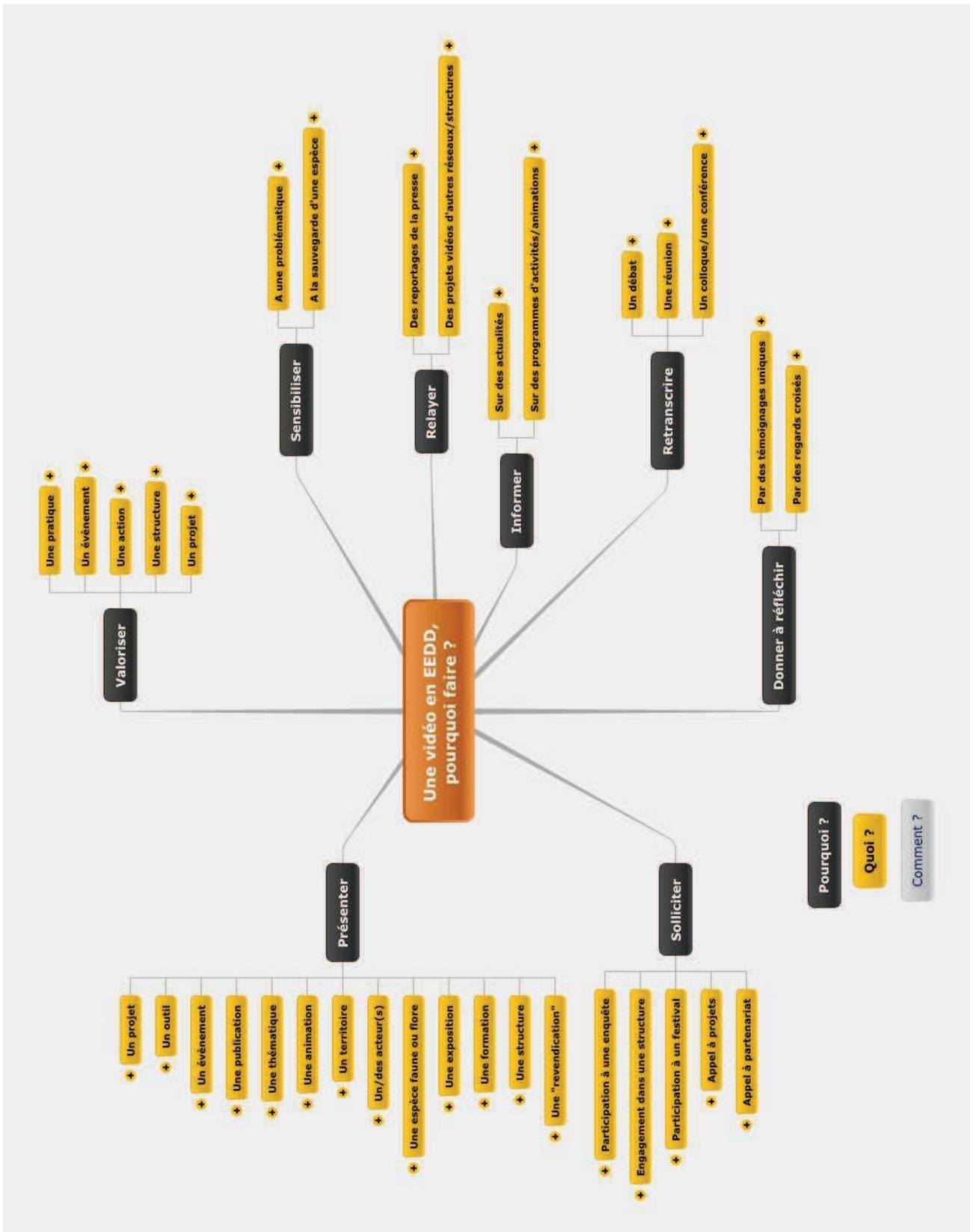


Illustration 11 : Carte mentale de synthèse du tour d'horizon sur l'utilisation de la vidéo parmi les adhérents du REN, Julia Burger, 2013

PARTIE III : RÉSULTATS OBTENUS, ANALYSE ET PERSPECTIVES

En proposant une première évaluation des méthodes mises en place au regard des résultats, cette troisième et dernière partie sert de point de départ à une démarche de progression du projet. Elle permet de donner un « arrêt sur image » à ce stade d'évolution du projet, afin de mieux le poursuivre. La comparaison entre les objectifs et les résultats fournit également un retour sur la qualité de la réponse à la commande de stage, et sur la posture professionnelle adoptée.

III.1 RÉSULTATS ET ANALYSE

III.1.1 Résultats obtenus au regard de la méthodologie mise en place

III.1.1.a La justification du projet par l'état des lieux

① Le **tour d'horizon** a fourni une illustration concrète du projet vidéo, en répertoriant un certain nombre de cas précis de réseaux territoriaux et de structures d'EEDD, qui intègrent d'ores et déjà la vidéo dans leurs méthodologies de travail et/ou dans leurs stratégies de communication. Cette partie de l'état des lieux a révélé que parmi ces cas, la vidéo est utilisée soit en tant que support pédagogique, soit en tant qu'outil de communication au sens large. Ces deux grandes catégories d'utilisation effective de la vidéo en EEDD sont issues de regroupement de catégories plus précises, présentées sous forme de verbes d'action en réponse à la question « *Une vidéo en EEDD, pourquoi faire ?* » dans la carte mentale ci-contre.

→ Quels apports pour le projet vidéo ?

L'analyse de ces recherches a permis de mettre en corrélation les projets vidéos envisagés avec l'ensemble des besoins d'utilisation des adhérents, et d'en évaluer la pertinence. Ainsi, les actions de formation auront plutôt vocation à donner les moyens aux acteurs de valoriser leurs actions et leurs métiers vis-à-vis de l'extérieur (utilisation la plus fréquente observée dans ce tour d'horizon), les actions de réalisation de vidéos par des publics précis et notamment des jeunes seront plutôt tournées vers la sensibilisation et la réflexion, et d'autres projets seront davantage consacrés à de l'information et de la mutualisation, notamment au sein des réseaux et du secteur de l'EEDD. Les utilisations ainsi identifiées pourront servir de base à de nouveaux projets vidéo.

↳ *Rappel : la synthèse complète du tour d'horizon, composée d'une partie rédigée ainsi que d'une carte mentale plus détaillée, est présentée en annexe 9 de ce dossier.*

② Les **recherches bibliographiques** menées ont permis de mettre en évidence les ponts existants ou pouvant exister entre l'EEDD et l'usage du média vidéo, et ainsi de mieux cerner le contexte du projet. Ces ponts sont constitués par des éléments du contexte social actuel, où les TIC sont de plus en plus présents dans la vie quotidienne des citoyens. Voici un résumé de l'analyse de ces recherches, complété par la carte mentale ci-après :

L'avènement des TIC et leur usage en tant que média, notamment à travers le « web 2.0 » (*illustration 13*), créent une « culture de l'information » qui modifie notre façon de percevoir le monde. Car une donnée ne devient une information que sous le regard d'un usager. Les utilisateurs de ces outils technologiques ont donc une responsabilité dans la réception de l'information véhiculée. Ils doivent être suffisamment formés et informés pour avoir une distance critique et maîtriser l'information (capacités de « littéracie »), notamment afin de pratiquer l'exercice de la citoyenneté.

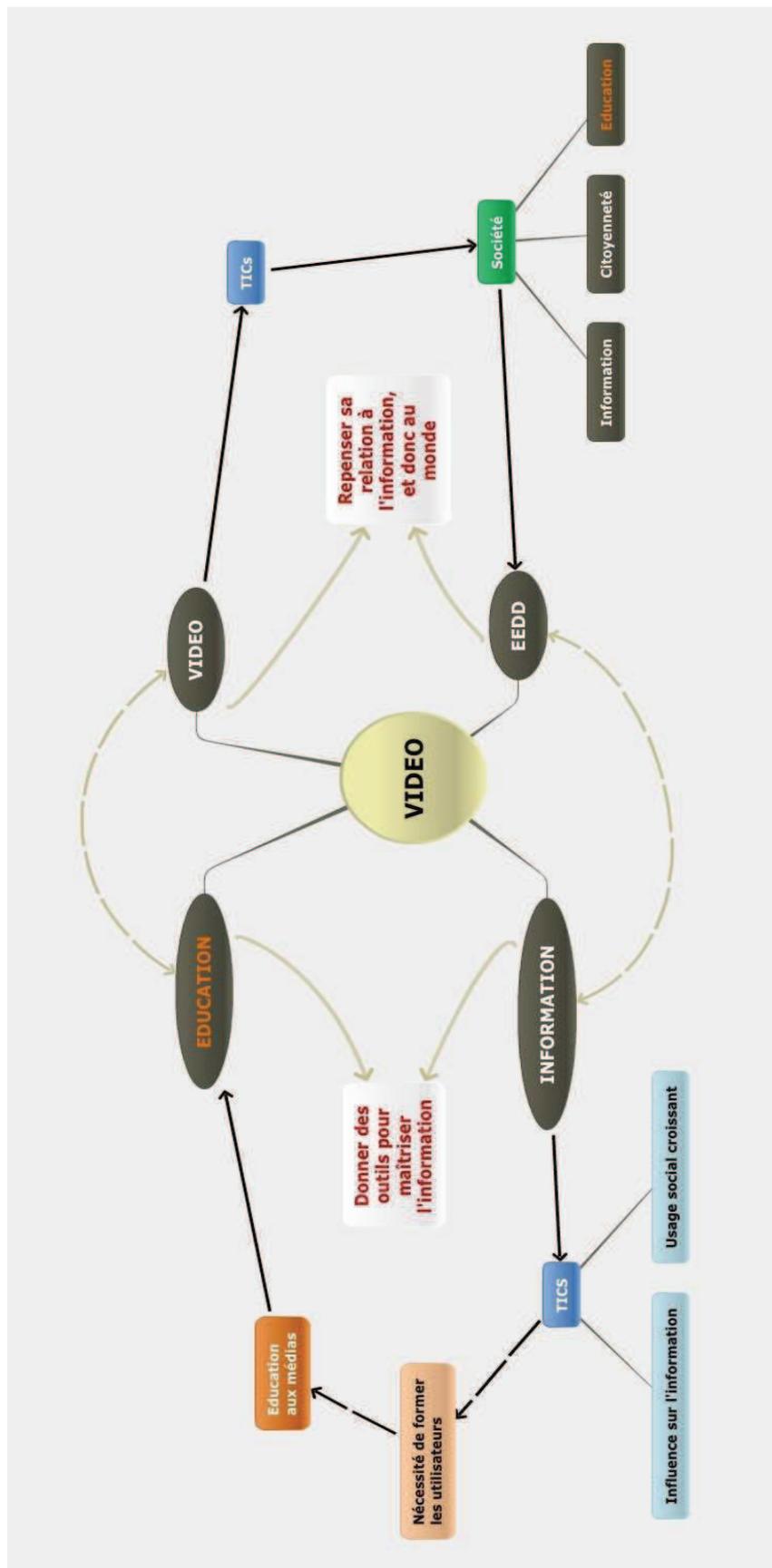


Illustration 12 : Carte mentale de synthèse des recherches bibliographiques sur le lien entre la vidéo et l'EEDD, Julia Burger, 2013

Cette éducation à l'information, aux TIC et aux médias, est donc primordiale à fournir aux citoyens afin qu'ils aient les moyens de participer activement à la démocratie. L'éducation aux médias se fait au quotidien dans la sphère privée, mais la sphère éducative a également un rôle à jouer, par une approche transdisciplinaire cette problématique sociale. La relation au savoir y est en effet bouleversée par la révolution des modes d'apprentissage, ce à quoi les systèmes éducatifs doivent nécessairement s'adapter pour accompagner cette transition sociale. Cependant, éduquer à ces sujets nécessite de légitimer socialement cet enseignement, en premier lieu par une prise de conscience collective/partagée. C'est là l'objet de bon nombre d'études actuelles sur les intérêts et les impacts cognitifs de l'usage des TIC. Reste le questionnement sur le choix des critères et des modalités d'évaluation de l'acquisition de ces capacités, susceptibles d'être des indicateurs fiables sur lesquels appuyer des politiques publiques.

La maîtrise de l'information et des outils permettant d'y avoir accès est donc un nouveau droit fondamental ainsi qu'une condition d'insertion professionnelle dans la société numérique mondiale. Elle revêt à la fois une dimension sociale et une dimension politique. Ces deux caractères sont nés de la société, mais l'appropriation par les usagers l'a dépassée, et c'est cette même société qui doit aujourd'hui s'adapter à cette nouvelle donne. Reste en suspend la question de la fracture numérique, toujours augmentée par les progrès technologiques et la généralisation de l'usage des TIC.



Illustration 13 : Représentation symbolique du web 2.0 par une mosaïque de photographies de visages, anonyme, 2013

Si notre façon de percevoir le monde est modifiée par l'usage des TIC, il en est de même pour notre relation à l'environnement, que nous voyons de plus en plus représenté à travers des photos, des films, ou décrit dans des textes. La tendance actuelle d'élargissement de l'objet éducatif de l'EEDD de la nature vers la citoyenneté rejoint cette problématique, car les méthodes éducatives ne se cantonnent plus aux sorties de terrain, mais se voient complétées par des ressources documentaires, de plus en plus souvent dématérialisées. Il semblerait donc que ce secteur doive tenir compte de l'évolution sociale du numérique, afin d'explorer l'ensemble des canaux de communication offerts par la société de l'information dans laquelle nous vivons actuellement. A charge des pédagogues de s'adapter tout en conservant le nécessaire équilibre entre le terrain et les interfaces informationnelles et éducatives.

De par une approche systémique de la société (à différentes échelles), les potentialités éducatives et citoyennes des TIC ne sont pas négligeables. Dans un contexte de démocratisation de l'expression publique, ils facilitent la démocratie participative en offrant davantage d'espaces et de moyens au débat citoyen. Ils ont donc une visée émancipatrice indirecte. « Le développement durable et la société de l'information participent à l'éclatement des pouvoirs et des savoirs et révèlent une mutation sociétale encore souterraine mais irréversible, l'avènement d'une société en réseau, qui bouleverse la logique de centralité des espaces et des pôles de décision conventionnels » (extrait de l'intervention de Gilles Berhaut au forum international « TIC 21 » sur internet, les nouvelles technologies et de développement durable de 2005). De plus, dans une logique d'échange et de partage, ils favorisent également le développement du lien social, et de la circulation d'information, soit les deux éléments nécessaires à une vie citoyenne active et responsable. Enfin pour les professionnels, ils apportent d'autres éclairages, d'autres approches du savoir et des moyens qui permettent de l'acquérir et de s'en servir. Les animateurs doivent trouver

d'autres façons complémentaires d'animer, en se formant et en travaillant sa méthode, pour trouver un équilibre entre ses propres apports et ceux du numérique.

L'usage des TIC peut donc largement être mis au service des idéaux et des objectifs de l'EEDD. Mais il ne faut pas omettre les oppositions éthiques entre ce secteur et les outils technologiques. Parmi celles-ci, on peut citer l'artificialité du rapport aux images de nature, la déshumanisation des relations, la fracture numérique grandissante, l'aspect parfois illusoire de la démocratie participative en ligne, le côté consumériste, le manque d'ancrage au territoire des échanges virtuels, ou encore la crainte du « Big Brother ».

→ Quels apports pour le projet vidéo ?

Au vue de cette analyse, l'usage de la vidéo en EEDD permet d'une part d'en promouvoir les valeurs et les actions lorsque ce média est utilisé comme outil de communication, et contribue d'autre part à la visée émancipatrice citoyenne de l'EEDD lorsqu'il donne aux citoyens les moyens de maîtriser l'accès et le contenu de l'information en vue d'être acteur de la construction de la société.

Ces éléments abondent dans le sens du projet vidéo « *L'EEDD sur vos écrans !* ». En effet, celui-ci vise à donner aux acteurs de terrain de l'EEDD les moyens de s'adapter au contexte des TIC en les intégrant dans leurs méthodologies d'animation et dans leurs stratégies de communication, afin qu'eux-mêmes donnent aux citoyens les moyens de participer à la construction de la société.

A l'heure actuelle, il n'est donc plus question de se demander s'il faut ou non utiliser les TIC qui sont déjà présents dans notre quotidien, mais plutôt de savoir comment les utiliser. Cette question est toujours vive dans le secteur de l'EEDD.

↳ *Rappel : la synthèse complète rédigée des recherches bibliographiques, composée d'une partie rédigée et d'une carte mentale plus détaillée, est présentée en annexe 10 de ce dossier.*

3 L'enquête a obtenu trente-deux réponses en un peu plus de quinze jours. Ce chiffre est important, mais il apparaît essentiel de considérer que les personnes ayant répondu sont préalablement intéressées par la thématique, et qu'elles ne fournissent à travers leur réponses que les conceptions et les besoins qu'elles veulent bien partager. Les leviers et les freins identifiés doivent alors être considérés uniquement comme des indicateurs.

Les réponses en question ont mis en évidence un réel intérêt pour la thématique vidéo au sein du Réseau, ainsi que l'existence d'une multitude de petits projets impliquant ce média, à différents niveaux d'avancement. L'intérêt pour la thématique se traduit principalement par des questionnements, sur l'impact cognitif de la vidéo, mais également sur son impact en termes de communication, sur l'intérêt d'accompagner les jeunes dans la réalisation à travers des projets éducatifs,...

Le levier le plus important de l'usage de la vidéo en EEDD est, d'après ces réponses, la diversité d'utilisations possibles de l'outil, que retranscrit bien le schéma du tour d'horizon présenté avant. A l'inverse, le frein le plus important qui en ressort est la crainte de la déconnexion avec le terrain, le réel, la nature.

→ Quels apports pour le projet vidéo ?

Les résultats de l'enquête confirment l'hypothèse de départ qu'un certain nombre d'acteurs de l'EEDD trouvent pertinente l'utilisation de la vidéo dans le cadre de leur activité professionnelle, ce qui encourage à mener le projet vidéo.

L'identification des freins et des leviers de l'utilisation de la vidéo permet de développer des

projets en accord avec les volontés et les méthodes des acteurs de terrain. Les leviers permettront ainsi de dynamiser les projets impliquant la vidéo en termes d'énergie, de partenariat, de financement, et les freins permettront de connaître les points sur lesquels il faut chercher une remédiation ou au contraire ne pas agir dans un sens contre-performant.

Ces éléments aideront le groupe de travail à délimiter le rôle que le REN peut tenir dans la dynamique vidéo générale des acteurs de l'EEDD. Le rôle principal qui en ressort est la mise en lien des acteurs, qui travaillent sur la même thématique de façon plus ou moins expérimentale ou au contraire spécialisée, sans forcément échanger sur ce point avec les autres réseaux et structures. Le fait que chaque acteur y présente ses ressources et ses besoins dresse une sorte de puzzle dont il faut rassembler les morceaux pour rendre le tout égal.

↳ *Rappel : le contenu de l'enquête, ainsi que les résultats complets et leur analyse sont présentés en annexes 11 et 12 de ce dossier.*

III.1.1.b L'élaboration de la stratégie vidéo par le groupe de travail

Le groupe de travail vidéo s'est mis en action pour une durée indéterminée, avec ses outils et ses objectifs. La priorisation opérationnelle des projets à mener a débuté par le choix d'un premier projet. La force de proposition que ce groupe représente pour le comité de pilotage du projet vidéo global est déterminante. Chaque étape du travail va permettre d'intégrer peu à peu et de manière plus formelle la vidéo dans les méthodologies de travail et les stratégies de communication des réseaux, à travers différents projets de terrain impliquant ce média. En fonction des cas et des contextes, le groupe pourra choisir de privilégier les projets en fonction de leur faisabilité.

III.1.1.c Bilan intermédiaire du projet

Le planning

L'échéancier de stage élaboré en première phase de stage a été respecté, à ceci près que pour des raisons de disponibilités, la première réunion du groupe de travail a été menée quinze jours plus tard que prévu. Le planning du projet (ci-après), qui découle de l'échéancier, a permis de rythmer le travail sans précipiter les choses ni avoir de phases creuses. Ainsi, le travail abattu en trois mois est important, et constitue la partie la plus complexe du projet. Cependant, même en y consacrant un temps plein de 35h, cette durée de trois mois est relativement courte pour monter un projet de cette envergure.

		Mois ▶	avril					mai					juin			
Groupes d'action ▼	Actions ▼	Semaines ▶	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
	Réunions de suivi du projet			■				■				■				
ETAT DES LIEUX																
	Recherches bibliographiques		■	■	■	■	■									
	Enquête			■	■	■	■	■	■							
PHASE OPERATIONNELLE																
	Groupe de travail		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
	Animation						■	■	■	■	■	■	■	■	■	
	Réunions téléphoniques									■	■	■	■	■	■	
	Construction du plan d'action						■	■	■	■	■	■	■	■	■	

Illustration 14 : Planning du projet pendant la durée du stage, Julia Burger, 2013

Les objectifs

Parmi les quatre **objectifs du stage** présentés en début de rapport, **trois sur quatre ont été atteints** :

- ✓ Le dossier d'état des lieux, destiné à servir d'appui pour le développement des actions vidéo, a été livré au REN ;
- ✓ Le projet vidéo est monté, et le groupe de travail en charge du plan d'action est constitué ;
- ✓ La formation est en cours de valorisation, grâce à la concertation autour du contenu de la plateforme internet et à la mise en ligne prochaine de celle-ci, ainsi qu'à la promesse d'un appui en matière de communication de la part du REN pour les prochaines sessions qui seraient menées.

En revanche, le plan de communication destiné à valoriser les vidéos déjà produites et celles à venir n'a pas été réalisé, à l'exception de la concertation autour d'une éventuelle page Facebook consacrée aux vidéos. Ce travail aurait nécessité une importante culture de l'EEDD et du Réseau, et davantage de temps de travail pour aborder de manière concertée les directives et les normes d'une stratégie de communication qui n'est pas d'actualité. Au vue du contexte, ce travail aurait fait l'objet d'une problématique tournée davantage sur la communication que sur la valorisation de l'EEDD. Le comité de pilotage a choisi de privilégier la plus importante production possible de vidéos plutôt que l'enfermement préalable dans un cadre rigide.

Au **niveau du projet**, l'objectif de développer les actions impliquant la vidéo est toujours poursuivi à travers les propositions du groupe de travail.

III.1.2 Perspectives envisagées au regard des objectifs du projet

III.1.2.a Actions à mener

Le projet doit continuer d'être coordonné par un salarié du REN qui le porte, notamment en animant le groupe de travail. Un certain nombre d'actions doivent être menées pour **pérenniser le projet vidéo** :

- Rechercher des financements, afin de permettre à la coordinatrice du projet de s'investir dans le cadre d'une ligne du plan de charge de l'association, et afin de financer le premier projet prochainement choisi par le groupe de travail ;
- Créer du réseau sur cette thématique en contactant un certain nombre de personnes menant des projets en lien avec la vidéo, afin d'établir des connexions pour de potentiels futurs partenariats ;
- Accompagner la relance de la formation vidéo en matière de communication ;
- Élargir le tour d'horizon à l'étranger.

III.1.2.b Préconisations

Afin de pérenniser le projet, **quelques lignes directrices et/ou points de vigilance** peuvent être pointés :

- Il est nécessaire d'animer de façon continue pour ne pas démobiliser le groupe de travail et pour le faire vivre, en préparant chaque phase de travail en amont, en formalisant chaque avancée par un document partagé, en relançant les discussions, et en organisant des réunions à des moments clés de la réflexion ;
- Il est possible de rapprocher l'EEDD du secteur de la recherche en matière d'utilisation de la vidéo en formation, afin de créer des ponts entre les deux ;
- Il est également possible de se rapprocher de enseignants par rapport à l'usage de la vidéo

en formation, notamment les professeurs d'Éducation Socio-Culturelle (ESC) et de cinéma dans les filières spécialisées ;

- Le partage des avancées du projet vidéo avec la communauté des adhérents est essentiel, il contribuera à rendre le projet vivant et concret, et créera peut-être de nouvelles dynamiques ;
- L'utilisation des outils collaboratifs permet d'inscrire le projet dans une logique globale de prise en compte du contexte social actuel ;
- Les réunions de suivi du projet par le comité de pilotage doivent continuer en parallèle des réunions du groupe de travail, pour préparer et valider les différentes étapes ;
- Il est nécessaire de toujours s'assurer que les actions trouvent leur origine dans les attentes des adhérents, et prennent en compte les données de l'état des lieux (ré-actualisé si nécessaire) et les différents points de vue des membres du groupe de travail ;
- Les freins apparaissant quant à l'utilisation de la vidéo doivent être considérés comme des indicateurs insérés dans la réflexion globale au même titre que les leviers. Ils sont susceptibles d'évoluer et de changer la donne quant à la pertinence d'utiliser la vidéo.

La dynamique du projet est lancée. Elle est structurée par des objectifs, des méthodes, et une participation. Sa pérennité dépendra de l'évolution du contexte et de la continuité des méthodes. L'une des conditions majeures sera de mettre en place des partenariats financiers.

La personnalité, les compétences et la posture professionnelle du stagiaire ont contribué à ce succès intermédiaire. C'est pourquoi il semble pertinent de consacrer la prochaine sous-partie à ces éléments.

III.2 ANALYSE DE L'EXPÉRIENCE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

III.2.1 Posture professionnelle

III.2.1.a Genre et style du coordinateur

Les missions effectuées pendant le stage sont inscrites dans **deux des axes de travail du coordinateur de projet en EEDD** :

- La **responsabilité pédagogique** d'une part, à travers :
 - L'innovation pédagogique ;
 - L'adaptation des outils aux objectifs et aux publics ;
 - L'accompagnement pédagogique sur les outils ;
 - L'animation de réunions à propos d'un outil.
- Et l'**animation de réseau** d'autre part, à travers :
 - L'ingénierie de projet ;
 - L'animation de projet ;
 - La mutualisation d'expériences ;
 - La circulation de l'information ;
 - La constitution et l'animation d'un groupe de travail.

La constitution du dossier d'état des lieux a constitué une mission transversale.

Les différentes missions ont été menées grâce aux **outils et méthodes** développés ou acquis durant la licence professionnelle et/ou le stage lui-même.

- Les recherches bibliographiques n'ont pas répondu à une fonction d'expertise par le recours à des ouvrages complexes et très connus, mais de capacité à cerner le contour d'une thématique dans un domaine professionnel particulier par le tissage de liens entre différents éléments ;
- L'enquête a été l'occasion d'appliquer directement un certain nombre de méthodes participatives, valorisant les contributeurs pour les inciter à être partie prenante de la dynamique ;
- Le constitution et l'animation du groupe de travail ont été menées de manière à n'exclure aucune participation, aucune opinion ou expérience, et de ce fait ne pas se priver d'opportunités. C'est notamment pourquoi la première réunion s'est déroulée plus tard que prévu et a été menée de manière peu directive, de façon à laisser émerger des éléments pas forcément attendus ;
- Le projet en lui-même a été mené dans l'intérêt central de l'EEDD et non prioritairement du REN.

De manière générale, les missions ont été menées de façon à poursuivre au mieux les objectifs de l'EEDD, et plus particulièrement à répondre aux besoins des adhérents. Pour cela, les outils méthodes ont à la fois permis de **tenir compte du contexte et d'apporter certains éléments d'innovation**.

III.2.1.b Thématiques professionnelles abordées

Le fait de participer à la phase initiale de définition et de montage d'un projet pose la **problématique de la méthodologie de gestion**. On a alors l'occasion de choisir de gérer le déroulement du projet par planification (plus directif et cadré) ou par opportunité (plus participatif et libre). Au sein du REN, les projets sont habituellement menés de manière planifiée, principalement pour des raisons de soutenabilité budgétaire pour garantir la pérennité de la structure et des projets. Le projet vidéo a plutôt été mené par gestion participative par opportunité. Le principal objectif poursuivi par cette méthode est de créer un climat d'abondance pour faire émerger un maximum d'idées et de pistes d'actions, qu'il faut ensuite sélectionner. C'est d'ailleurs le principe de réalisation vidéo le plus appliqué actuellement : recueillir un maximum de matériel audio-visuel et passer la majorité du temps à sélectionner les contenus les plus pertinents. Ce système exclue donc tout écartement (de personne ou d'idée) d'ordre financier ou politique.

Au sein d'un réseau comme le REN, le choix du mode de gestion découle en grande partie de l'**origine des projets** qu'il porte. En effet, un projet émanant des adhérents de manière ascendante fonctionnera plus naturellement de manière opportuniste, tandis qu'un projet imaginé et proposé par la « tête de réseau » aura davantage tendance à répondre à un modèle planifié. Un « entre-deux », une « gestion planifiée déguisée », consisterait à organiser des temps et modes de concertation sur une thématique ou un projet, dont les organisateurs ne retiendraient que les idées préalablement existantes. Le projet en question répond plutôt à un système d'« ascenseur » entre le comité de pilotage et les adhérents, par l'intermédiaire du groupe de travail. Le projet est né de la tête de réseau, le REN, mais à partir de l'intuition d'un besoin collectif. Il semble donc logique que le mode de gestion de ce projet soit hybride, entre planification et opportunité.

Cette hybridation est aussi symptomatique d'un **réseau lui-même hybride**, qui doit à la fois agir dans l'intérêt de ses adhérents, et garantir la pérennité de sa structure associative en s'auto-entretenant. Il apparaît délicat d'être un réseau à échelle nationale sans fonctionner de manière pyramidale, c'est à dire sans contraindre les adhérents, qui sont les racines de ce réseau. Le réseau n'est en effet ni le patron, ni le financeur de ces adhérents, mais uniquement un vecteur de mise en lien et de favorisation. Le lien dont il faut prendre soin est un partenariat de confiance qui exige une certaine droiture dans l'action. C'est pourquoi il a paru important sur ce projet de considérer le réseau comme le sujet principal de l'action, et non comme un moyen de mener un projet de la tête de réseau.

De manière générale, le cas du REN est particulier puisque cette structure d'ampleur nationale assume principalement la fonction de représentation de acteurs, ce qui lui confère une porte d'**entrée très politisée de l'EEDD**, beaucoup moins opérationnelle que celle des réseaux territoriaux. Cette différence est notamment à prendre en compte dans la comparaison de leurs deux stratégies de communication distinctes.

Il est à noter que la majorité des thématiques professionnelles abordées durant le stage sont propres au **fonctionnement associatif**.

Enfin, la problématique de la **sensibilisation aux TIC** dans le secteur professionnel de l'EEDD a été soulevée de nombreuses fois durant le stage. Ce domaine connaît en effet une résistance au changement relativement importante, qui nécessite d'assurer un accompagnement à visée formative. C'est comme si l'« EEDD 2.0 » avait du mal à voir le jour, et qu'il fallait l'aider à ouvrir sa coquille... Les jeunes acteurs arrivant dans des réseaux ou structures d'EEDD dont les dirigeants font partie des précurseurs apportent avec eux leur lot d'innovation et participent à la sensibilisation aux TIC en EEDD. Le phénomène de l'« *empowerment* » des anciennes générations par les nouvelles est intéressant dans le sens où il change les représentations hiérarchiques conventionnelles.

III.2.2 Apports et perspectives

III.2.2.a Compétences développées ou acquises

Le stage a été une opportunité d'appréhender l'**ingénierie de projet** dans des conditions d'autonomie particulièrement favorables à la compréhension de tous les mécanismes en jeu dans ce travail. Les aspects budgétaire et partenarial ont en revanche été peu abordés. **L'organisation et l'animation de réunion** a constitué l'application directe des apports théoriques de la licence professionnelle CEEDDR, et l'occasion de commencer à se forger ses propres méthodes préférentielles pour remplir cette fonction.

D'autre part, au sein de l'équipe salariée, l'expérience professionnelle du stage a touché à des aspects plus organisationnels du travail dans ce type de structure. La **triple co-direction** nécessite une concertation permanente, des échanges nombreux et un climat de confiance. Le **télétravail** de plusieurs collègues exige des conditions matérielles favorables, et une maîtrise des outils collaboratifs. Enfin, le **fonctionnement en réseau** oblige à s'habituer à ce que ses collègues de bureau travaillent de manière virtuelle avec des personnes absentes, chacun étant de ce fait absorbé par des contacts avec l'extérieur.

III.2.2.b Enjeux du stage au regard du projet professionnel

Le stage m'a permis d'être au cœur des **problématiques du secteur de l'EEDD**, et ainsi d'en appréhender la grande diversité et les possibilités sociales qu'elle offre. L'énergie mobilisée pour

façonner un monde plus équilibré est un appel à mettre ses convictions au service de son métier grâce à la **professionnalisation**. Cette dernière a pourtant ses désavantages selon moi, car aucune formation ne peut dispenser la culture d'un milieu acquise par le vécu en plusieurs décennies. Le large **tour d'horizon des professions** dont j'ai bénéficié a confirmé ma volonté d'inscrire ma future activité professionnelle dans des missions plus opérationnelles, plus proches du terrain qu'elles ne peuvent l'être dans un réseau. **Travailler dans un réseau** semble nécessiter d'avoir une vision systémique distanciée, et une franche capacité de création de lien. D'autre part, ma vision du réseau est un service rendu à ses adhérents, or la **réalité économique** est toute autre. Les **caractéristiques associatives** du réseau ne m'ont ni posé de problème ni offert d'avantage particulier. Le stage m'a aussi permis de vivre de l'intérieur la **posture d'un coordinateur**, que j'ai vécue comme particulièrement frustrante, entre consultation et décision. Mon goût pour le travail en équipe a également pâti de ce fonctionnement en réseau et de cette place de coordination. Bien que l'hybridation entre **gestion de projet par planification et par opportunité** ait constitué une expérience enrichissante, elle ne m'a pas paru très confortable pour travailler. En matière de **communication**, j'ai pu découvrir d'importants enjeux et besoins, où je pourrais potentiellement trouver ma place à l'avenir, notamment en graphisme, en formation aux TIC, en conception web ou encore en sensibilisation aux nouvelles technologies dans le travail.

La réussite partielle du projet par le lancement de la dynamique doit donc être pérennisée, de sorte que la participation reste active. La posture, les méthodes et l'analyse du stagiaire qui l'ont favorisée doivent être pris en compte dans la continuité du projet.

CONCLUSION

Les missions d'ingénierie de projet ont été menées à bien dans des conditions d'autonomie particulièrement profitables. Grâce à la prise en compte accrue du contexte de travail, et à l'utilisation de méthodes participatives, **le stage a permis de lancer la dynamique du projet vidéo «L'EEDD sur vos écrans ! »**. Elle doit désormais être pérennisée, en particulier financièrement. Les prochaines avancées à souhaiter sont que les projets impliquant la vidéo continuent d'être développés, et qu'une culture commune autour de ce média soit créée entre les acteurs de l'EEDD, par le biais d'échanges, de travaux communs, de mutualisation d'expériences, d'entraide, de formations.

Au-delà du projet, la pérennité de la dynamique est également conditionnée par d'autres facteurs que les méthodes de pilotage employées. Il s'agit de considérer la thématique vidéo dans son ensemble complexe. En effet, **le dynamisme vidéo au sein du Réseau École et Nature, et plus largement l'utilisation de la vidéo en EEDD, est une thématique située au carrefour de différents enjeux professionnels**, de natures éthique, économique, sociale, ou encore de gouvernance.

En se basant sur le média vidéo, particulièrement ancré dans la vie et les modes de communication des citoyens contemporains, ce projet constitue une avancée novatrice en matière d'EEDD. Il permet en effet à ce domaine professionnel aux origines citoyennes d'accompagner les **évolutions sociales actuelles**, de manière à continuer d'agir avec, et non contre celles-ci. Du point de vue social, l'enjeu du projet est donc de favoriser l'impact des actions du Réseau en l'inscrivant au mieux dans le contexte actuel.

La manière dont le projet a été imaginé et monté, par système d'« ascenseur décisionnel » entre le REN et ses adhérents par le biais du groupe de travail, est symptomatique du questionnement actuel sur le **fonctionnement des réseaux d'EEDD**, et en particulier de celui d'un réseau national. Il convient par exemple de se poser la question de la démarche à suivre en cas de réponses absentes ou négatives à l'enquête. Le projet aurait-il tout de même vu le jour par la volonté du REN ? La manière dont ce projet sera mis en œuvre par la suite confirmera ou informera cette tendance, et relèvera de choix forts de la part des acteurs impliqués. Du point de vue de la gouvernance, ce projet soulève donc des problématiques transversales à l'EEDD et la manière dont il est perçue professionnellement.

Les résultats du travail mené révèlent que **la problématique posée au début du présent rapport sous-divise le terme de « stratégie de communication » en deux parties aux enjeux distincts** : d'une part l'intégration de la vidéo dans les méthodologies de travail des professionnels l'EEDD, où la vidéo est davantage un support pédagogique, et d'autre part l'intégration de la vidéo dans la communication au sens large, où l'EEDD est l'objet d'information, et où la vidéo est un support de communication. Cette distinction semble révéler une potentielle scission actuelle, entre les anciennes méthodes dans lesquelles l'EEDD trouve ses racines, et la nécessité d'évolution dont elles font l'objet, les deux étant liées par la constance des valeurs communes des acteurs, de plus en plus renforcées par le contexte économique et social national et international.

BIBLIOGRAPHIE

École et Nature :

GERARD R., 2012. *Pour développer l'EEDD, trois organes se complètent.*

LEBORGNE M., 2011. *Dossier d'étude des stratégies de communications des réseaux territoriaux d'EEDD.*

REN, 2012. *La communication par et pour les chargés de communication des structures d'EEDD* (version du 26 novembre 2011). 22p.

REN, 2010. *Actes des rencontres École et Nature, Rencontres européennes 2010 d'éducation à l'environnement.* 84 p.

REN, 2013. *Agora 5 avril 2013 : compte-rendu.* 5p.

Métier d'animateur nature :

BANCHARD M., 2012. *Focus sur le métier d'animateur environnement.* 64p.

GERARD E. & LEFORT M., 2013. *Animateur nature : origines et construction d'un métier en voie de reconnaissance.* 20p.

Manque de nature :

PAQUOT T., 2004. *Ville et Nature, un rendez-vous manqué ?.* *Diogenes 2004/3 n° 207*, 130p - 83-94 pp.

REN, 2013. *Le syndrome du manque de nature, Nature Deficit Disorder.* Montpellier, 26p.

REN, 2011. *Règlement de fonctionnement du REN* (version de travail du 26 octobre 2011). 13p.

Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Sénat n° 151.

Agora du Réseau École et Nature vendredi 5 avril 2013. 3p.

Agora vendredi 5 avril 2013. 8p.

Média vidéo :

BACH J.-F., HOUDE O., LENA P. et TISSERON S., 2013. *L'enfant et les écrans, un avis de l'Académie des sciences.* 124 p.

MANSET G., 2009. *La vidéo, un outil essentiel pour la communication.*

La vidéo pour former par et à l'observation, revue EPS 346.

TICs, éducation et société :

AMAESSEN J.-C., 2013. « Aux origines du langage ». Émission « *Sur les épaules de Darwin* » du samedi 6 avril 2013.

BENAZET P., 2000. Évaluation du multimédia éducatif : approche sémiotique des processus cognitifs. *Communication au 3^{ème} colloque du Groupe de Recherche en Information et Communication à Montpellier.*

BERHAULT G., 2005. *Intervention au Parlement Européen le 6 octobre 2005.* 5p.

BOISNIER-BARDOU S. & PAILLIART I., 2012. Information publique : stratégies de production, dispositifs de diffusion et usages sociaux. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 149-157p.

Centre de documentation de la SDTICE, 2009. Dossier *L'éducation au développement durable avec*

le TICE.

CCA (Conseil Canadien sur l'Apprentissage), 2007. État de l'apprentissage au Canada : pas le temps de s'illusionner. *Rapport sur l'apprentissage au Canada*. Ottawa, 133p.

IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) & UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation et la science), 2005. *Proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information*.

LeMonde.fr, 2013. *Enfants et écrans : psychologie et cognition*.

LIQUETE V., DELAMOTTE E. et CHAPRON F., 2012. L'éducation à l'information, aux TIC et aux médias : le temps de la convergence ?. *Études de communication n°38*, 9-22 pp.

Ministère de l'Éducation nationale, 2009. Le développement des usages des TICE dans l'enseignement secondaire. 8p.

Réseau Idée, 2013. TIC : nouvelle ErE ?. *Symbioses n°97*, Bruxelles, 24p.

RIA L., LEBLANC S., SERRES G. & DURAND M., 2006. Recherche et formation en « analyse de pratiques ». *Recherche et formation n°51*.

SERRES A., 2008. *La culture informationnelle*. 19 p.

SERRES M., 201. *Petite poucette*. Éditions Le Pommier (Paris), collection Manifestes, 84p.

Déclaration de Prague « Vers une société compétente dans l'usage de l'information » (version française de 2003). 1p.

Développement Durable 2.0, 29 p.

Dossier action : des outils numériques pour piloter vos projets. *Le journal de l'animation n°138* – avril 2013. 82p – 40-51pp.

Les doigts dans l'emprise. *Le Canard Enchaîné*, 30 janvier 2013.

Méthodologie d'enquête :

DESCAMPS M.-A., 1999. *Méthodologie de l'enquête*.

GRAWITZ M., 2000. *Méthodes des sciences sociales* (11e édition). Dalloz, 1019 p.

MOGULTAY A., 2006. *La technique de l'enquête par questionnaire*.

PLASSARD F. *L'écoute du milieu et des acteurs d'un territoire : une pédagogie active pour percevoir la complexité*. SupAgro Florac.

SINGERY J., *Méthodologie de l'enquête*, 13p.

Méthodes d'enquête, méthodologies et techniques, 4p.

Animation de groupe de travail à distance :

Adrets, 2011. *Visioconférence, guide d'animation*. 30p.

CLEMENT F., 2012. *Groupes, à vos claviers !*. Thot cursus – formation et culture numérique.

Imagination for people, 2011. *Outils et méthodes pour faciliter la production collaborative dans les groupes de travail en ligne*.

Les-infostrategies.com, 2006. *Liste de discussion et liste de diffusion*.

Outils Réseaux, 2012. *L'écriture collaborative*.

REN, 2003. Préparer et animer une réunion, *Les cahiers de la Démocratie participative*. 71p.

VAUFREY C., 2012. *Faciliter la production d'un groupe de travail en ligne*. Thot cursus – formation et culture numérique.

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Dessin de <i>Patella vulgata</i> , surnommée « bernique » en Bretagne, anonyme.....	0
Illustration 2 : Carte mentale présentant les objectifs et les moyens des missions de stage, Julia Burger, 2013.....	1
Illustration 3 : Logo du Réseau École et Nature, Jessica Deschamps.....	3
Illustration 4 : Dessin d'une chaîne humaine apparaissant en couverture du projet associatif pour symboliser le vivre ensemble, le réseau, la solidarité, Elsa Fasolo, 2012.....	4
Illustration 5 : Logo du CFEEDD, http://www.cfeedd.org , 2013.....	5
Illustration 6 : Photographie de l'équipe salariée du Réseau École et Nature, anonyme, 2013.....	6
Illustration 7 : Aperçu visuel de la plateforme vidéo du REN, Julia Burger, 2013.....	9
Illustration 8 : Échéancier du stage, Julia Burger, 2013.....	11
Illustration 9 : Aperçu visuel de l'enquête « La vidéo, et vous ? » sur Google formulaire, Julia Burger, 2013.....	14
Illustration 10 : Tableau récapitulatif des étapes majeures du projet vidéo durant le stage, Julia Burger, 2013.....	18
Illustration 11 : Carte mentale de synthèse du tour d'horizon sur l'utilisation de la vidéo parmi les adhérents du REN, Julia Burger, 2013.....	19
Illustration 12 : Carte mentale de synthèse des recherches bibliographiques sur le lien entre la vidéo et l'EEDD, Julia Burger, 2013.....	21
Illustration 13 : Représentation symbolique du web 2.0 par une mosaïque de photographies de visages, anonyme, 2013.....	22
Illustration 14 : Planning du projet pendant la durée du stage, Julia Burger, 2013.....	24

RESUME

Le **média vidéo** est en pleine émergence parmi les acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Le **projet « L'EEDD sur vos écrans ! »**, porté par le **Réseau École et Nature (REN)** au nom de ses adhérents, consiste à développer les projets impliquant la vidéo en s'appuyant sur les projets existants, afin d'exploiter les potentialités qu'offre ce média en matière de **valorisation de l'EEDD**. L'élaboration de ce projet est l'objet du stage en milieu professionnel dont ce rapport rend compte dans le cadre de la formation en coordination de projet.

Pour **impulser ce dynamisme global** au sein du Réseau, la construction du projet est réalisée en concertation avec les adhérents, par le biais d'un **groupe de travail** consacré à cette thématique. Il est chargé de faire des propositions quant au **rôle du REN dans la démocratisation du média vidéo dans les réseaux et structures d'EEDD**. Sa réflexion s'appuie notamment sur la **phase préalable d'état des lieux**, incluant des recherches bibliographiques et une enquête.

Cet état des lieux a permis de mettre en évidence d'une part l'importance du rôle social que jouent actuellement des **TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)**, y compris dans le domaine de l'éducation, et d'autre part la prédominance de l'usage de la vidéo en tant que **support de communication**, valorisant les actions des professionnels de l'EEDD.

Les missions de stage ont été réalisées de manière à **tenir compte du contexte et à apporter des éléments d'innovation à la fois**. La **pérennité du projet** est conditionnée par les futurs choix méthodologiques, mais surtout par l'énergie déployée pour le faire vivre, et par la recherche de sources de financement.

La **logique participative** est à la base de la méthodologie de ce projet, qui a nécessité des **compétences et des outils au service de l'animation thématique de groupe**, mais surtout des **choix éthiques**. En effet, cette logique s'inscrit dans les valeurs du REN, et de l'EEDD en général, mais sa gestion opérationnelle interroge la légitimité du mode de **gouvernance des réseaux**.

MOTS CLÉS :

VIDÉO - TIC - INGÉNIERIE DE PROJET – MÉDIA – COMMUNICATION - RÉSEAU

Julia BURGER

Licence professionnelle CEEDDR, promotion 2012-2013 • UE8 – Stage en milieu professionnel
Stage du 1^{er} avril au 28 juin 2013 au Réseau École et Nature

LE DYNAMISME VIDEO

Au sein du Réseau national d'éducation à
l'environnement École et Nature

LE PROJET « L'EEDD SUR VOS ÉCRANS ! »

ANNEXES

INDEX DES ANNEXES

- Annexe 1 :** Statuts actualisés de l'association Réseau École et Nature
- Annexe 2 :** Plaquette de présentation du Réseau École et Nature
- Annexe 3 :** Projet associatif du Réseau École et Nature
- Annexe 4 :** Organigramme 2013 de l'équipe salariée du Réseau École et Nature
- Annexe 5 :** Résumés des trois projets montés à l'initiative du Réseau École et Nature
- Annexe 6 :** Analyse de la demande de stage
- Annexe 7 :** Descriptif des missions de stage
- Annexe 8 :** Synthèse du tour d'horizon de l'utilisation de la vidéo dans les réseaux et structures d'EEDD
- Annexe 9 :** Synthèse des recherches bibliographiques sur le lien entre la vidéo et l'EEDD
- Annexe 10 :** Contenus de l'enquête « La vidéo, et vous ? »
- Annexe 11 :** Résultats complets de l'enquête « La vidéo, et vous ? »
- Annexe 12 :** Charte du groupe de travail vidéo
- Annexe 13 :** Compte-rendu de la première réunion du groupe de travail vidéo
- Annexe 14 :** Tableau des objectifs et des actions du projet « L'EEDD sur vos écrans ! »

Annexe 1



STATUTS

Modifiés les : 06 septembre 1992, 27 août 1995, 16 mars 1996, 8 mars 1997, 4 avril 1998, 31 mars 2001, 25 mars 2006.

Dernières modifications le 27 mars 2010.

Article 1 - Constitution

Il est constitué une Association "Réseau École et Nature" entre les membres adhérents aux présents statuts, selon la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Article 2 - Siège social

Le siège social est fixé à Montpellier (34.000). Il pourra être transféré en tout autre lieu sur décision du Conseil d'administration.

Article 3 - Objet social

- Informer, sensibiliser, éduquer, former par tous moyens appropriés des citoyens concernés et responsables de leur environnement.
- Faire progresser et promouvoir l'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable partout, pour tous et à tous les âges de la vie.
- Favoriser, par la mise en œuvre de services communs et l'utilisation de tous supports éducatifs, la mission éducative et la vocation sociale attachées aux objectifs de l'association, en intervenant dans tous les milieux sociaux (ruraux ou citadins) y compris les plus défavorisés.
- Etre un carrefour d'expériences des praticiens et acteurs de terrain et un laboratoire pour l'avenir (rencontres et bulletins).
- Réunir des personnes morales et physiques venues d'horizons différents impliqués directement ou indirectement dans l'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable.
- Favoriser des approches pluridisciplinaires passant par des méthodes actives et participatives.
- Etre un partenaire privilégié des instances administratives des collectivités publiques et de tous les organismes concernés par l'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable.
- Promouvoir la culture du partenariat avec diverses sphères d'acteurs, la défense du fait associatif et l'intérêt général.
- Représenter les acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement vers un développement durable tout en favorisant la notion de réseau, le cadre collectif, la concertation et la coopération.
- Augmenter, par la mise en œuvre de services communs, l'efficacité et la quantité des activités réalisées par ses membres.
- Favoriser le travail en synergie et de façon cohérente entre les réseaux territoriaux.

Le Réseau École et Nature répond à cette demande pour l'échelon national. Il est donc créé au sein du REN, un groupe qui prend le titre de « Comité permanent des réseaux ».

Mission :

Ce comité permanent devra :

- Assurer la bonne articulation entre les différents niveaux territoriaux.
- Faciliter la conduite des projets communs aux réseaux.

Le Réseau École et Nature s'engage à prendre en compte les travaux de ce comité permanent dans son programme d'action.

Article 4 - Adhérents

Les adhérents de l'association sont répartis en deux collèges :

- Le Collège des Personnes Morales : associations et organismes qui poursuivent des buts analogues à ceux cités à l'article 3.
- Le Collège des Personnes Physiques : enseignants, éducateurs, animateurs, techniciens concernés à titre individuel...

Les adhérents versent une cotisation annuelle (différente selon les collèges).

Article 5 - Admission / Radiation

L'admission de nouveaux adhérents est prononcée par le Conseil d'administration. Elle implique l'adhésion aux présents statuts. La décision du Conseil d'administration n'a pas à être motivée.

La qualité d'adhérent de l'association se perd :

- par démission ou par non renouvellement de sa cotisation
- par radiation prononcée par le Conseil d'administration.

Article 6 - Assemblée générale

- L'Assemblée générale comprend tous les adhérents à jour de leurs cotisations.
- L'Assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an sur convocation du Bureau adressée au moins un mois à l'avance. L'ordre du jour, fixé par le Conseil d'administration, est joint à la convocation.
- L'Assemblée générale délibère et statue sur le rapport moral et sur le compte-rendu financier de l'exercice précédent, ainsi que sur le budget prévisionnel et le plan d'action de l'exercice à venir. Elle fixe le montant des cotisations.
- Chaque adhérent a une voix délibérative. Le vote par procuration est autorisé dans la limite d'une seule procuration par adhérent. Le vote par correspondance n'est pas autorisé.
- Une Assemblée générale extraordinaire peut-être réunie sur convocation du Bureau, soit sur décision du Conseil d'administration, soit sur la demande d'au moins la moitié des adhérents.
- L'Assemblée générale ordinaire délibère à la majorité absolue des voix exprimées.
- L'Assemblée générale extraordinaire délibère à la majorité des 2/3 des voix exprimées.

Article 7 - Conseil d'administration

- Le conseil d'administration est composé d'au moins 8 adhérents. Ce sont des personnes physiques à titre individuel et/ou des personnes représentant nominativement une personne morale par laquelle elles sont mandatées.
- Ne peut être candidate qu'une personne physique ou morale adhérente depuis un an minimum à la date de l'AG. Pour la personne morale, son représentant doit être adhérent ou salarié de la structure depuis un an minimum.
- Chaque personne morale peut nommer un binôme « bénévole/salarié » ou « bénévole/bénévole » ou « salarié/salarié » pour sa représentation, tout en n'ayant qu'une seule voix délibérative.
- Les administrateurs sont élus à la majorité des voix de l'Assemblée générale pour trois ans. Ils sont rééligibles.
- Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du Bureau ou sur demande du tiers au moins de ses membres.
- Le Conseil d'administration délibère si le quorum est atteint, ce quorum étant fixé à la moitié des membres élus. Les décisions sont prises aux 2/3 de ses voix présentes ou représentées.
- Chaque membre du CA peut donner pouvoir à un autre membre du CA. Un administrateur ne peut détenir plus d'un pouvoir.
- Le Conseil d'administration est renouvelable par tiers tous les ans.
- Un administrateur absent aux réunions du conseil d'administration pendant un an peut être radié sur décision du CA.

Article 8 - Bureau

- Le CA élit en son sein un Bureau de 8 membres au maximum, tous coprésidents, exerçant solidairement des responsabilités.
- Ne peut être candidat qu'un adhérent membre du CA depuis un an minimum à la date de l'AG.
- Le CA fixe annuellement la répartition des responsabilités des postes de coprésident(e)s.

Article 9 - Fonction du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'association.

- Il élit le Bureau parmi ses membres.
- Il valide le règlement de fonctionnement proposé par une commission de rédaction constituée au sein du CA.
- Il prépare le programme d'action de l'association et délibère sur sa mise en oeuvre.
- Il prépare le budget.
- Il propose les modifications des statuts.

Article 10 - Fonction du Bureau

Le Bureau a pour mission de :

- assurer le fonctionnement normal du réseau
- recruter les personnels
- ordonnancer les dépenses.

L'association peut ester en justice. L'un des co-président(e)s sera désigné par le Bureau en cas de nécessité pour la représenter dans tous les actes de la vie civile.

Article 11 - Les ressources de l'association

Elles se composent :

- des cotisations de ses adhérents,
- des subventions et contributions des établissements publics, semi-publics, ou privés,
- des dons et libéralités diverses,
- des produits de ses activités et de toutes autres ressources autorisées par la loi.

Article 12 - Modification

Les présents statuts peuvent être modifiés en Assemblée générale extraordinaire sur proposition du Conseil d'administration ou du tiers des adhérents.

Article 13 - Dissolution

En cas de dissolution prononcée par au moins deux tiers des adhérents présents ou représentés à une Assemblée générale extraordinaire réunie à cet effet, l'actif net est dévolu à une association poursuivant les mêmes buts.

Statuts adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 27 Février 1990, modifiés par l'Assemblée générale du 27 mars 2010.

Le co-président en charge du Projet politique
Philippe RABATEL



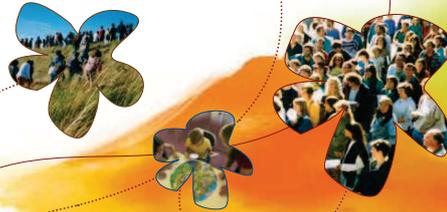
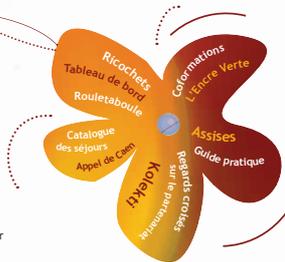
Annexe 2

AGIR !

- Mettre en lien les acteurs
- Impulser des pratiques pédagogiques innovantes
- Informer
- Soutenir les acteurs
- Participer à la représentation de l'éducation à l'environnement au niveau national et international
- S'inscrire dans une réflexion permanente sur l'éducation à l'environnement vers un développement durable

CONCRÈTEMENT

- Des rencontres d'acteurs : congrès, rencontres européennes, formations...
- Des groupes de travail pour s'impliquer dans les actions
- Un site Internet pour mutualiser et échanger
- Des ouvrages collectifs
- Des dispositifs pédagogiques
- Des outils pour développer son activité
- Une implication politique : CFEEDD, DEDD, WEEC, CNVA...



VOUS ÊTES

- animateur à la recherche de ressources pédagogiques, d'expériences pour construire un projet d'EE ou pour organiser un festival avec une gestion cohérente,
- enseignant et vous souhaitez participer à des échanges entre classes sur le thème de l'énergie, de l'eau, de la mobilité, de la nature...
- élu d'une collectivité et vous souhaitez mettre en place des animations pédagogiques sur la gestion des déchets, la consommation, la participation citoyenne...
- journaliste à la recherche de témoignages pour illustrer un dossier,
- citoyen et vous avez envie de partager des idées, des réflexions,
- étudiant en quête d'informations sur les filières professionnelles,
- naturaliste et vous recherchez des exemples d'actions menées sur la thématique de la biodiversité,
- entrepreneur et souhaitez impliquer vos salariés dans une démarche « responsabilité sociétale des entreprises » (RSE) ...

... ENSEMBLE, PARTICIPIONS À LA CONSTRUCTION DU MONDE



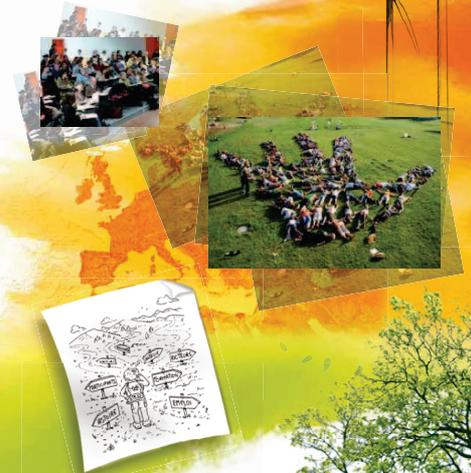
RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE
 Association reconnue d'intérêt général
 et agréée jeunesse et éducation populaire
 474, allée Henri II de Montmorency
 34000 Montpellier - 04 67 06 18 70
 info@ecole-et-nature.org - www.reseauecoleetnature.org

Votre contact local



**RÉSEAU
 ÉCOLE ET NATURE**

L'éducation à l'environnement
 vers un développement durable
 pour comprendre le monde,
 agir et vivre ensemble



LE RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

Une association d'acteurs engagés, artisans d'une éducation à l'environnement, source d'autonomie, de responsabilité et de solidarité avec les autres et la nature.

Un espace de rencontres et d'échanges pour partager ses expériences et repenser son rapport au monde.

Un espace convivial de projet et d'innovation pédagogique pour créer des ressources.

Un tremplin pour mener des actions à toutes les échelles de territoire.

Un partenaire reconnu pour porter des projets collectifs et représenter ses acteurs au niveau national et international.

ENSEMBLE, POUR FAIRE PROGRESSER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement (EE) met en œuvre des méthodes actives fondées sur la pratique de terrain, la créativité, le travail de groupe et une vision large et plurielle. Elle s'adresse à tous les humains. Elle vise à rendre chacun acteur, responsable pour la mise en place d'une société de l'interaction et du respect mutuel.

C'est une école de la participation et de la solidarité avec les autres et la planète, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain.

UNE STRUCTURE EN RÉSEAU

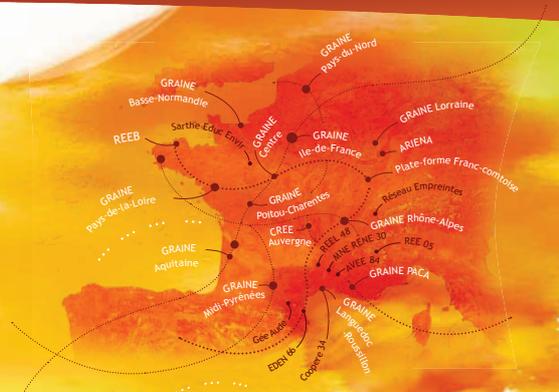
Lancée en 1980, la mise en réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) s'est développée à toutes les échelles de territoires.

Réseaux national, régionaux, départementaux permettent à tous les acteurs de se réunir, échanger, tisser des solidarités, construire des dynamiques collectives...

Fondé sur une culture d'action horizontale, participative et démocratique, ce fonctionnement permet à chacun : individuels (animateurs, enseignants, éducateurs, citoyens...) ou structures (associations, collectivités, syndicats, entreprises...) de s'investir à l'échelle territoriale de son choix.

En 2010 ce sont 27 réseaux territoriaux actifs et ouverts, organisés sous forme associative, qui relient plusieurs centaines d'acteurs de l'environnement et de l'éducation.

Chacun de ces réseaux organise son action de sa propre manière tout en veillant à faciliter la mutualisation et la mise en synergie de leurs actions pour contribuer à un projet commun « faire connaître et progresser l'EEDD ».



LES RÉSEAUX PRÈS DE CHEZ-VOUS

Fins connaisseurs des dynamiques territoriales, les réseaux sauront vous orienter et vous accompagner dans vos projets d'EEDD. Ils pourront mobiliser les acteurs de terrain sur des actions concrètes (animations, rencontres, concertations...).

Acteurs du développement local, ils publient des annuaires et des outils d'information qui faciliteront vos démarches. Ils organisent des événements et des formations pour encourager les échanges d'expériences, l'acquisition et le partage de savoirs. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux :

www.reseauecoleetnature.org/lesreseauxpresdechezvous

Le réseau, c'est aussi des personnes relais impliquées sur leur territoire, disponibles pour vous accompagner et vous orienter.
Retrouvez leurs coordonnées : www.reseauecoleetnature.org/relais



Annexe 3

PROJET ASSOCIATIF RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

Réseau national d'Education à l'Environnement
et au Développement Durable



RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

L'éducation à l'environnement
pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble

SOMMAIRE

POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF	3
RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES DE LA MÉTHODOLOGIE	3
▶ De l'automne 2010 jusqu'en mars 2012	
BREF HISTORIQUE	4
IDENTITÉ ET VALEURS	4
▶ Le Réseau École et Nature, c'est qui ?	▶ Pour une vision du monde partagée, solidaire et responsable
▶ A qui s'adresse-t-il ?	Une éducation au vivant : Nature, terrain et territoire... ... et au développement durable
ORIENTATIONS	6
▶ Vers quoi désire-t-on aller tous ensemble ?	La démocratie et la représentation La convivialité, la liberté et l'intelligence collective
L'ouverture L'exploration pédagogique	▶ Des objectifs stratégiques
UNE TRIPLE ENTRÉE POUR UN PROJET ASSOCIATIF GLOBAL	7
● Une organisation en réseau	● Une entrée pédagogique
Comment tendre vers ces principes, valeurs et objectifs ? Le REN dans un paysage complexe de l'EEDD Forme d'organisation : réseau, collectif, espace	La pédagogie du vivant La pédagogie par la diversité Des pédagogies actives La pédagogie du partenariat
● Une vision politique	
LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	10
▶ Le Plan Pluriannuel d'Action (PPA), la traduction concrète du projet	▶ La gouvernance au sein du REN
▶ La relation avec les adhérents (personnes physiques, personnes morales, relais, entreprises, collectivités territoriales, écoles, etc.)	Elle est issue de constats Elle repose sur des principes Elle fait des propositions Méthode et échéances Le principe Fonctionnement Les modalités de vote
Modalités d'adhésion Les différents adhérents du REN Le REN apporte aux adhérents Les adhérents s'impliquent dans le REN	
LES MOYENS DU PROJET	14
▶ Les moyens humains	▶ Les moyens financiers
LEXIQUE	15

POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif (PA) permet aux adhérents de se projeter vers l'avenir. Reprenant les valeurs et fondements de l'association, il pose des principes d'actions et les modalités générales de fonctionnement. Le projet associatif est un processus dynamique, amené à évoluer en fonction de la vie du réseau.

Le PA apporte de la clarté sur ce que nous sommes, il décrit vers quoi nous souhaitons aller, cela en lien avec la charte du REN qu'il conviendra de faire évoluer et avec les statuts de l'association. Le projet associatif pose les jalons nécessaires pour notre organisation à court et moyen terme. Il redonne l'initiative pour participer à la transformation culturelle nécessaire au vivre ensemble dans la société.



RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES DE LA MÉTHODOLOGIE

▶ De l'automne 2010 jusqu'en mars 2012

Une première phase, commencée fin 2010, a permis de mettre en marche la réflexion sur le projet associatif en recherchant et identifiant des textes de références existants, afin d'établir une grille de lecture et un questionnaire de recueil des attentes et représentations de chacun. Le questionnaire a été envoyé sur les listes de diffusion mail du réseau et une relance téléphonique ciblée a été effectuée.

Une synthèse des réponses aux questionnaires, une trame du PA, ainsi qu'une « photographie » reprenant des éléments forts de textes structurants a été envoyée à tous les adhérents avant l'AG 2011.

Les premiers débats ont eu lieu pendant l'AG parisienne de mars 2011, suivis d'un temps le dimanche matin constitutif d'un groupe de travail qui a permis d'enclencher la phase 2.

La deuxième phase, commencée au printemps 2011, s'est

concentrée sur la mise en place de réunions téléphoniques et physiques dans les territoires, afin de préparer le séminaire d'octobre, point d'orgue de la réflexion collective.

Le conseil d'administration du REN, qui a suivi ces différentes étapes, propose une version rédigée du PA envoyée aux adhérents avant le congrès 2012, pour être débattue et validée lors de l'AG.

L'assemblée générale de 2012 a réuni 32 adhérents à Dinard qui répartis en trois groupes ont apporté des contributions sur « les points de débat ».



BREF HISTORIQUE

Avec les rencontres nationales École et Nature de 1983, c'est l'action éducative par et pour la nature et l'environnement qui devenait un projet partagé, collectif, national.

Pendant 7 ans (1983 à 1990) le réseau a fonctionné et produit sans avoir d'existence formelle. École et Nature était une association de fait.

En 2012 les personnes impliquées dans l'action en faveur de ce qu'on appelle aujourd'hui l'EEDD sont devenues beaucoup plus nombreuses : les réseaux territoriaux se développent aux différentes échelles de territoire, des collectifs sont apparus, des Espaces de Concertation se construisent.

Dans cette grande complexité, dans ce mouvement assez insaisissable, le projet associatif du Réseau École et Nature (REN) a besoin d'être réexaminé, pensé, précisé, redéfini.



IDENTITÉ ET VALEURS

“ Nous déclarons que le réseau doit réaffirmer son identité et ses valeurs. ”

► Le Réseau École et Nature, c'est qui ?

Ce qui fonde notre identité c'est l'éducation à l'environnement - l'éducation à la nature ; et ce vers quoi nous sommes « socialement » appelés : l'écocitoyenneté et le développement durable.

Le réseau est constitué d'une diversité d'acteurs, adhérent ou non, se reconnaissant dans le projet associatif, les valeurs et les documents fondateurs : réseaux territoriaux, associations locales, associations nationales, enseignants, chercheurs, éducateurs, professionnels du sport, professionnels de la santé, professionnels de la culture, professionnels du tourisme, citoyens, entreprises, entreprises individuelles, collectivités, élus et techniciens, établissements scolaires, services de l'Etat...

La diversité c'est notre culture.

Le réseau affiche une identité forte : 26 réseaux d'acteurs organisés dans les territoires, représentant eux-mêmes des centaines d'associations, sans oublier les personnes physiques, tous avec des valeurs communes, de la cohérence, des méthodologies actives et participatives, des pratiques ancrées sur le terrain, la création de liens humains, un engagement politique non partisan. Le faire ensemble, c'est aussi faire avec « les autres », partager. Cette culture du partenariat, nous cherchons à la développer avec un grand nombre d'organisations.

En même temps que nous affichons le fait associatif et ce qui le caractérise dans ses modalités de fonctionnement (gestion désintéressée, engagement bénévole...), nous pensons que le REN est partie in-

tégrante d'une toile complexe ouverte à l'ensemble des acteurs de l'EEDD. Le REN est une association de loi 1901, qui s'inscrit dans la défense de l'intérêt

général, la solidarité dans l'espace et le temps et qui est partie intégrante du champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

► A qui s'adresse-t-il ?

L'EEDD c'est informer, sensibiliser, former et éduquer partout, pour tous et tout au long de la vie.

L'association REN dont les statuts ont été déposés en 90 doit être vue comme un organe apportant de la vitalité au réseau et en aucun cas comme étant le réseau lui-même. Le réseau des acteurs de l'EEDD est bien plus large et concerne bien plus de monde que les 280 adhérents directs du REN. Le cœur du réseau est bien constitué par les centaines d'adhérents des structures adhérentes au REN et c'est avec tous ceux-là, évalués à 1000 personnes physiques et 1000 personnes morales, que

nous devons agir et nous rendre utile. Adhérents ou pas, salariés, bénévoles... s'impliquent collectivement pour faire vivre plus fort, plus intensément le grand réseau des citoyens désireux de voir l'EEDD s'épanouir à hauteur des enjeux. Une personne participant à une rencontre régionale ou nationale ou à tout autre événement est en droit de se sentir appartenir au réseau sans verser de cotisation à quiconque. Il y a d'autres manières de participer et de se rendre utile que d'acquiescer une cotisation. Mais sans adhérer, une personne ne peut pas intervenir sur le destin de l'association Réseau École et Nature.

► Pour une vision du monde partagée, solidaire et responsable

Le projet du REN s'inscrit dans la protection du vivant. Ce projet est aussi tourné vers une éducation sociale pour aller vers la nécessaire métamorphose et sortir de cette crise sociale, écologique omniprésente.

Le REN promeut une éducation populaire, laïque, émancipatrice et humaniste qui s'appuie sur la rencontre du vivant et l'action immédiate. Cette éducation participe à la conscience de notre propre place en tant qu'être humain dans la nature, dans la cité et dans le monde. Le REN doit être une aide pour faire ensemble, un appui pour l'action.

Une éducation au vivant : Nature, terrain et territoire...

Nous réaffirmons notre pratique d'éduquer à, dans, par et pour la nature et l'environnement. Si les réseaux de l'EEDD se caractérisent par l'action de terrain incluant l'espace urbain, nous nous plaçons aussi comme des acteurs sur un territoire dans lequel la dimension humaine occupe une grande place. C'est cette éducation ancrée dans les territoires que nous considérons comme un levier effi-

cace, cohérent avec nos valeurs devenant réalité par la participation citoyenne.

... et au développement durable

Nous retrouvons dans nos échanges l'idée d'une acquisition progressive du concept de développement durable, une appropriation, mais aussi le besoin d'une déconstruction pour proposer notre propre vision du développement durable : compter et partager les richesses autrement, promouvoir l'intelligence collective et l'hétérogénéité comme facteur de richesses, réhabiliter une forme de lenteur et le droit à l'erreur dans tout apprentissage, donner sa place au féminin, agglomérer les initiatives créatrices...

ORIENTATIONS

► Vers quoi désire-t-on aller tous ensemble ?

Il nous faut sans cesse garder à l'esprit les valeurs qui nous portent dans nos émotions pour inventer une façon de se rendre utile, transformer le monde, créer des liens avec le réel, être plus juste. Une volonté forte se fait jour de tendre vers la cohérence entre le dire et le faire.

L'ouverture

Le réseau s'agrandit dès qu'il trouve un nouveau relais. Le réseau, au sens large, est un lieu d'accueil et d'ouverture (solidarité locale et internationale, santé, culture, agriculture, sport, recherche, économie sociale et solidaire...). Il accueille tous ceux qui se reconnaissent, nous enrichissent, dans un cadre éthique et en référence à nos valeurs.

L'exploration pédagogique

Le réseau est une pépinière, un laboratoire, un terrain ; c'est aussi une source d'expertise et de formation qui accompagne et soutient les acteurs de l'EEDD. Nous promovons une forme d'éducation à l'émancipation, à la complexité, au politique. Réapprenons à prendre des risques ensemble. Favoriser les initiatives et être dans l'innovation est le cœur du réseau. Le réseau c'est aussi la mutualisation, la recherche pédagogique, la production et la diffu-

sion de ressources qui crée du lien et un sentiment d'appartenance. C'est pourquoi il est primordial de toujours déclencher la parole sur la pédagogie active, le dialogue, l'écoute...

La démocratie et la représentation

Une des fonctions clefs du réseau est d'être en veille et de faire circuler l'information. L'une des forces d'être organisé en réseau est cette rapidité de circulation de l'information, cette capacité à mutualiser les informations collectées par chacun.

L'attention, la participation, la construction collective et la capacité à inventer d'autres formes de fonctionnement démocratique servent une culture commune pour apprendre à vivre, à être humain, citoyen, à produire et consommer différemment.

La convivialité, la liberté et l'intelligence collective

L'aventure École et Nature a, à sa source, la décontraction, l'amitié et le sens de l'humour. Si on s'y occupe d'affaires sérieuses, on ne s'y prend pas au sérieux, tout en s'appuyant sur un professionnalisme avéré. Convivialité, plaisir dans l'action, mise en œuvre de l'intelligence collective dans le respect, l'écoute et la confiance, c'est la marque du REN.

► Des objectifs stratégiques

- **Mettre en relation** les acteurs de l'EEDD dans leur diversité, créer des connexions, faciliter les rencontres, faire circuler les informations...
- **Mettre à disposition des outils, des ressources et des savoir-faire** : outils pédagogiques, outils organisationnels, gouvernance, formation...
- **Représenter les acteurs de l'EEDD**, travailler à leur reconnaissance, faire connaître leurs attentes, leurs actions ; rendre lisible l'EEDD...
- **Favoriser l'innovation, la démarche de recherche-action.**



UNE TRIPLE ENTRÉE POUR UN PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

- 1 UNE ORGANISATION EN RÉSEAU
- 2 UNE ENTRÉE PÉDAGOGIQUE
- 3 UNE VISION POLITIQUE



1 Une organisation en réseau

Comment tendre vers ces principes, valeurs et objectifs ?

Avec les territoires, en incitant l'engagement des réseaux au sein du CA du REN et en multipliant les temps de rencontre (assises, rencontres, évènements...), il s'agira aussi de communiquer, d'informer, de soutenir et de valoriser l'existant.

Le REN dans un paysage complexe de l'EEDD

Le paysage de l'EEDD s'est complexifié ces dernières années.

La question des relations entre le REN, les Réseaux territoriaux, le CFEEDD, l'ENC, les ETC reste posée et trouve sa réponse dans le cheminement collectif. C'est en tant que membre de la société civile que le REN se positionne dans le paysage de l'EEDD, en première ligne dans le dialogue avec les pouvoirs publics locaux et nationaux.

* REN et Réseaux territoriaux

Les objectifs prioritaires des réseaux territoriaux, GRAINE(s), ARIENA, REEB, CREEA, Plateforme Franc-comtoise, réseaux départementaux et infra-départementaux sont d'accueillir, d'échanger, de mutualiser, d'innover, de créer pour ceux qui font l'EEDD. Ils participent à la mise à disposition de moyens d'échange, d'outils, de dispositifs.

* REN et CFEEDD

L'association CFEEDD a été créée suite à une action mondiale, pour se regrouper, pour porter un message au niveau des ministères. Asso-

ciant associations et syndicats, il représente la société civile de l'EEDD et il comprend aussi les parcs naturels régionaux. Son objectif est de faire le poids, de se faire entendre par l'État. Le CFEEDD a été constitué d'organisations nationales alors que le REN est issu de personnes physiques tout d'abord, puis d'associations locales. Le CFEEDD, ce sont 31 structures en 2012.

Un besoin d'avoir une parole indépendante du CFEEDD est exprimé au sein du REN.

Forme d'organisation : réseau, collectif, espace

Des adhérents identifient trois fonctions, dont voici une « définition » :

Le réseau met en relation de façon horizontale les acteurs EEDD (personnes physiques ou personnes morales). Il est ouvert, se propageant il ne connaît pas de limite dans l'espace. Il se constitue sur l'échange entre les acteurs dans leur diversité. Il est un lieu de conception collective de projets et d'élaboration d'une culture commune. Écoute, fraternité, convivialité sont des principes constitutifs du réseau. Le réseau fonctionne sans sommet ni centre, il n'est pas hiérarchique. Il ne se contrôle pas, mais s'autorégule. Il permet une grande réactivité. L'information se propage rapidement par l'intermédiaire de ses membres qui sont autant de relais d'information. Sa durée de vie dépend de la mobilisation de ses membres.

Le Réseau c'est aussi un laboratoire social multipolaire qui exprime la complexité, l'intensité de l'action, la bienveillance, la transparence et la

convivialité. Le Réseau est un assemblage d'acteurs libres, connecté et centré sur son objet (EEDD). Il est impliquant et permet à chacun de pouvoir s'investir en fonction de ses possibilités, compétences et envies. La richesse de ce mode d'action est sa capacité à combiner une pluralité d'intérêts et de points de vue différents.

Le collectif rassemble le plus largement possible des acteurs organisés et diversifiés qui se mobilisent pour le développement de l'EEDD. Le collectif tend à devenir légitime et représentatif, il vise à faire poids. Son but est de trouver le moyen de s'inscrire dans le rapport de force avec l'autorité publique. Dans le collectif, les intérêts de chacun peuvent être différents, mais l'objet du collectif est partagé par tous. Le collectif est un instrument de dialogue. Désignant des porte-paroles, le collectif définit des propositions et des orientations qui tendent à influencer la politique du territoire.

2 Une entrée pédagogique

L'EE vise à faire comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit critique pour agir et vivre ensemble. L'EEDD vise l'autonomie de l'individu.

Notre entrée c'est l'éducatif, l'émancipation, l'écoute, le développement de l'aptitude à participer au débat.

La pédagogie du vivant

L'éducation à la nature, dans la nature. Ce contact avec le terrain, l'importance du réel, le contact direct avec les éléments et l'objet étudié sont des étapes fondamentales de construction de l'individu, pour mieux vivre ensemble.

La pédagogie par la diversité

Diversifier les approches, alterner les méthodes, le participant est acteur de son apprentissage. L'EEDD c'est permettre l'expérimentation, réhabiliter le processus essai-erreur.

Le REN a une posture d'accompagnement et d'expertise. Il tend à être un outil de travail performant

L'Espace Territorial de concertation (ETC) met autour de la table l'ensemble des parties prenantes du territoire : Services de l'Etat, collectivités, associations, syndicats, entreprises et acteurs territoriaux organisés à d'autres échelles. Les participants sont tous sur un pied d'égalité, aucun n'est au centre. L'ETC définit une stratégie territoriale de l'EEDD dans lequel tous se reconnaissent et il assure un suivi de sa mise en œuvre. Il produit une culture commune entre les personnes issues des différentes sphères. L'espace de concertation n'a de sens qu'à partir du moment où les acteurs associatifs sont en capacités de s'organiser et porter une parole dans ces espaces.

Aujourd'hui, le REN considère que les systèmes de concertation sont les modes d'organisation à privilégier.

et cohérent, au plus près des adhérents. C'est un «laboratoire» pour l'innovation.

Nous avons la volonté de développer la recherche-action, l'expérimentation, et valoriser, des pratiques exemplaires, des initiatives territoriales et les développer à l'échelle nationale et au-delà.

Des pédagogies actives

La pédagogie de projet, qui avait une grande place dans nos actions toutes ces années, a préparé le terrain pour toutes les méthodologies participatives et les diverses approches (sensorielle, scientifique, imaginaire, émerveillement...) amenant chacun à être acteur.

Désireux d'éviter les pratiques d'injonctions comportementales, le REN développe une éducation basée sur la transmission, la construction et l'accompagnement (avoir soin de, prendre soin de, être attentif à).

La pédagogie du partenariat

Le REN se reconnaît d'une culture partenariale tra-

vaillant avec les services de l'Etat, les collectivités et les entreprises. Il est favorable à l'ouverture permanente à d'autres réseaux du champ de l'ESS, de l'éducation au développement, à la solidarité internationale, à la citoyenneté, à la culture, à la santé, au sport... De même le REN affirme l'importance du partenariat avec le monde de la recherche et de l'université. Les acteurs du réseau favorisent de plus en plus les liens avec les chercheurs en pédagogie, en éducation. Le réseau soutient ces initiatives et s'y implique en accueillant sur ses temps forts, rencontres, séminaire, congrès, ses compagnons de route.

La culture partenariale se traduit aussi concrètement par l'importance que l'on accorde au choix des lieux pour tout type de rencontre que nous organisons. Le souhait est là, d'aller toujours vers plus de cohérence entre le propos éducatif et ce que nous vivons au quotidien.

Le projet du REN c'est aussi l'absence de prosélytisme.

3 Une vision politique

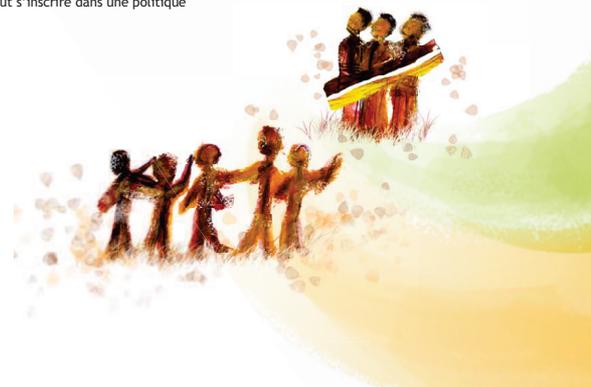
* Le REN dans l'engagement politique

Le REN a toute sa place au sein du CFEEDD et de l'ENC pour interpellier et contribuer à la construction des politiques publiques nationales. De même au travers des réseaux territoriaux, le REN intervient dans les politiques territoriales.

Au besoin exprimé par certains de clarifier ce que l'on entend par « politique », est avancé que faire de la politique pour le REN, ce n'est pas seulement interpellier, c'est aussi participer à la construction de la politique nationale de l'EEDD en évitant toujours toute instrumentalisation.

Le REN, au-delà de la protection de l'environnement, qui est plus spécifiquement du ressort d'autres réseaux, veut s'inscrire dans une politique

d'accompagnement du changement de société dont nous sentons la nécessité. Pour cela il se positionne clairement sur les champs de l'EEDD que sont l'environnement au sens large, la citoyenneté, la solidarité, l'équité. Avoir un positionnement politique, c'est permettre de savoir quoi dire à l'extérieur, que chaque représentant du REN puisse s'appuyer sur une position commune et dire « je représente le réseau et tous les réseaux régionaux sur cette position ».



LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET



Plusieurs articulations seront présentées dans ce chapitre : entre instances décisionnelles et adhérents au sens large, entre temps bénévole - temps professionnel.

La mise en œuvre du projet associatif du REN passe d'abord par son appropriation par chaque adhérent lorsqu'il adhère au réseau.

► Le Plan Pluriannuel d'Action (PPA), la traduction concrète du projet

Le projet du REN est organisé en Plan pluriannuel d'actions autour des axes suivants :

- Fonctionnement général
- Soutien aux acteurs et représentation

- Education, dispositifs et innovations pédagogiques
- Formations, Rencontres
- Communication

Voir PPA en annexe

► La relation avec les adhérents (personnes physiques, personnes morales, relais, entreprises, collectivités territoriales, écoles, etc.)

Modalités d'adhésion

Adhérent : a payé sa cotisation à l'association
Les demandes d'adhésion arrivent au siège du REN puis sont envoyées, pour les structures, au CA pour validation.

Les différents adhérents du REN

- Les individuels,
- Les associations locales et nationales,
- Les établissements d'enseignement,
- Les collectivités,
- Les entreprises,
- Les réseaux territoriaux.

Le REN apporte aux adhérents

* Un lieu de créativité et d'innovation pédagogique

Réinscrire le « laboratoire d'idées », l'exploration pédagogique au sein du projet du REN en l'organi-

sant. Parler du foisonnement d'idées au sein du réseau au travers des possibilités offertes à chacun de soumettre un projet, une initiative à tous au travers des listes de diffusion spécifiques ou généralistes.

La créativité et l'innovation seront encouragées au sein du REN en améliorant la lisibilité des groupes de travail existants avec une liste des groupes de travail et des personnes référentes avec leurs coordonnées ; La liste peut être présentée sur notre site internet (espace adhérents) ainsi que dans le Bulletin des Adhérents du Réseau (BAR), une à deux fois par an avec aussi son affichage lors de l'AG (format panneaux), lors des rencontres.

De plus, le REN offre la possibilité à chacun de se retrouver et d'échanger sur des sujets plus larges lors de rencontres ou de séminaires de réflexion. Moments de respiration dans le concret de nos quotidiens, ouvrant nos esprits qui prennent enfin le temps. Nous faisons preuve d'une créativité accrue dont les fruits viennent ensuite enrichir nos quotidiens. C'est la place de la mise en œuvre des savoir-faire de tous.

* Un lieu de mise en lien, de mise en relation, d'information

Une centaine de listes de diffusion mail, outils coopératifs en ligne, existe aujourd'hui au sein du REN ou sur le site éduc-envir.

Y compris pour les non-adhérents, le REN offre la possibilité d'être inscrit sur certaines listes de diffusions ouvertes (ex. liste eedd ; liste e3d ; liste art et nature). Un site Internet avec le site général et les plateformes thématiques (eau, conso - déchets, nature biodiversité, éco mobilité) où chacun peut participer. Une Newsletter Kolekti, diffusée à 3700 abonnés.

Des dispositifs pédagogiques mis en commun et sur lesquels des groupes de travail se réunissent pour les faire évoluer.

Des ouvrages rédigés collectivement, diffusés très largement, empruntables dans nombre de centres de ressources de nos adhérents en territoire.

Remettre à jour l'accueil des nouveaux : dans les différents temps de regroupements (congrès, rencontres, etc.).

Cet accueil des nouveaux pourrait être une fonction du relais : prendre contact avec un nouvel adhérent (mail ou téléphone). Un permanent du REN renvoie le contact au relais le plus proche pour la mise en relation.

* Un lieu de construction de la parole politique

La parole des acteurs de l'EEDD se construit autant dans les temps de rencontres physiques (journées réseaux, congrès...) que dans l'échange d'informations via les listes électroniques. Les adhérents peuvent interpellier le REN et ses membres sur tout sujet politique et être éventuellement soutenus dans leurs démarches par le REN.

Les adhérents s'impliquent dans le REN

* L'expression des envies et des projets

L'objectif est de donner une photographie de la dynamique des territoires en relation avec les projets du REN et faciliter la mise en relation et la synergie des projets entre les territoires et entre les territoires et le REN.

S'appuyer sur les réseaux et les relais pour qu'ils renvoient les grands projets, les tendances sur leurs territoires, sous un format visible et « remplissable » par tous.

L'idée est de faire remonter les envies des territoires pour une mise en commun et une synergie. Ce n'est pas le projet du REN en tant que tel qui est défini

ainsi mais bien la mutualisation de projets des territoires qui peuvent ensuite être travaillés par des adhérents qui se seront trouvés au sein du REN.

* Dans les groupes de travail, les comités de pilotage,

Au travers du site Internet, et des autres outils présentés précédemment, il est plus facile de faire le lien avec les comités de pilotage et les groupes de travail. Chaque adhérent ou non adhérent peut intégrer ces groupes ou comités et y apporter ses propres compétences et savoir-faire.

* En étant relais

Les relais sont une spécificité du fonctionnement du REN. Ils structuraient l'association avant le dépôt des statuts. Tisseurs de liens, colporteurs de projets, veilleurs et « alarmeurs » sur les tendances et les décisions prises dans les administrations ou collectivités locales partenaires de l'EEDD, ils sont promoteurs d'actions et d'initiatives.

Le REN réaffirme l'importance de la fonction de relais en son sein.

Les relais sont des personnes physiques ou morales qui adhèrent au REN et qui se déclarent "relais" lors de l'Assemblée Générale. Les nouveaux relais présentent à l'Assemblée générale leurs motivations ; ils s'engagent à respecter la charte du réseau et le règlement de fonctionnement, et à œuvrer dans le sens du projet associatif.

Quand le rôle de relais est porté par une personne morale associative, la fonction peut être assurée par une personne identifiée volontaire ou par l'ensemble de la structure (élus et salariés).



Les fonctions des relais :

- Promouvoir l'éducation à l'environnement, ainsi que les actions, projets et productions du REN et de l'ensemble de ses membres dans leurs territoires
- Répondre aux demandes d'informations et aux sollicitations diverses des publics
- Assurer un lien entre les adhérents (surtout les

nouveaux adhérents) et le REN

* Dans les instances décisionnelles

Chaque adhérent peut s'investir dans les instances décisionnelles. En étant adhérent depuis au moins un an, il peut devenir administrateur. De même, en étant administrateur depuis un an, il peut devenir co-président et entrer au bureau.

► La gouvernance au sein du REN

La réflexion sur le fonctionnement et la gouvernance du réseau a conduit à interroger également les modes de priorisation des chantiers à court et moyen terme et les modalités de vote (décision à l'unanimité, se laisser du temps...).

La proposition d'une nouvelle organisation est faite au travers du projet associatif du réseau.

Elle est issue de constats

- Des dysfonctionnements et un contexte défavorable à la prise de distance sur nos méthodes.
- Baisse de l'engagement associatif dans l'association REN et dans ses projets.
- Difficultés de mobilisation des Comités de Pilotage
- Un manque d'appropriation des projets par les adhérents.
- Une instance décisionnelle pas assez représentative de la réalité des réseaux, des adhérents dans leur ensemble.
- Une approche statutaire pas cohérente avec la réalité des engagements au sein du REN (exemple du CP réseaux qui est statutaire, mais qui n'est pas mobilisé, des CP qui sont inexistantes ou qui ont perdu leur capacité d'initiative, de proposition et de mobilisation).

Elle repose sur des principes

- intelligence collective,
- démocratie participative,
- solidarité dans la prise de décision,
- consensus dynamique qui favorise l'appropriation et l'engagement des adhérents dans toute leur diversité.

Elle fait des propositions

- Une démarche, des instances, des processus décisionnels qui :
- sont ouverts à la diversité du réseau,
 - favorisent l'engagement, l'appropriation,
 - favorisent et valorisent la prise d'initiative dans le projet collectif,
 - continuent à marquer notre volonté d'innover dans nos méthodes, qui n'est pas un processus figé, mais un processus évolutif dans une culture de l'évaluation pour une démarche de progrès.

Méthode et échéances

Elle requiert deux préalables que sont :

- l'adhésion de tous (validation en AG 2012),
- le fait de prendre le temps de la formation et de l'accompagnement (des permanents, administrateurs, adhérents impliqués) tout en supposant un renouveau de nos méthodes d'animation des processus décisionnels.

Cette proposition se mettra en place progressivement : 2012 validation de principe à l'AG, mise en place en 2013 avec évaluation en fin d'année pour une éventuelle inscription statutaire en 2014.

Le principe

Il ne s'agit pas de remettre en cause le fonctionnement statutaire et démocratique de l'association



loi 1901 mais de prendre en compte la réalité du REN aujourd'hui en créant une instance nouvelle dont le nom reste à trouver. Nous l'appelons provisoirement « Agora ».

Mise en place d'une instance consultative élargie composée parmi les adhérents :

- de membres élus lors de l'AG soit en leur nom propre soit au nom de leur structure,
- de membres désignés par leurs pairs au sein de chaque comité de pilotage ou groupe de travail (le membre désigné ne peut être un administrateur référent ou le salarié pilote de l'axe),
- de représentants de tous les réseaux régionaux en tant que membres de droit (mais ils doivent annoncer lors de l'AG leur désir d'entrer dans l'Agora).

Fonctionnement

Cette nouvelle instance :

- se réunit deux fois l'année à des moments stratégiques pour l'association,
- a pour prérogatives de participer à l'élaboration du projet politique et du programme d'actions et à procéder à leur suivi et évaluation.

Son fonctionnement : chaque membre a une voix délibérative. Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation et de justification du vote. Voir page 13 « les modalités de vote ».

Le Conseil d'Administration (CA) : organe décisionnel, qui se réunit 4 fois dans l'année, dont les deux réunions de l'Agora.

- Membres élus lors de l'AG parmi les adhérents à jour de leur cotisation et ayant au moins un an d'ancienneté dans le réseau.
- Prérogatives : prise des décisions concernant la mise en œuvre des orientations.
- Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation.

Le Bureau : organe décisionnel et opérationnel qui se réunit autant de fois que ses fonctions le nécessitent avec la présence des co-directeurs du réseau.

- Composé de co-présidents élus par le CA (10 maxi) sur des fonctions transversales votées par l'AG
- Prérogatives : prise des décisions concernant le projet global du REN et la mise en œuvre des orientations, gère le quotidien.
- Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation (voir modalités de vote p. 14).

Les comités de pilotage (CP) : instances consultatives et d'expertise qui se réunissent à la demande de leurs membres et selon l'actualité de leur projet.

- Composition : tout adhérent intéressé par le ou les projets des axes du PPA et qui s'engage à participer aux travaux proposés par le CP.
- Chaque CP désigne, lors de sa première réunion, en son sein un représentant à l'Agora autre que l'élu du CA référent ou que le salarié du REN pilote de l'axe.
- Chaque CP se réunit au minimum deux fois par an, soit physiquement soit à distance pour préparer les propositions qui seront ensuite discutées par l'Agora au sein de laquelle l'élu et le désigné



iront porter des propositions formalisées.

- Prérrogatives : construction des projets et des budgets afférents, prend des décisions de fonctionnement compatibles avec les orientations prises par le CA, aide à la décision du CA.

Les groupes de travail : Chacune des actions des axes du projet peut être gérée par un ou plusieurs groupes de travail. Ces groupes de travail sont animés par un membre du réseau avec le soutien d'un salarié du REN. Ce dernier est garant de la réalisation du projet tel qu'il a été défini dans le PPA et par le comité de pilotage. C'est par nature un groupe relativement « technique ».

- Mettre en œuvre / réaliser / expérimenter le projet
- Rendre compte au CP de l'avancée du projet et/ou des difficultés liées à sa réalisation ;
- Élaborer des propositions d'objectifs, de priorités, et présenter au comité de pilotage ;
- Évaluer les projets de son axe.

Les groupes de travail sont constitués d'adhérents, de membres et de tout individu / structure intéressé par le projet. Ce sont des personnes ressources, motivées par le sujet, souhaitant apporter leurs compétences et / ou leur énergie au groupe.

Les membres du groupe de travail sont bénévoles. Ils sont invités dans les comités de pilotage pour présenter leurs travaux. La constitution et la dissolution des groupes de travail doit être validée par le comité de pilotage de l'axe concerné et selon la vie des projets.

Selon le programme d'action et le budget du projet, des missions rémunérées pourront être confiées

à des personnes extérieures comme à des membres du groupe de travail. Ces missions devront être validées par le comité de pilotage et par le bureau.

Les modalités de vote

Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation et de justification du vote.

Le principe d'anticipation confirme que la décision est un processus qui s'étale dans le temps et qui va jusqu'à un aboutissement qui est le vote. D'où l'importance de l'implication de chacun dans l'élaboration de la décision, de la responsabilité et de la solidarité dans les décisions prises sinon il n'y a pas de réelle démocratie. Nous sommes solidaires de la décision, nous partageons le processus qui nous a amené à la décision. Il confirme également l'importance des temps physiques et de l'information en amont, de l'explicitation et de la formation.

Est réaffirmée l'existence d'un lien fort entre le niveau d'information et la capacité de décision.

Il est proposé d'utiliser à nouveau le principe du vote mûr/pas mûr. Le principe est de faire un premier tour des votants pour voir s'ils s'estiment prêts à voter la décision ou pas. Il peut lors de ce premier tour être décidé de reporter le vote décisionnaire à plus tard, lorsque les informations nécessaires auront toutes été réunies et que chacun se sentira prêt à voter.



LEXIQUE

CFEEDD : Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

CP ou copil : Comité de pilotage

CREEA : Collectif Régional Education à l'Environnement en Auvergne

EEDD : Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

EDD : Éducation au Développement Durable

ERC : Espace Régional de Concertation

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ETC : Espace Territoriaux de Concertation

ENC : Espace National de Concertation

GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

PA : Projet Associatif

REN : Réseau École & Nature

► Les moyens du projet

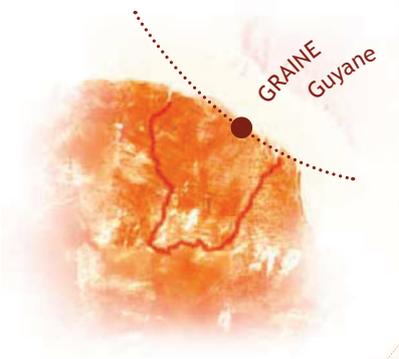
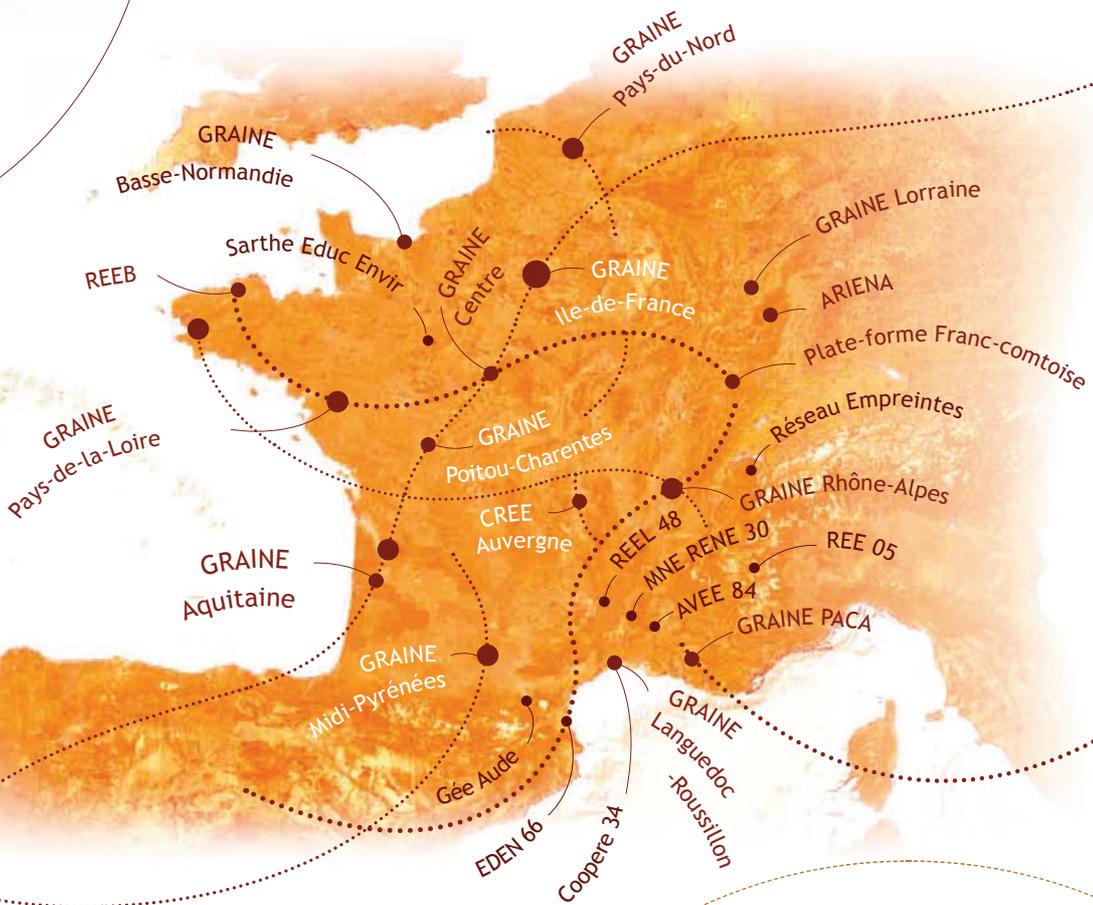
Les moyens humains

Ils sont de 3 ordres :

- Des bénévoles par dizaines : au CA, dans les comités de pilotage, les groupes de travail
- Une équipe de 8 salariés (en 2012)
- Des structures missionnées

Les moyens financiers

- Subvention dans le cadre de partenariats publics (ministères, collectivités territoriales)
- Financements privés et dons
- Ventes de ressources pédagogiques et d'ouvrages
- Adhésions
- Fonds européens
- Contributions volontaires



RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE - juin 2012

474, allée Henri II de Montmorency - 34000 Montpellier
 Tél : 04 67 06 18 70 - Fax : 04 67 92 02 58
 info@ecole-et-nature.org
 www.reseauecoleetnature.org

Annexe 4

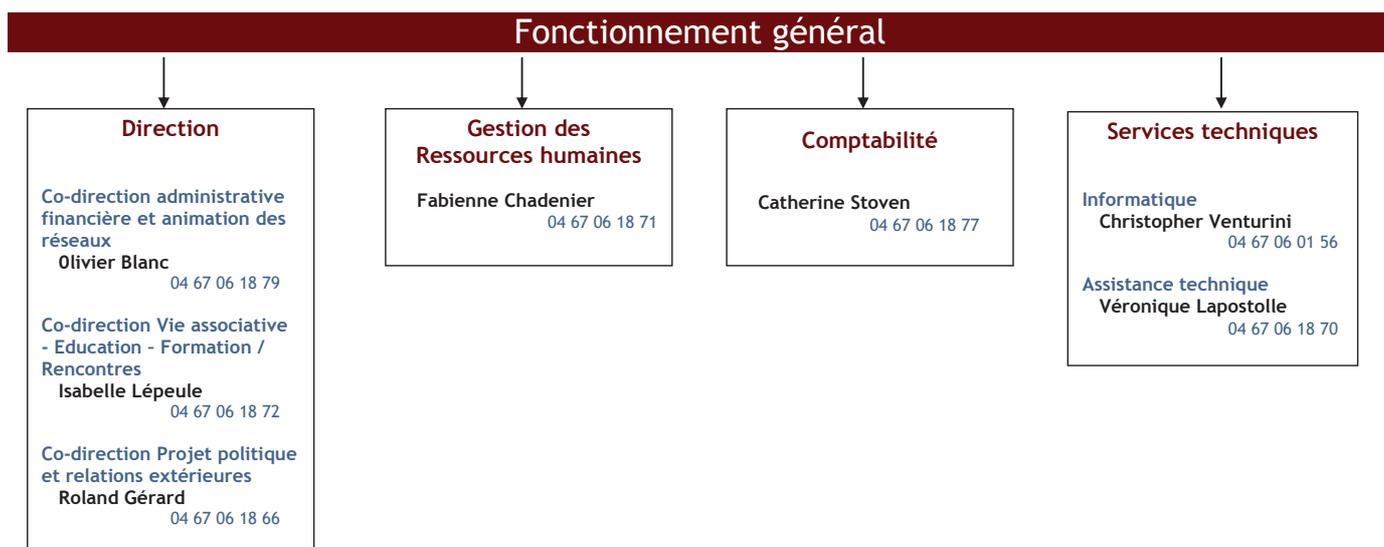


RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

L'éducation à l'environnement pour comprendre le monde,
agir et vivre ensemble

Organigramme 2013

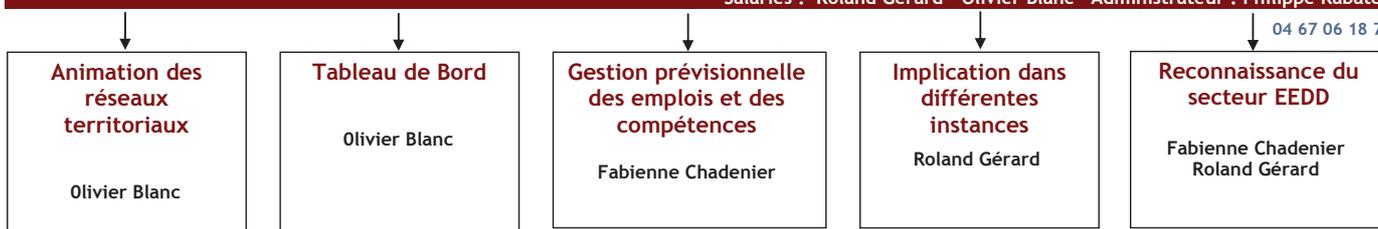
Equipe salariée



Axe I - Soutien aux acteurs et Représentation

Salariés : Roland Gérard - Olivier Blanc Administrateur : Philippe Rabatel

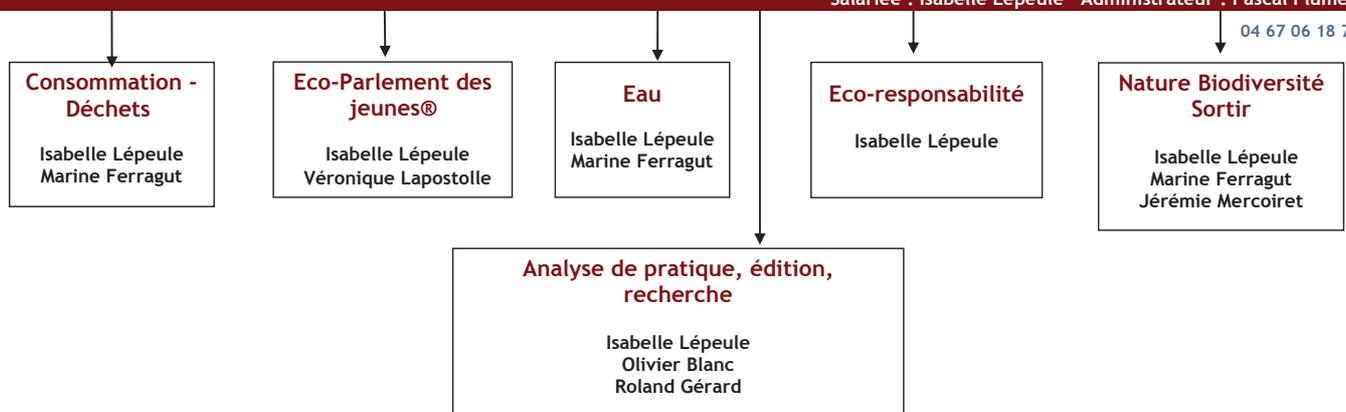
04 67 06 18 79



Axe II - Education

Salariée : Isabelle Lépeule Administrateur : Pascal Plumet

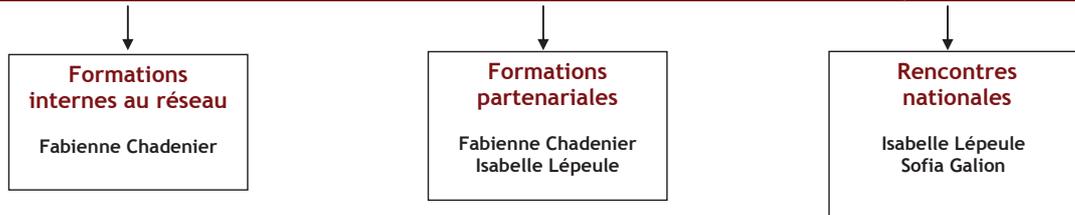
04 67 06 18 72



Axe III - Formation - Rencontres

Salariées : Fabienne Chadenier/Isabelle Lépeule Administrateur : Francis Thubé

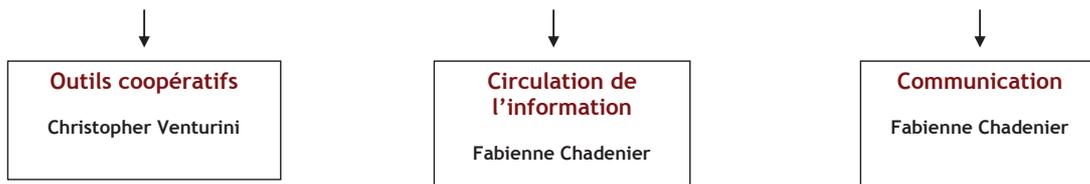
04 67 06 18 71



Axe IV - Communication

Salariée : Fabienne Chadenier Administrateur : Antoine Cassard

04 67 06 18 71



Annexe 5

Présentation des trois projets vidéo montés à l'initiative du REN

La formation vidéo « Comment raconter et valoriser sa pratique d'éducateur nature par la vidéo ? »

Il s'agit de former des animateurs nature à l'utilisation de la vidéo comme vecteur de valorisation du travail d'animation. La formation s'est déroulée sur deux sessions d'une semaine chacune : l'une en 2010 (8 participants) et l'autre 2011 (6 participants). Elle a été assurée par Katia JACQUEL et Laurent MAKOWEC, salariés de l'association Jardins d'Isis. Les vidéos ont ensuite été valorisées sur la plateforme internet dédiée à la valorisation de diverses vidéos produites dans le réseau, sur le site thématique Biodiversité du REN (<http://biodiversite.reseaeucoleetnature.org/>). Les compétences acquises ou développées par les participants sont :

- Décrire et interpréter des vidéos ;
- Apprendre à tourner (seul ou en équipe) et monter des séquences vidéos ;
- Produire une vidéo cohérente (dans le fond et sur la forme).

Le festival vidéo « Jamais Trop Court Pour Agir »

Le principe : des jeunes (7-25 ans) produisent des vidéos de 1 à 3 minutes de tout genre traitant de problématiques environnementales (animation, objets photographiés, film normal,...) les publient sur des sites de partage de vidéos (comme Youtube ou Dailymotion ou autre) afin qu'elles soient regardées et sélectionnées par des jurys populaires de 10 à 30 personnes (familles, écoles, ...) qui se forment en bouche à oreille. Ceux-ci sélectionnent 4 vidéos chacun, au consensus, puis leurs votes sont compilés, et les 20 vidéos finalement sélectionnées, et se voient attribué différents prix (force du message, idée originale, humour, coup de cœur, prix spécial), et sont gravées sur un DVD qui est ensuite distribué aux membres des jurys. Pour que les vidéos puissent faire partie du concours, elles doivent être de bonne qualité technique, et réalisées entièrement par des jeunes. Le festival a déjà été organisé deux fois : une première fois en 2008 et une seconde fois en 2009.

Les objectifs du festival sont de faire connaître les problématiques environnementales en vue de sensibiliser, mais aussi de créer des espaces d'échange sur celles-ci grâce aux réunions des jurys populaires, dans les quartiers, les villages,... ou autres groupes sociaux.

Pour en savoir plus : <http://www.jamaistropcourtpouragir.org/>

Les vidéos du vendredi

Il s'agit de vidéos hebdomadaires, sous forme d'interviews filmées d'acteurs de l'EEDD, qui sont représentatifs et partie-prenante. Les interviews ont démarré de manière spontanée, par Roland Gérard, co-directeur du REN, muni de sa caméra lors de réunions ou de rencontres. Il y a actuellement plus de 100 vidéos sur la chaîne Dailymotion du REN (<http://www.dailymotion.com/user/ReseauEcoleEtNature/1> également accessible depuis le site internet du REN). Certaines ont récolté plus de 5000 vues ! Bien qu'on ne sache pas au jour d'aujourd'hui quels sont les critères de succès.

Les intérêts de ce projet sont :

- Familiariser les acteurs de l'EEDD à ce mode de communication ;
- Faire parler les acteurs aux médias pour qu'ils s'entraînent ;
- Dresser une galerie de la diversité au sein de l'EEDD ;

Les acteurs interrogés remplissent donc la fonction de médiateur entre leur domaine d'activité et l'Education à l'Environnement, ce qui contribue à diffuser et valoriser cette dernière. Le tout diffuse de l'information (« ça travaille sans qu'on fasse rien »).

Annexe 6

ANALYSE DE LA DEMANDE

PROJET « L'EEDD SUR VOS ECRANS ! »

Cette partie vise à expliciter la demande de la structure, afin que les missions du stagiaire soient clairement définies, dans l'intérêt des deux parties-prenantes.

<i>Commanditaire :</i>	Réseau Ecole et Nature (REN) Réseau national d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)
<i>Personnes référentes :</i>	Roland GERARD, co-directeur → Maître de stage Marine FERRAGUT, assistante de projets → Coordinatrice du projet vidéo Isabelle LEPEULE, co-directrice → Responsable de l'axe Education
<i>Opérateur :</i>	Julia BURGER Etudiante en coordination de projets en EEDD

1. Objet de la demande

1.1 Contextualisation

Fait générateur

Il existe actuellement quatre projets vidéos (à divers niveaux d'avancement) montés à l'initiative du REN :

- Les vidéos du vendredi : interviews filmées d'acteurs de l'EEDD ;
- Les vidéos du Festival Jamais Trop Court Pour Agir (FJTCPA) : vidéos d'animation de sensibilisation au développement durable réalisées par un jeune public ;
- Les vidéos « biodiversité » : vidéos naturalistes animées par des animateurs nature / éducateurs environnement ;
- Les vidéos d'animation nature : vidéos de valorisation du travail de terrain des animateurs nature.

Les objectifs de ces projets distincts qui évoluent en parallèle ne sont pas mis en corrélation les uns avec les autres.

Besoin

Formaliser ces objectifs, et les mettre en cohérence, afin de faire émerger une véritable stratégie de communication vidéo du REN. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir un état des lieux et de proposer des perspectives.

1.2 Enjeux

Le projet « L'EEDD sur vos écrans » va consister à formaliser et mettre en cohérence les objectifs des différents projets vidéos (en cours ou à venir), et ainsi définir les enjeux de l'utilisation du média vidéo (en tant qu'outil professionnel et/ou en tant que support de valorisation) dans l'EEDD. Ce travail est porteur des enjeux suivants :

- Valorisation des actions et des pratiques des acteurs du réseau ;
- Renforcement ou émergence de partenariats ;
- Confortation du rôle du REN dans la mise en lien de ses adhérents en réponse à un besoin ;
- Complément à la stratégie de communication du REN ;
- Mobilisation des ressources du réseau autour d'une thématique particulière.

1.3 Attentes du commanditaire

Résultat attendu

Dans l'objectif de faire émerger une stratégie vidéo du REN, la partie du projet assumée par l'opérateur doit permettre de produire les éléments suivants :

- Un dossier rendant compte de l'état des lieux de l'utilisation du média vidéo dans le réseau des adhérents du REN, composé de résultats d'enquêtes, et de synthèses de recherches ;
- Un plan d'action concernant les projets vidéos ;
- Un plan de communication visant à valoriser les vidéos existantes et à venir.

Ces trois éléments ont vocation à servir d'appui à la continuité des projets vidéo existants et au lancement de nouveaux projets.

Modalités envisagées

- Les enquêtes seront réalisées en co-construction avec l'équipe du REN ;
- Les recherches seront menées par l'opérateur ;
- Le dossier sera produit par l'opérateur ;
- Le plan d'action et le plan de communication seront produits par l'opérateur et soumis aux corrections d'un groupe de travail « vidéo », animé par l'opérateur.

2. Pertinence et faisabilité du projet

Intérêts pour chaque partie

Le projet vidéo est une nécessité qui avait déjà émergé au sein du REN. La mission proposée est donc l'opportunité de le formaliser afin d'en initier le chantier, qui a vocation à être continué par la suite.

Cette mission revêt trois dimensions : l'ingénierie de projet, la coordination de projet, et la communication. En alliant un aspect analytique (état des lieux) à un aspect plus opérationnel (animation du groupe de travail), elle se veut complète en termes de compétences à développer ou à acquérir dans la coordination de projet. Cette mission répond donc aux exigences de la formation suivie, et du stage professionnel qu'elle comprend.

Enfin, le contenu de la mission permettra à l'opérateur de trouver des réponses à ses attentes en termes d'acquisition de connaissances sur le fonctionnement en réseau et la mise en lien d'une grande diversité d'acteurs.

Moyens mis à disposition

- L'opérateur travaillera dans les bureaux du siège de l'association, à raison de 35h par semaine durant 14 semaines. L'échéancier, co-construit avec les référents et d'autres membres de l'équipe, révèle que les missions définies seront accomplies en fin de stage ;
- Le matériel suivant est mis à disposition de l'opérateur : bureau, ordinateur, accès au serveur interne et à internet, téléphone, boîte mail identifiable, badge et clé ;
- Les personnes référentes et ressources pour l'opérateur sont pour partie présentes dans les locaux de l'association, tandis que d'autres sont en télétravail ;
- La structure est en mesure de rémunérer l'opérateur en tant que stagiaire, selon les dispositions prévues par le titre II (« Encadrement des stages ») de la loi n°2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels et par la convention de stage.

Contraintes à prendre en compte et difficultés pressenties

Le siège de l'association va déménager (relogement par la Région Languedoc-Roussillon) courant du mois de mai, soit au milieu de la mission de l'opérateur. Il est possible que cet événement génère des contraintes d'accès au réseau et de contact.

En plus de cette contrainte connue, les difficultés pressenties sont les suivantes :

- Manque de disponibilité du co-directeur en tant que maître de stage ;
- Manque de légitimité vis-à-vis du groupe de travail ;
- Difficulté de travail à distance avec les collaborateurs et partenaires ;
- Manque de participation aux enquêtes envisagées.

Corrélation avec les missions de la structure

Les missions définies pour l'opérateur s'inscrivent dans l'axe de travail n°2 du REN (Education – Dispositifs et innovations pédagogiques), dont l'objectif est de concevoir, soutenir et développer des ressources éducatives. L'action « Projet vidéo » fait partie du groupe d'action « Analyse de pratiques pédagogiques, édition et recherche ».

3. Formalisation de la réponse

Au vue des éléments suivants, l'opérateur considère que :

- Ses missions seront réellement utiles au réseau, dans la mesure où le projet, élaboré durant les deux semaines de pré-stage, émane d'un besoin pré-existant jamais formalisé ;
- Ses missions lui permettront de développer et/ou d'acquérir des compétences en matière de montage et de suivi de projet ;
- Ses missions sont en lien direct avec son projet professionnel, axé sur la communication ;
- Ses missions s'inscrivent au cœur des thématiques et des préoccupations du domaine de l'EEDD.

La mission est donc acceptée. Elle consiste à coordonner les quatre phases du projet, à savoir l'état des lieux, le montage du projet vidéo global, l'appui à la coordination de Marine Ferragut sur la formation vidéo, la valorisation des vidéos déjà existantes et perspectives de nouvelles créations. En termes de posture, il s'agit de formaliser et de coordonner une dynamique déjà en partie présente.

Pour répondre à l'objectif du projet de contribuer à la valorisation de l'EE à travers l'outil vidéo, la **trame méthodologique** envisagée est la suivante :

- Dresser un état des lieux de l'utilisation de l'outil vidéo au sein du réseau national (enjeux, besoins, attentes, freins), aux moyens de recherches, d'une enquête au sein des réseaux territoriaux et d'une analyse ;
- Déterminer des objectifs à partir de la typologie vidéo existante afin d'assurer une cohérence, et les décliner en actions (budget et partenariats) ;
- Contribuer à fournir des perspectives (idées, modalités, partenariats techniques et financiers) de valorisation des vidéos déjà produites et de production de nouvelles vidéos ;
- Valoriser la formation "*Comment raconter et valoriser sa pratique d'éducateur nature par la vidéo ?*" menée par l'association Les Jardins d'Isis, par la valorisation des vidéos produites, l'apport d'éléments de contenu et le bilan (participants et formateurs) des sessions précédentes.

Annexe 7

L'EEDD SUR VOS ECRANS !

LE DYNAMISME VIDEO

Au sein du Réseau national d'éducation à l'environnement « École et Nature »

Descriptif du projet et des missions de stage

Stagiaire :	Julia BURGER, étudiante LP-CEEDDR (SupAgro Florac)
Maître de stage :	Roland GERARD, co-directeur du Réseau École et Nature (REN)
Tuteur-enseignant :	Hélène LAXENAIRE, formatrice documentaliste et responsable du Centre De Ressources (SupAgro Florac)

Problématique de stage

L'utilisation du média vidéo au service de la valorisation de l'éducation à l'environnement : enjeux et modalités d'intégration à la stratégie de communication des réseaux territoriaux d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) – REN, GRAINE ou équivalents locaux, réseaux départementaux.

I Projet global :

Il existe actuellement 4 projets vidéos distincts au sein du REN, dont les productions ne sont pas suffisamment valorisées, et dont les objectifs ne sont pas mis en corrélation les uns avec les autres. L'amélioration de cette valorisation et la mise en cohérence de ces objectifs doit permettre de faire émerger une « stratégie » vidéo du REN. Afin d'initier ce chantier, la mission de stage va donc consister à travailler sur le dynamisme vidéo au sein du réseau, en dressant un état des lieux et en proposant des perspectives.

II Objectifs :

Objectif général du projet : contribuer à la valorisation de l'EE à travers l'outil vidéo.

Objectif du stage : monter un projet global pour le REN sur cette thématique.

Objectifs opérationnels du projet :

- Dresser un état des lieux de l'utilisation de l'outil vidéo au sein du réseau national (enjeux, besoins, attentes, freins), aux moyens de recherches, d'une enquête au sein des réseaux territoriaux et d'une analyse ;
- Déterminer des objectifs à partir de la typologie vidéo existante afin d'assurer une cohérence, et les décliner en actions (budget et partenariats) ;
- Contribuer à fournir des perspectives (idées, modalités, partenariats techniques et financiers) de valorisation des vidéos déjà produites et de production de nouvelles vidéos ;
- Valoriser la formation "Comment raconter et valoriser sa pratique d'éducateur nature par la vidéo ?" menée par l'association Les Jardins d'Isis, par la valorisation des vidéos produites, l'apport d'éléments de contenu et le bilan (participants et formateurs) des sessions précédentes.

III Composantes du projet « dynamisme vidéo » :

Phase 1 : Etat des lieux : enquête au sein du réseau + recherches + analyse + consultation de spécialistes pour déterminer :

- Quels sont les enjeux de l'utilisation de l'outil vidéo pour l'EE(DD) ?
- *Quels sont les critères/caractéristiques (format/durée/contenu/structure...) de vidéo adaptés pour permettre une communication efficace ?*
- Quels sont les besoins des acteurs en termes de vidéos ?
- *Quelle accroche pour inciter les gens à utiliser l'outil vidéo, et même aller plus loin en mutualisant ?*
- Quelles personnes ressources dans le domaine de la vidéo pour produire du travail de qualité et obtenir de meilleurs financements ?

Phase 2 : Objectifs et actions du projet « Dynamisme vidéo » :

- **2.1 Définition des objectifs selon la typologie de vidéos :**
 - Biodiversité/hulotte : diffuser de la connaissance naturaliste
 - Valorisation de pratique : mutualiser des expériences de terrain
 - Vidéos du vendredi :
 - Familiariser les acteurs de l'EE(DD) à ce mode de communication ;
 - Faire parler les acteurs aux médias pour qu'ils s'entraînent ;
 - Dresser une galerie de la diversité au sein de l'EE(DD).Le tout diffuse de l'information (« ça travaille sans qu'on fasse rien »)
 - Festival JTCPA :
 - Faire connaître les problématiques environnementales
 - Créer des espaces d'échange sur celles-ci grâce aux réunions des jurys populaires, dans les quartiers, villages, écoles ou autres groupes sociaux
 - Faire place aux jeunes !
- **2.2 Définition des actions à mettre en œuvre :**
 - Plusieurs actions par objectif
 - Budgétisation de celles-ci
 - Recherche de partenariats

Phase 3 : Action mise en œuvre dans le cadre du stage : Formation technique à la valorisation de pratiques par l'outil vidéo :

Objectifs :

- Promouvoir (informer et inciter à participer) l'éducation nature et biodiversité sur internet par la valorisation vidéo d'actions
- Transfert de compétences en matière de réalisation de films vidéo
- Favoriser le développement d'une culture commune de communication par la vidéo
- Permettre aux acteurs de terrain de s'approprier le média vidéo
- Envisager des ponts avec l'éducation à l'image et à l'audiovisuel

Actions :

- ➔ Déterminer si les objectifs de la formation sont raccord avec les attentes recueillies au sein du réseau
- ➔ Demander des retours de la part des participants (en particulier les freins)
- ➔ Demander un retour aux organisateurs/formateurs sur d'éventuelles pistes d'amélioration du contenu de la formation
- ➔ Relancer la formation
- ➔ Relancer les demandes de vidéos de la part des participants et de tous les adhérents
- ➔ Proposer une valorisation des vidéos (plateforme NBTC existante)

Phase transversale : Valorisation des vidéos déjà existantes et perspectives de nouvelles créations :

- ➔ Récolter et donner des idées de valorisation des vidéos déjà existantes
- ➔ Rechercher des partenariats techniques pour contribuer à fournir de nouvelles vidéos
- ➔ *Déterminer une « charte » (caractéristiques optimales) par type de vidéo (format, durée, structure,...)*

Annexe 8

LA VIDÉO DANS LES RÉSEAUX D'EEDD : TOUR D'HORIZON

Une cinquantaine de sites internet, de réseaux territoriaux et de structures d'EEDD, ont été visités en vue d'y chercher des vidéos et d'en comprendre l'usage.

Beaucoup de structures (environ 1/3) ont des chaînes vidéo Dailymotion actives, avec entre 5 et 20 vidéos. Mais ces vidéos ne sont quasiment jamais valorisées sur leurs sites internet (seulement dans environ 5% des cas). Il est possible que la raison soit technique (intégration d'une vidéo dans une page internet). En effet, l'intégration d'une vidéo sur un site internet est permise par des modules complémentaires qui ne sont pas forcément installés lors de la création des sites internet, après laquelle les personnes compétentes pour les ajouter quand le besoin apparaît ne sont plus forcément présents dans la structure. De plus, ce ne sont pas les mêmes personnes qui font les vidéos et celles qui gèrent les sites internet.

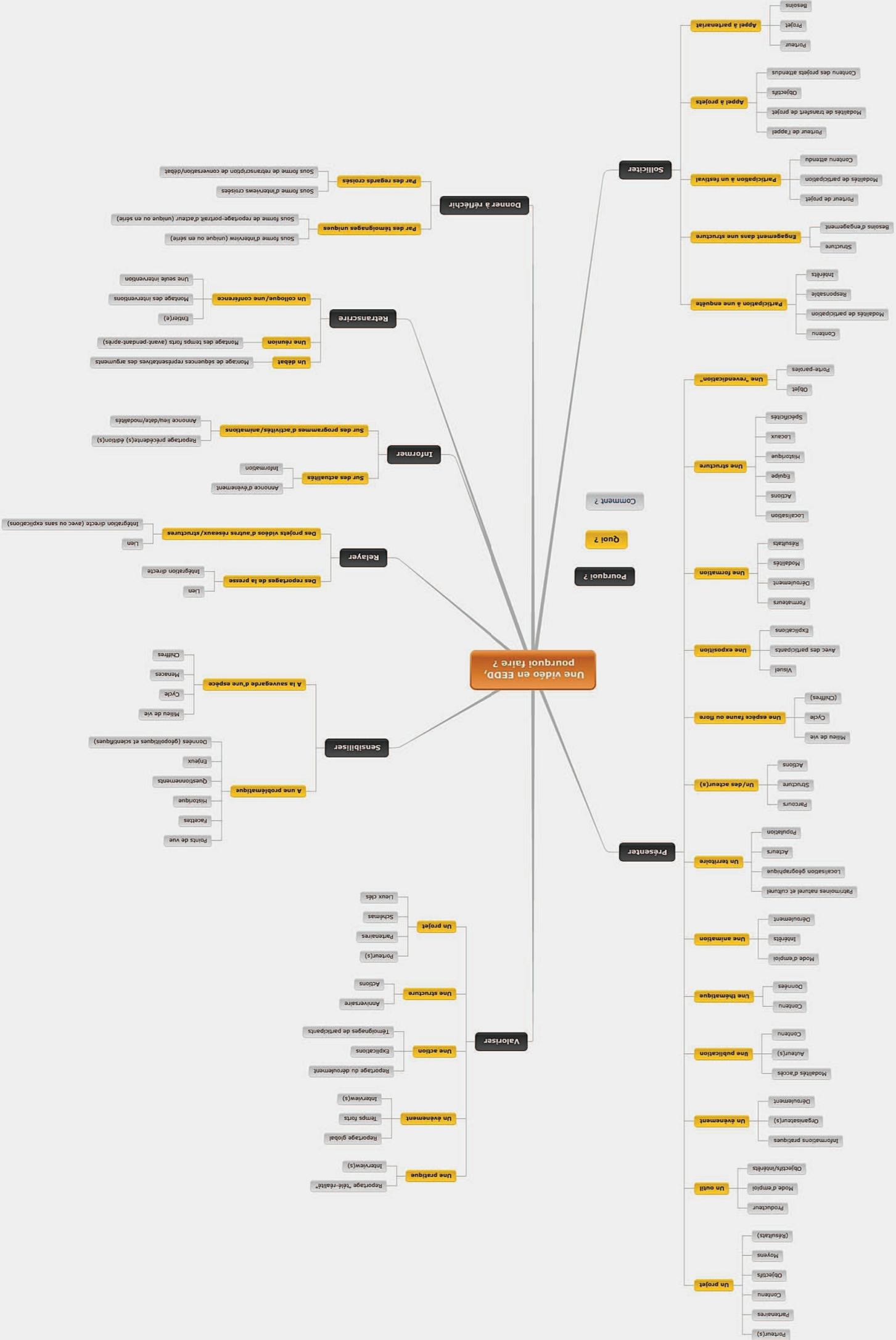
Le rôle principal de ces vidéos est la présentation, en grande majorité la présentation d'une action particulière, et moins souvent d'une structure. Quelques sites, mais très peu, relayent les vidéos des 3^{èmes} assises nationales. Une autre fonction des vidéos consiste à valoriser. Les différences sont le contenu et le montage : ce qui est présenté est présent ou futur, relativement neutre, alors que ce qui est valorisé est le plus souvent déjà passé, et mis en valeur. De plus, la valorisation est davantage axée sur des éléments clés mettant en avant l'intérêt de la structure/de l'action/de l'événement, notamment afin de servir de vecteur communication en termes de partenariat.

Remarque : en matière de valorisation, les personnes chargées de filmer et de monter des petits films vidéo doivent maîtriser certaines compétences de mise en valeur des éléments présentés, en plus des compétences techniques. Il s'agit de « codes » de communication.

D'autre part, ce tour d'horizon a permis de mettre en évidence que la quasi absence de vidéos visant à apporter des éléments de réflexion. Ceci pose la question de la capacité à utiliser ce que l'on pourrait appeler « l'impartialité engagée », qui consiste à porter à connaissance certains points de vue sans pour autant utiliser un mode de présentation engagé des informations.

Enfin, certains grands axes d'intérêt de l'utilisation de la vidéo en EEDD ont pu être dégagés, chacun traduit par un verbe d'action répondant à la question « Une vidéo en EEDD, pourquoi faire ? », dans un schéma global (carte mentale).

Une vidéo en EDD, pourquoi faire ?



Annexe 9

LE MÉDIA VIDÉO : QUELS ENJEUX POUR L'EEDD ?

Synthèse des recherches bibliographiques.

Le média vidéo : un outil du web 2.0

« *Video* » signifie « je vois » en latin. Une vidéo est un enregistrement et une restitution d'images animées, avec ou sans son, sur un support électronique. Elle fait partie des Technologies de l'Information et de la Communication (ou TIC), c'est à dire l'ensemble des techniques de traitement et de transmission de l'information qui existent à l'heure actuelle. Les TIC se situent au carrefour entre la culture de l'écrit et la culture de l'image : « *La culture alphabétique hégémonique est partiellement déplacée par la culture visuelle.* » (extrait de « *L'éducation à l'information, aux TIC et aux médias : le temps de la convergence ?* », 2012).

La vidéo numérique existe depuis la période 1970-1980, pendant laquelle les appareils de prise de vue et de restitution se sont sophistiqués. A l'origine marginal, son usage s'est ainsi généralisé, jusqu'à prendre l'importante place qu'on lui connaît aujourd'hui, en particulier dans ce qu'on appelle le « web 2.0 ». En effet, alors que le « web 1.0 » se composait principalement de l'accès à internet, de réseaux restreints (géographiquement ou numériquement), de la communication par courriels et de l'utilisation de moteurs de recherches, cette « nouvelle version » du web, apparu aux alentours de l'année 2006, permet aux internautes d'interagir entre eux et avec le contenu. Le web 2.0 se traduit par l'avènement de réseaux communautaires d'ampleur mondiale comme Facebook, Twitter, Youtube et Dailymotion. Les réseaux numériques se caractérisent par la combinaison de différentes pratiques de la part des utilisateurs : la communication bien sur, mais aussi le téléchargement, les publications en ligne, et également de nombreux et permanents partages dont les vidéos sont notamment l'objet.

L'enjeu social majeur de l'accès à l'information

Le partage, immédiat et gratuit, voilà le nerf de la guerre, le point central de la logique à laquelle répondent les outils d'internet comme les blogs, wiki et autres technologies du « *peer du peer* ». Pour la société, depuis que le développement de l'activité interactive explose depuis le début du siècle, c'est l'émergence d'une gouvernance horizontale par activation du levier de l'intelligence collective.

En effet, l'appropriation des canaux d'internet par les utilisateurs a changé la posture de ceux-ci par rapport à l'information. De récepteurs passifs et potentiellement aliénés, ils sont passés à un statut de participants qui décortiquent, critiquent et remanient l'information en recomposant leurs propres espaces médiatiques en fonction de leurs besoins. Les médias et les instances politiques doivent nécessairement en tenir compte, car ces vecteurs de communication de l'information sont autant de moyens pour la population de pratiquer l'exercice de la citoyenneté, de la démocratie. Cette idée est exprimée sous trois volets :

→ La maîtrise de l'information est essentielle dans une société développée. La proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information de 2005 en pointe les intérêts : « *La maîtrise de l'information est au cœur de la formation tout au long de la vie. Elle permet aux gens, dans tous les chemins de la vie, de chercher, d'évaluer, d'utiliser et de créer l'information pour des objectifs personnels, sociaux, professionnels et éducationnels. C'est un*

droit humain de base dans un monde numérique qui apporte l'intégration de tous les peuples. »

→ Une société doit garantir d'accès facile et gratuit à l'information pour sa population. Cette idée est défendue par les hackers ou des collectifs contestataires comme les Anonymous.

→ Une société doit donner les moyens à sa population de maîtriser d'information dans une perspective citoyenne. La déclaration de Prague de septembre 2003 sur les connaissances en information et leur usage contient l'idée du rapprochement entre acquisition de compétences et participation citoyenne active : « *La compétence dans l'usage de l'information (...) est préalable à une pleine participation à la société de l'information et fait partie du droit humain primordial d'apprendre tout au long de la vie. »*

L'information, ou plutôt la maîtrise de celle-ci, est associée au pouvoir. C'est pourquoi les stratégies de diffusion de l'information sont une des préoccupations actuelles des instances publiques, qui choisissent de plus en plus de recourir à des méthodes de consultation citoyenne. C'est une avancée majeure de la participation démocratique aux décisions publiques.

L'usage citoyen de l'information est l'une des trois conceptions actuelles de sa maîtrise, avec l'usage économique (condition d'insertion professionnelle dans un contexte d'explosion informationnelle, de mondialisation des échanges et de numérisation des traces) et l'usage bibliothécaire (capacité de recherche par les compétences : identifier un besoin d'information, déterminer l'information adéquate, la trouver, l'analyser et l'exploiter en réponse à un contexte et des objectifs).

Quand le rapport à l'information devient culture

Les technologies ont évolué en parallèle du mouvement de démocratisation de l'accès à l'information, afin de le faciliter. Après l'avènement de l'imprimerie, puis du télégraphe électrique, du téléphone et de la télévision, le minitel puis internet sont arrivés dans nos sociétés. L'informatique et les télécommunications se sont ensuite rapprochées au cours XX^{ème} siècle à travers la télécommunication mobile, grâce à la miniaturisation des composants. C'est ainsi qu'en deux décennies seulement, les outils numériques sont devenus incontournables dans nos vies quotidiennes. Depuis l'apparition des téléphones et ordinateurs portables, les progrès technologiques ont conduit à des appareils ultra sophistiqués qui permettent d'avoir un accès quasi illimité à toutes les ressources partagées, depuis presque partout. L'usage des ressources multimédias, c'est à dire des sources d'information interactives qui combinent différents moyens de présentation (texte, son, image,...) sur un même support, est désormais familier à la plupart d'entre nous. Les TIC revêtent donc plus que jamais une dimension sociétale.

Les citoyens sont donc au beau milieu d'un océan d'informations, qu'ils doivent sélectionner pour ne pas s'y noyer. C'est ainsi que par l'inscription à des newsletter, l'abonnement à des chaînes vidéo en ligne, le suivi d'un forum, etc. l'utilisateur du web 2.0 choisit les informations qui peuvent ou non l'atteindre (exception faite de la publicité, souvent imposée à nos sens). De cette manière, chacun repense sa relation au monde, aux autres, à soi-même. C'est là qu'intervient la notion de culture. Celle-ci ne doit pas être confondue avec la masse d'information, dans la mesure où la véritable facette culturelle de ces phénomènes de démocratisation de l'accès à l'information, et de sophistication des moyens technologiques, n'est pas l'information en elle-même, mais l'usage que l'utilisateur en fait. Ce qui caractérise

la transition actuelle, c'est donc l'élargissement de la « recherche d'information » à la « culture de la recherche ». La définition de ce qu'on appelle la « culture informationnelle » ou « culture de l'information » est fréquemment rapprochée de l'expression anglo-saxonne « *information literacy* », parfois traduite par « maîtrise de l'information ». D'un point de vue plus sociologique, elle est constituée des pratiques et des représentations à l'œuvre dans le rapport à l'information. Elle désigne en fait le lien structurel dans la société entre les trois composantes suivantes : l'information, le document et le média.

Quel accompagnement face à l'omniprésence des TIC dans la société ?

L'enjeu : la littératie

La surcharge d'informations à laquelle nous sommes exposés engendre certains risques, dont font partie la désinformation, les risques pour la santé, ou encore la sécurité des données personnelles. Pour contrecarrer les éventuels dangers de ce système, le citoyen doit donc acquérir certaines capacités à comprendre l'information et à exercer une distanciation critique, de façon à ce que la tendance actuelle lui profite. Ces capacités sont regroupées sous le terme anglo-saxon de « *literacy* », traduit par littératie ou alphabétisation en français. Il s'agit du processus d'acquisition de connaissances, aboutissant à la capacité basique d'une personne à lire et à écrire, mais aussi à analyser des problèmes, comprendre des idées, utiliser des symboles dans des contextes complexes, appliquer des théories, voire également certaines capacités de la vie quotidienne en rapport avec la société. La littératie influe donc directement sur la vie d'une personne. « *La littératie est un élément essentiel des sociétés modernes, un fil qui relie tous les aspects de la vie dans le monde contemporain.* » (extrait du Rapport sur l'état de l'apprentissage au Canada de 2007). Certains travaux de recherche permettent de croire que la culture en général, de même que la classe sociale, le sexe, l'appartenance ethnique et la région, exercent une influence sur le niveau de littératie. La forme et le degré de littératie demandé aux apprenants dans un système éducatif est donc déterminant, car il est directement en lien avec les objectifs poursuivis. Mais l'accompagnement de cette capacité est actuellement complexe en milieu scolaire, du fait de l'évolution rapide des outils et du développement de la culture de l'information accrue dans l'espace privé (notamment par l'équipement des ménages).

En France, les 8-18 ans consacrent en moyenne 4h30 par jour devant un écran, et 60% des foyers déclarent posséder plus de 6 écrans chez eux, sans compter les téléphones portables (données du réseau scientifique européen Eu Kids Online, obtenues d'après une étude sur un échantillon de 25.142 enfants utilisateurs d'internet de 9 à 16 ans, réalisée en 2010 dans 25 pays européens). Quels sont les impacts cognitifs des ressources multimédias ? C'est le sujet sur lequel planchent bon nombre de chercheurs à l'heure actuelle. Les outils multimédias, comme tout vecteur d'information, transmettent des signes. C'est le processus interprétatif (ou « *semiosis* » en grec) qui permet au récepteur de donner du sens à ces signes reçus, par le filtre de ses connaissances et de ses précédentes expériences. Ainsi la personne fait mentalement référence à autre chose en percevant un signe, ce qui lui donne une certaine interprétation de l'objet que le signe concerne.

L'objet : l'« empowerment »

Les TIC ont des usages professionnels, éducatifs et sociaux, et les domaines de la connaissance et de la culture se mettent de plus en plus au numérique. Pour accompagner cette réalité sociale, les décideurs politiques s'intéressent de plus en plus aux études menées sur les TIC, qui ne sont plus seulement des outils mais des objets d'étude : c'est la formation

aux TIC (« *computer literacy* »), complémentaire de la sensibilisation aux médias (« *media literacy* »), et de l'éducation à l'information (« *information literacy* »).

La « *transliteracy* », constituée par l'ensemble de ces trois compétences, doit permettre aux utilisateurs d'être actifs et participatifs afin d'explorer les possibilités de ces nouveaux outils d'accès à l'information, tout en ayant une distance critique. L'accompagnement consiste d'une part à donner la capacité à appréhender des objets informationnels dans leurs dimensions technique et épistémologique, et d'autre part à faire prendre conscience des risques que ces objets comportent (banalisation du voyeurisme, l'intrusion dans l'espace d'autrui, floutage de la limite entre sphère privée et sphère publique, absence de filtre éthique et de protection juridique, etc.).

Dans le cas plus spécifique des médias, qui représentent la réalité par un agencement d'informations répondant à une stratégie de communication, les apprenants doivent comprendre la nature d'un média, les techniques qui le constituent, ainsi que l'influence des messages qu'il véhicule. L'éducation aux médias est un élément clé de l'approche éducative au XXI^{ème} siècle. Elle peut potentiellement concerner toutes les matières scolaires : science, droit, musique, sciences sociales, santé et éducation physique, beaux-arts et art visuel,...

Le recul : l'évaluation

Comment évaluer l'impact de l'usage des TIC ? L'étude des canaux d'information en eux-mêmes semble devoir porter sur : les signes en eux-mêmes, l'ergonomie de la ressource (c'est à dire l'environnement multimédia dans lequel se trouve l'apprenant), et la manière dont les composantes visuelles, sonores et tactiles sont agencées au sein d'un outil multimédia. L'impact cognitif est donc à la fois lié au signe lui-même (contenu et forme(s)) et à l'environnement dans lequel il est interprété.

D'autre part, l'étude de la manière dont le récepteur reçoit l'information n'est pas évidente en termes d'indicateurs. Ce qui semble pouvoir être évalué est principalement la compréhension des concepts clés (construction des médias, interprétation du sens par le public, réponse médiatique aux impératifs commerciaux, implication sociale et politique des médias, forme esthétique propre à chaque média, etc.), l'identification des enjeux et l'application des compétences techniques. Les certifications officielles françaises C2i (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - MESR, 2002) et B2i (Ministère de l'Éducation Nationale, 2012) sont des outils institutionnels d'accompagnement de la population sur cette thématique, conçus pour préparer les citoyens à un usage responsable des TIC.

L'utilisation du média vidéo/des médias/des TIC dans les démarches éducatives

Tous les domaines de l'activité humaine sont affectés par la révolution du monde numérique, né de la fusion entre science et technique. L'exemple du secteur de la documentation est probant, puisque les ressources ont de plus en plus tendance à être dématérialisées par la numérisation, ce qui pose deux éléments : l'avantage de diffuser plus largement et de limiter les désagréments dus à la gestion des stocks, et l'inconvénient de dévaloriser les ressources par leur discrétion parmi des millions d'autres. L'éducation est également très influencée par ces changements, et les jeunes sont donc en première ligne. En effet, l'émergence d'une véritable culture numérique bouleverse la relation au savoir, en révolutionnant les modes d'apprentissage.

Dès qu'il est question d'« éducation à... » il est question d'information et de rapport à celle-ci (enjeux, méthodes, moyens, objectifs,...). L'enjeu social du rapport à cette information

n'est plus seulement d'y avoir accès, mais bien de la maîtriser. Dans la sphère éducative, la culture de l'information est l'ensemble des savoirs, savoir-faire et compétences à acquérir pour maîtriser l'information. C'est donc un projet éducatif en soi. Pour accompagner cette transition, les systèmes éducatifs doivent nécessairement s'adapter, en combinant les épistémologies disciplinaires de référence et une approche de l'information plus contextualisée.

Dans les classes et à la maison, les livres et les ordinateurs se côtoient, et les élèves utilisent sans cesse l'outil informatique dans le cadre scolaire. Doit-on opposer la culture du livre et la culture de l'écran, du numérique ? Un rapport de l'Académie des sciences de 2013, intitulé « *L'enfant et les écrans* », traite en partie la question. Le tableau ci-dessous récapitule les idées-forces de ce qui ressort de cette étude.

Objet	Culture du livre	Culture du numérique
<i>Identité</i>	Unique, propre à l'individu	Multiple pour chaque individu, par rapport à la société et selon le contexte
<i>Sociabilité</i>	Liens forts Autorité unique et forte	Liens faibles Groupe auquel s'identifier
<i>Nature</i>	Culture de l'un	Culture du multiple
<i>Relation au savoir</i>	Verticale et unique	Horizontale et multiple
<i>Epistémologie</i>	Temporalité et mémoire	Pensée spatialisée
<i>Mode d'apprentissage</i>	Progression linéaire par appropriation	Développement de l'adaptabilité par des essais-erreurs
<i>Inconvénients</i>	Spécialisation du savoir Apprentissage par cœur Personnalités rigides	Dispersion du savoir Apprentissages intuitifs
<i>Avantages</i>	Habitudes et automatismes	Interactivité et innovation

La différence didactique majeure semble donc être l'aspect collaboratif des outils numériques, par leur interactivité et les partages qu'ils permettent. La construction du savoir se fait alors moins dans l'imaginaire et la solitude, et davantage dans l'expérimentation pratique et la confrontation avec les autres. Là encore, le caractère social des TIC apparaît majeur, car l'influence psychique de ces nouveaux outils d'apprentissages ont des conséquences directes sur les liens de sociabilité (nombre, qualité, nature,...).

Cependant, face à l'extrême rapidité d'évolution des TIC, les réponses institutionnelles à ce besoin social, bien qu'avéré, ne sont pas évidentes à apporter, car il est difficile d'établir des objectifs d'apprentissage à long terme.

Conclusion

L'avènement des TIC et leur usage en tant que média modifie notre façon de percevoir le monde. Car une donnée ne devient une information que sous le regard d'un usager. Les utilisateurs de ces outils technologiques ont donc une responsabilité dans la réception de l'information véhiculée. Ils doivent être suffisamment formés et informés pour avoir une distance critique et maîtriser l'information, notamment afin de pratiquer l'exercice de la citoyenneté. Cette éducation à l'information, aux TIC et aux médias, se fait au quotidien dans la sphère privée, mais la sphère éducative a également un rôle à jouer, par une approche transdisciplinaire cette problématique sociale. Cependant, éduquer à ces sujets nécessite de

légitimer socialement cet enseignement, en premier lieu par une prise de conscience collective/partagée. C'est là l'objet de bon nombre d'études actuelles sur les intérêts et les impacts de l'usage des TIC. Reste le questionnement sur les critères et les modalités d'évaluation susceptibles d'être des indicateurs fiables sur lesquels appuyer des politiques publiques.

La maîtrise de l'information est donc un nouveau droit fondamental ainsi qu'une condition d'insertion professionnelle dans la société numérique mondiale. Elle revêt à la fois une dimension sociale et une dimension politique. Ces deux caractères sont nés de la société, mais l'appropriation par les usagers l'a dépassée, et c'est cette même société qui doit aujourd'hui s'adapter à cette nouvelle donne. Reste en suspend la question de la fracture numérique, toujours augmentée par les progrès technologiques et la généralisation de l'usage des TIC.

Et en Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable ?

Si notre façon de percevoir le monde est modifiée par l'usage des TIC, il en est de même pour notre relation à l'environnement, que nous voyons de plus en plus représenté à travers des photos, des films, ou décrit dans des textes. La tendance actuelle d'élargissement de l'objet éducatif de l'EEDD de la nature vers la citoyenneté rejoint cette problématique, car les méthodes éducatives ne se cantonnent plus aux sorties de terrain, mais se voient complétées par des ressources documentaires, de plus en plus souvent dématérialisées. Il semblerait donc que ce secteur doive donc tenir compte de l'évolution sociale du numérique, afin d'explorer l'ensemble des canaux de communication offerts par la société de l'information dans laquelle nous vivons actuellement. A charge des pédagogues de s'adapter tout en conservant le nécessaire équilibre entre le terrain et les interfaces informationnelles et éducatives.

Les TIC et l'environnement

L'usage des technologies du numériques permet de réaliser une économie de papier considérable, à condition de résister à la tentation permanente de tout imprimer, ainsi qu'une économie dans les déplacements lorsqu'il est possible de communiquer à distance. La fabrication des pièces (et notamment l'extraction de minerais), l'importante électricité nécessaire au fonctionnement des machines, ainsi que la pollution générée par la circulation d'informations sur internet avérée depuis peu, ne sont pas sans conséquences sur l'environnement.

Les TIC et le montage de projet

Le web collaboratif 2.0 optimise grandement la gestion de projet, en termes de mise en lien d'acteurs et/ou de partenaires, qui fonctionnent de plus en plus en réseau et à distance. Les TIC apportent des réponses à des problèmes, et offrent également de nouvelles possibilités. Visioconférence, partage de documents de travail et de calendriers, post'it virtuels, questionnaires en ligne à traitement de réponse automatisé... il n'y a qu'à faire son choix, en fonction de ses besoins. Les principaux usages sont les suivants :

- Visualisation et planification de tâches ;
- Programmation de rencontres ;
- Visualisation de l'information à partir de cartes heuristiques (ou « cartes mentales ») ;
- Travail collaboratif en co-production ;
- Création de tableaux de bord collaboratifs.

Ils représentent donc un certain gain de temps et d'argent, et apportent une plus-value sur la transparence et l'efficacité dans le travail à plusieurs.

La déshumanisation des rapports et des échanges constitue cependant un frein important qui rend un certain nombre d'acteurs réticents à ces méthodes.

Les TIC et l'EEDD

De par une approche systémique de la société (à différentes échelles), les potentialités éducatives et citoyennes des TIC ne sont pas négligeables. Dans un contexte de démocratisation de l'expression publique, ils facilitent la démocratie participative en offrant davantage d'espaces et de moyens au débat citoyen. Ils ont donc une visée émancipatrice indirecte. « *Le développement durable et la société de l'information participent à l'éclatement des pouvoirs et des savoirs et révèlent une mutation sociétale encore souterraine mais irréversible, l'avènement d'une société en réseau, qui bouleverse la logique de centralité des espaces et des pôles de décision conventionnels* » (extrait de l'intervention de Gilles Berhaut au forum international « TIC 21 » sur internet, les nouvelles technologies et de développement durable de 2005). De plus, dans une logique d'échange et de partage, ils favorisent également le développement du lien social, et de la circulation d'information, soit les deux éléments nécessaires à une vie citoyenne active et responsable. Enfin pour les professionnels, ils apportent d'autres éclairages, d'autres approches du savoir et des moyens qui permettent de l'acquérir et de s'en servir. Les animateurs doivent trouver d'autres façons complémentaires d'animer, en se formant et en travaillant sa méthode, pour trouver un équilibre entre ses propres apports et ceux du numérique.

L'usage des TIC peut donc largement être mis au service des idéaux et des objectifs de l'EEDD. Mais il ne faut pas omettre les oppositions éthiques entre ce secteur et les outils technologiques. Parmi celles-ci, on peut citer l'artificialité du rapport aux images de nature, la déshumanisation des relations, la fracture numérique grandissante, l'aspect parfois illusoire de la démocratie participative en ligne, le côté consumériste, le manque d'ancrage au territoire des échanges virtuels, ou encore la crainte du « Big Brother ».

Annexe 10

CONTENU DU QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE « LA VIDÉO, ET VOUS ? »

Section 1 : A propos de vous

Ces informations sont utiles pour contextualiser les réponses, et pour éventuellement vous recontacter.

Nom, prénom

Région

Structure professionnelle

Fonction

Adresse e-mail

Numéro(s) de téléphone

Section 2 : Etat des lieux

Les questions qu'on se pose... Quels acteurs utilisent le média vidéo ? Dans quelle mesure ? Dans quel but ? Selon quelle logique ? Comment les vidéos existantes sont-elles valorisées ?

Question 1 : Utilisez-vous le média vidéo dans votre activité professionnelle ?

- Oui, souvent
- Oui, parfois
- Non, jamais

→ Si OUI, quelle application en faites-vous ? Application concrète, méthodologie, mode de diffusion, intérêts pédagogiques,...

Question 2 : Pouvez-vous citer un ou plusieurs verbe(s) d'action qui caractérise(nt) selon vous le fait de transmettre une information par vidéo ?

Valoriser/dévaloriser, synthétiser/développer, simplifier-vulgariser-clarifier/complexifier, ...

Question 3 : Selon vous, transmettre une information par vidéo, c'est...

Plusieurs réponses possibles.

- Utiliser les canaux de communication existants (notamment les réseaux sociaux)
- S'adapter au développement de la culture par l'image
- Ouvrir l'EEDD à de nouveaux publics
- Exclure une partie du public actuel de l'EEDD
- Initier de nouveaux partenariats
- Nuire à certains partenariats
- Autre :

Question 4 : Pouvez-vous citer un exemple concret d'utilisation de l'outil vidéo en EEDD ?

Un film, une vidéo en ligne, une projection,... que vous auriez vu ou réalisé.

Question 5 : Partagez-vous les différentes vidéos du Réseau Ecole et Nature dans votre réseau ?

- Oui
- Non
- Je n'en connais pas

→ Si OUI, de quelle manière ? Plusieurs réponses possibles.

- En formation professionnelle
- Dans le cadre scolaire
- Sur votre site internet
- Sur les réseaux sociaux
- Dans ma sphère personnelle
- Autre :

Section 3 : Pourquoi la vidéo, pourquoi pas ?

Les questions qu'on se pose... Le média vidéo peut-il contribuer à valoriser l'EEDD ? Comment peut-il être utilisé au service de ses objectifs ?

Question 6 : Parmi les intérêts suivants, le(s)quel(s) vous semble(nt) prioritaire(s) ?

Plusieurs réponses possibles.

- Valoriser une pratique professionnelle
- Transmettre des connaissances naturalistes
- Apporter des éléments de réflexion
- Animer un réseau en créant du lien
- Former des professionnels
- Autre :

Question 7 : Quelles réserves voyez-vous à l'utilisation de la vidéo en EEDD (que ce soit en tant qu'outil de valorisation, support pédagogique ou autre) ?

Question 8 : Selon vous, diffuser une vidéo dans ses réseaux c'est plutôt un acte...

- Pédagogique
- Neutre
- Politique
- Autre :

Section 4 : Place à l'action

Les questions qu'on se pose... Quels sont les besoins des acteurs de terrain en matière de vidéo ? Quels sont les moyens mobilisables pour y répondre ? Quelle fonction du réseau ?

Question 9 : De quoi auriez-vous besoin pour utiliser, ou mieux utiliser l'outil vidéo ?

Plusieurs réponses possibles.

- Moyens techniques
- Moyens financiers
- Compétences
- Connaissances juridiques
- Temps disponible
- Autre :

Question 10 : Seriez-vous intéressé pour participer à une formation courte sur l'utilisation de cet outil ?

Partant du postulat qu'elle est adaptée aux intérêts prioritaires que vous avez souligné dans une précédente question.

- Oui
- Non

Question 11 : Seriez-vous intéressé de connaître les ressources disponibles et les acteurs impliqués sur cette thématique dans votre Région ?

- Oui
- Non

→ Si OUI, par quel(s) moyen(s) ?

- Liste de diffusion (mail)
- Wiki partagé
- Forum en ligne
- Rencontres ponctuelles
- Formations
- Autre :

Question 12 : Connaissez-vous des structures et/ou des personnes ressources sur cette thématique ?

Dans ou en dehors du secteur de l'EEDD.

Section 5 : Expression libre...

Vous n'avez pas tout dit ? Cet espace est fait pour ça. Attentes vis-à-vis du REN, besoins, freins, leviers et tout commentaire qui pourrait nourrir l'enquête et que vous n'auriez pu exprimer à travers les réponses aux questions précédentes.

Annexe 11

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

« LA VIDÉO, ET VOUS ? » *

* Enquête menée du 15 au 30 avril 2013, dans le cadre de la phase d'état des lieux du projet vidéo « L'EEDD sur vos écrans ! » du Réseau Ecole et Nature (REN).

La société de l'information dans laquelle nous vivons offre une grande richesse de canaux de communication. Tous se complètent, car chacun correspond à la corrélation entre un contexte, un message et un interlocuteur. C'est pourquoi il paraît *a priori* pertinent de tous les explorer. Le média vidéo est l'un de ces canaux. Il propose un message visuel, particulièrement parlant lorsqu'il est bien adapté.

De nombreux domaines se saisissent de cet outil, et le champ de l'éducation à l'environnement ne fait pas exception. Où en sommes-nous par rapport à ce média ? Quels intérêts y a-t-il à l'utiliser ? Comment pouvons-nous nous y prendre pour mutualiser nos savoir-faire et nos moyens ? C'est le sujet dont traite le questionnaire en ligne auquel il a été proposé de répondre à l'ensemble des adhérents du REN (structures et individuels).

CONTEXTE

Les questions visaient donc à **comprendre le rapport qu'entretiennent les acteurs de l'EEDD faisant partie du réseau avec l'outil vidéo**, et à **identifier leurs éventuels besoins et attentes sur cette thématique**. Les réponses (32) sont des premières pistes, indiquant de quelle manière le réseau peut soutenir la mobilisation des acteurs de terrain autour de l'utilisation de la vidéo au service de l'EEDD. En proposant sa réponse, chaque acteur a ainsi pu ajouter sa propre couleur au futur projet vidéo global. Ainsi la palette obtenue sera représentative de la diversité des acteurs concernés.

Recueillies en amont du plan d'action prochainement élaboré par le groupe de travail vidéo, **ces réponses contribuent à répondre aux questions suivantes :**

- Dans quelle mesure le média vidéo est-il utilisé par les adhérents du REN ?
- Quels sont les enjeux de son utilisation dans la valorisation de l'EEDD ?
- Quelles sont les attentes/besoins/freins des acteurs de terrain à propos de la vidéo ?
- Quels sont les ressources vidéo d'ores et déjà disponibles, mobilisables ou à créer au sein des réseaux territoriaux ?

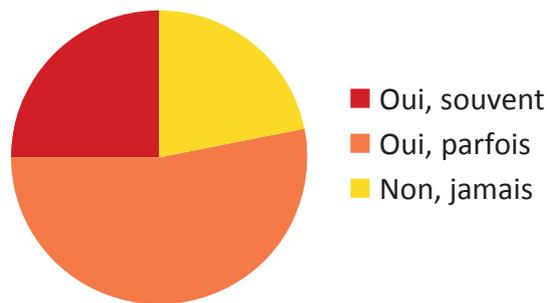
Nota bene : Les réponses sont anonymes. Cette synthèse est représentative de l'échantillon des 32 contributeurs, pas de l'ensemble des adhérents auxquels le questionnaire a été soumis. L'analyse comprend une part d'interprétation des réponses.

PRESENTATION ET ANALYSE DES RÉPONSES

En tout, 32 personnes ont répondu à ce questionnaire. Mise à part l'expression libre, l'ensemble des questions étaient obligatoires pour valider la contribution, afin que les réponses soient complètes et représentatives et aisément synthétisables. Voici la retranscription des résultats et les commentaires qu'on peut en faire, question par question.

Question 1 : *Utilisez-vous le média vidéo dans votre activité professionnelle ?*

1a)



Le diagramme en secteur ci-dessus permet de visualiser que parmi les contributeurs de l'enquête, **plus de la moitié utilisent ponctuellement la vidéo dans le cadre de leur travail**. Un quart l'utilise même souvent, tandis que le dernier quart ne l'utilise jamais.

Ces réponses fournissent une première donnée : l'utilisation de la vidéo est effectivement une **thématique sur laquelle il est pertinent que le réseau travaille**, car elle est commune à au moins 25 acteurs de l'EEDD, dont la majorité sont adhérents. Nous supposons cependant que les personnes ayant pris le temps de répondre sont déjà concernées et/ou intéressées par la vidéo.

1b) Les 25 personnes ayant répondu « oui » à la première partie de la question ont précisé les usages de la vidéo qu'elles font ou aimeraient faire. Ainsi, l'usage qui ressort majoritairement est la réalisation de clips vidéo de présentation et de la valorisation d'actions/de projets d'une structure/d'acteurs, ce qui correspond à une action de **communication extérieure**.

« Notre objectif est de pouvoir illustrer et témoigner des actions du réseau et de ses adhérents. »

Toujours en termes de communication extérieure, mais avec l'aspect animation de réseau en plus, on trouve la restitution d'évènements

(colloques, conférences, réunions, manifestations,...).

« Nous utilisons l'outil vidéo afin de proposer un contenu pédagogique de manière ludique. »

L'utilisation de vidéos déjà réalisées (ou « films-ressources ») **en animation, en formation ou encore en réunion** est le second usage le plus cité à travers cette enquête. Les « sous-catégories » de cet usage sont l'illustration de propos et l'introduction d'une discussion. Certaines caractéristiques de la vidéo ont été mises en avant à travers les réponses, car elles offrent par exemple la possibilité de montrer un accéléré d'un phénomène naturel,

dynamique, l'aspect humain (des personnes qui bougent et qui parlent). En lien avec l'EEDD, il est important pour cela d'y voir la nature et les groupes pour ce qui concerne l'animation, ou encore des bribes de débats/réunions pour illustrer la concertation et l'aspect humain. Le tout doit à la fois permettre d'illustrer une sorte de marque de fabrique et de faire passer des messages.

La valorisation est donc l'intérêt majeur que les contributeurs voient dans l'utilisation de ce média. Il est intéressant de noter qu'il s'agit d'un intérêt en lien avec la **communication extérieure**, c'est à dire valoriser les structures/projets/actions/expériences/... vis-à-vis des différents publics, des financeurs, des partenaires, etc.

Les verbes secondaires

En suivant dans l'ordre décroissant de nombre de citation de chaque mot, viennent :

- **Synthétiser** : condenser des informations sur un format court (grâce au montage)
- **Communiquer** : transmettre un message sur un point particulier
- **Illustrer** : mettre en avant l'aspect visuel de ce sur quoi l'on souhaite communiquer
- **Vulgariser** : rendre accessible l'information transmise au plus grand nombre
- **Montrer** : présenter quelque chose pour que l'on sache que cela existe
- **Clarifier** : se concentrer sur les informations les plus importantes à transmettre
- **Rendre vivant** : utiliser l'image animée pour rendre le message plus attractif

Chacun de ces verbes est significatif d'une **intention particulière en termes de communication**. Les caractéristiques de la vidéo (courte durée, aspect visuel, partage internet,...) sont au service de ces intentions. Dans certains cas il va donc s'agir de présenter quelque chose de façon synthétique, dans d'autres cas de remanier des informations/connaissances pour les rendre accessibles au plus grand nombre (ce qui s'apparente à de la vulgarisation), dans d'autres encore de s'appuyer sur le visuel pour valoriser.

On remarque donc qu'une certaine **typologie d'usages de la vidéo** se dégage. En fonction de l'objectif de communication poursuivi, différents types de vidéos sont sollicités, correspondant chacun à une manière de traiter l'information « brute ».

Les autres verbes

Les verbes restant ont tous été cités une ou deux fois seulement. Ils peuvent être classés en **catégories de sens** :

- Volonté d'utiliser le média en tant qu'outil attractif grâce auquel l'information est diffusée plus largement : **attirer, buzzer, rendre attractif, démultiplier**
- Considération de l'ensemble formé par le fond et la forme de la vidéo en tant qu'entité à forte valeur informative, qui peut être utilisée dans le cadre d'un argumentaire : **prouver, démontrer, légitimer, témoigner, donner du sens**
- Pointage des écueils dans lesquels il est possible de tomber en utilisant la vidéo : **dénaturer, tomber dans la facilité**
- Considération du média du point de vue du « spectateur » (élément pertinent à prendre en compte pour faire et/ou diffuser une vidéo) : **découvrir, regarder, reregarder,**

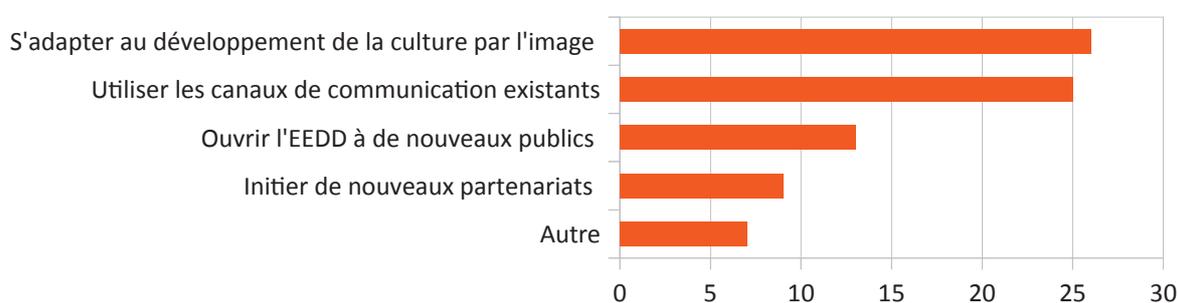
s'émerveiller, voir

- Utilisation des caractéristiques de la vidéo dans l'intention de vulgariser des connaissances : **traduire, expliciter, rendre lisible, colorer, rendre accessible, faciliter**
- Considération du média comme vecteur d'information basique (c'est la fonction première, éventuellement complétée par d'autres) : **présenter, informer, diffuser, représenter, faire connaître, transmettre, ouvrir, contextualiser, raconter, rendre visible**
- Considération du point de vue du récepteur avec l'intention de provoquer une réaction chez lui (on pourrait presque parler d'objectif pédagogique) : **interroger, sensibiliser, former**
- Réflexion sur la démarche de création et/ou de diffusion de vidéos, qui semble devoir tendre vers un certain projet pédagogique voire éducatif : **innover, créer, s'adapter, varier, diversifier, dynamiser**
- Un seul verbe concerne une finalité autre que celle qui vise à provoquer une réaction chez le récepteur : **mutualiser**

En tout, pas moins de **55 mots différents ont été cités** ! La majorité des contributeurs ayant donné plusieurs réponses à cette question. Ce chiffre important révèle qu'il n'est pas simple de définir consensuellement l'aspect intuitif qui conduit à faire et à regarder des vidéos. Ceci est également révélateur de la **période d'expérimentation dans laquelle se trouve toujours la vidéo en tant qu'outil éducatif**.

On remarque que les verbes concernent majoritairement l'« **intention communicante** », la démarche pédagogique. Ceci indique que c'est sur ce point que les contributeurs s'interrogent majoritairement, probablement de par leur prisme éducatif. Les points de vue des créateurs, des diffuseurs et des récepteurs sont considérés de façon complémentaire. Cette **vision systémique** est essentielle pour comprendre ce qui se joue dans le processus de communication spécifique à ce média. Peu de finalités (impact sur le récepteur et mutualisation) sont évoquées, comparé à toutes celles que peut poursuivre l'usage de la vidéo.

Question 3 : Selon vous, transmettre une information par vidéo, c'est...



Le diagramme en barres horizontal ci-avant montre que, dans les représentations des contributeurs, l'utilisation de **la vidéo peut revêtir l'un ou l'autre ou plusieurs des intérêts proposés par rapport à l'EEDD** : tant sur les aspects des publics, du partenariat que de la diffusion

d'information et de connaissances. Seules les réponses « Exclure une partie du public actuel de l'EEDD » et « Nuire à certains partenariats », notées négativement, n'ont pas été choisies. 7 personnes ont ajouté des propositions de réponses, qui sont autant d'intérêts ou de risques liés à l'utilisation de la vidéo. Elles concernent :

- L'approche sensorielle de la trichotomie cognitive du média vidéo (combinaison texte/son/image) ;
- L'objectif pédagogique/la finalité du message transmis (donner envie de sortir) ;
- L'attractivité du média, et la substitution du média au terrain.



« Donner envie de sortir pour aller voir. »

Le fait que les deux réponses qui touchent à la communication soient majoritaires (choisies en tout 51 fois) montre que les contributeurs considèrent que les démarches vidéo s'inscrivent dans une **adaptation au contexte médiatique actuel**. Il est possible de rapprocher cette donnée de l'intention de l'EEDD de faire une importante place aux jeunes générations en vue d'un développement durable. C'est d'ailleurs là tout le défi actuel : transmettre ce qui a été fait avant en tenant compte du contexte actuel pour répondre à des besoins futurs. Il apparaît donc que selon les contributeurs, la communication est un enjeu majeur de l'EEDD, et une condition pour réussir ce défi.

Question 4 : Pouvez-vous citer un exemple concret d'utilisation de l'outil vidéo en EEDD ?

Cette question avait pour objectif de mobiliser les connaissances des contributeurs dès le début du questionnaire, afin qu'ils appuient ensuite implicitement leurs réponses sur les vidéos qu'ils ont produit ou rencontré.

Les réponses concernent :

- Le **contenu** des vidéos (pratiques agricoles, espèces, milieux, actions d'EEDD / de protection de la biodiversité, ressources, structures, éducation,...) ;
- Les **types** de vidéos (reportages, restitutions, micro-trottoirs,...) ;
- Et/ou leurs différents **usages** possibles (en formation, en participation à un festival vidéo, sur les sites internet, dans les réseaux,...);
- Et/ou les **finalités** de ces usages (valoriser, amener à réfléchir, donner des arguments,...).

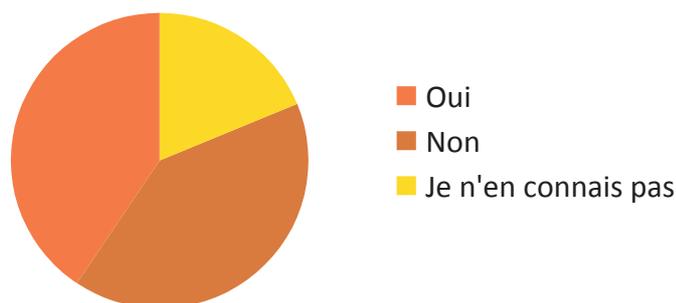


« Dans le cadre d'un projet sur les D3E avec Eco-systèmes, nous utilisons des vidéos afin de présenter le recyclage des déchets électroniques. Cela permet d'apporter des explications simples et visuelles donc plus facilement comprises par les élèves. »

Quelques exemples cités : les vidéos des assises nationales de l'EEDD 2013, les vidéos du vendredi, l'île aux fleurs, Dr CAC, Ma petite planète chérie, Les bons conseils de Célestin, Les lagunes du Languedoc-Roussillon rares et pourtant menacées, festival vidéo « Des clips et des claps pour l'océan », Vidéos et débats,...

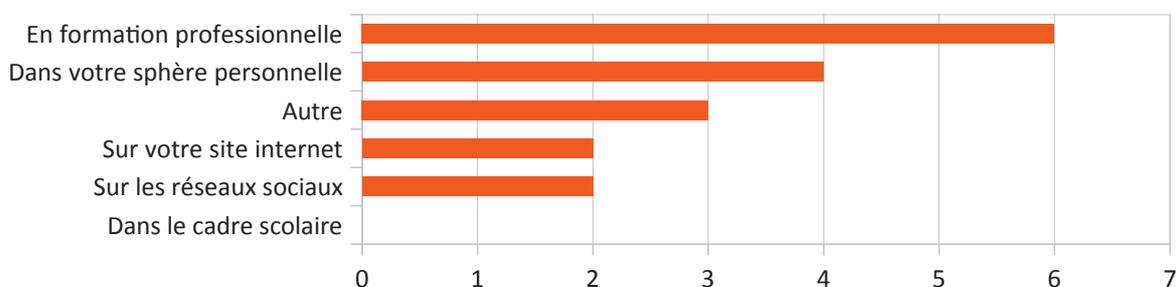
Question 5 : Partagez-vous les différentes vidéos du Réseau Ecole et Nature dans votre réseau ?

5a)



Autant de personnes ont répondu oui et non à cette question. Un peu moins de la moitié des 32 contributeurs partagent les vidéos du REN, un peu moins de la moitié ne les partagent pas, et quelques uns n'en connaissent pas.

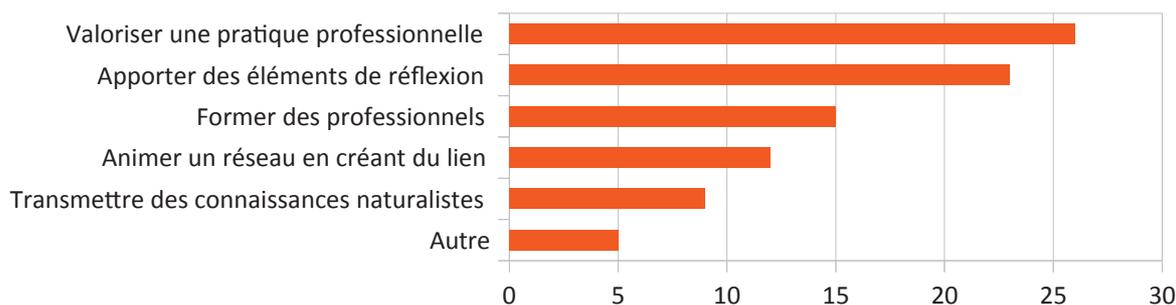
5b)



La majorité des 13 personnes ayant répondu « oui » à la première partie de la question utilisent les vidéos du REN en formation professionnelle. La seconde diffusion la plus importante se déroule dans leur sphère personnelle, et dans une moindre mesure dans les réseaux sociaux et sur les sites internet. Aucune de ces 13 personnes n'utilisent ces vidéos comme support pédagogique dans le cadre scolaire (le profil des contributeurs ne comprend cependant aucun enseignant).

Les vidéos du REN sont diffusées de manière régulière, sur le site internet (via Dailymotion), par mail auprès des adhérents, ainsi que sur Twitter (compte du REN). Il s'agit d'un bon exemple de « stratégie vidéo », sur lequel est possible de s'appuyer. Ces vidéos sont souvent regardées (moyenne de 30 vues par vidéo) mais pas forcément rediffusées ou utilisées. Les raisons peuvent être de fond (contenu, éthique, objectifs) ou de forme (qualité, montage, modes de diffusion). **Là encore il s'agit de communication**, puisque les mêmes vidéos ne seraient pas relayées de la même façon si le fond et/ou la forme étaient ne serait-ce que légèrement différents. D'autre part, **l'usage des vidéos en formation professionnelle est un intérêt majeur de la vidéo en EEDD**, notamment pour aiguïser le regard critique et varier les approches.

Question 6 : Parmi les intérêts suivants, le(s)quel(s) vous semble(nt) prioritaire(s) ?



Parmi les finalités d'utilisation de la vidéo proposées, toutes ont été choisies au moins 5 fois.

Celle qui est majoritairement retenue par les contributeurs de l'enquête est la valorisation des pratiques professionnelles en EEDD. Il est principalement question de valoriser le travail des animateurs nature, en filmant et en restituant leurs animations auprès du public. Cette démarche contribue à la **reconnaissance de ces métiers et du secteur de l'EEDD en général** qui a de plus en plus tendance à se professionnaliser.

L'apport d'éléments de réflexion est la seconde finalité la plus choisie. Sur ce point il est davantage question de **mutualisation d'expériences** (logique de partage au sein de l'EEDD) et d'**émancipation citoyenne**. Il s'agit de deux valeurs très importantes de l'EEDD.

Vient ensuite la formation des professionnels, dans laquelle la vidéo intervient en tant que support pour **lancer une discussion ou introduire une thématique**.

L'animation de réseau par la création de lien, qui vient en 4^{ème} position de ce classement, est davantage une **conséquence d'autres finalités**, car mutualiser, présenter, valoriser, former, etc. crée du lien au sein d'un réseau et contribuent de ce fait à son animation.

La transmission de connaissances naturalistes est la finalité la moins choisie parmi les 5 propositions. En effet, très peu de projets vidéo d'EEDD la poursuivent, car ce sont surtout des **associations de protection de la nature** qui s'en chargent généralement. De plus, l'**animation de terrain** lui est préférée.

Les finalités qui ont été ajoutées (choix « autre ») sont les connaissances en dehors du champ naturaliste, la sensibilisation sur les problématiques environnementales, et la co-construction d'actions et de projets par la communication et la mutualisation. Certains ont estimé ne pas pouvoir répondre à une question de priorisation sans maîtriser un minimum le sujet (en l'occurrence, la vidéo), ce qui semble indiquer que la formation à ce type de média est primordial car sa connaissance ne va pas de soi.

La vision des contributeurs, influencée à la fois par ce qui existe déjà et par leurs propres objectifs, érige l'aspect de la valorisation professionnelle en priorité majeure, ce qui indique une **volonté de reconnaissance** des compétences, des expériences et du travail fourni, ainsi qu'**une certaine légitimisation** des choix politiques, pédagogiques et pratiques.

Le fait que l'apport d'éléments de réflexion arrive en seconde position est plutôt révélateur du fait que peu importe ce que contient le message transmis et de quelle manière il est transmis, l'important est de **suivre la ligne de conduite de l'EEDD** qui consiste à donner des éléments de réflexion plutôt que de se contenter de donner des recettes toutes faites avec un certain ton quelque peu dogmatique.

La formation des professionnels, quant à elle, réunit les deux éléments précédents, car elle permet de donner des éléments de réflexion à des professionnels afin de réinterroger les pratiques du domaine et de s'inscrire dans une démarche de progression continue.

Question 7 : *Quelles réserves voyez-vous à l'utilisation de la vidéo en EEDD (que ce soit en tant qu'outil de valorisation, support pédagogique ou autre) ?*

Les freins à l'utilisation de la vidéo exprimés par les contributeurs peuvent être classés en **3 catégories** :

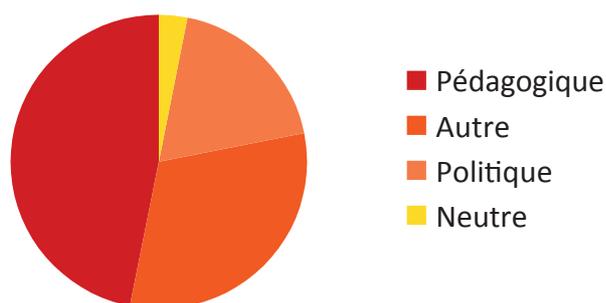
Catégories	Réserves
Moyens	Manque de matériel
	Manque de compétences (technique, communication)
	Gestion des droits à l'image
	Nécessité de qualité
	Manque de temps (amont et aval)
	Contre-productivité de la mauvaise qualité de nombreuses vidéos sur une même thématique
Méthodes	Nécessité d'accompagnement, notamment éducation à l'image et aux médias
	Risque de figer le discours
	Complément et facilitation des échanges humains, et non substitution de ceux-ci
	Equilibre nécessaire avec les autres approches
	Ne pas encourager encore davantage le temps passé devant les écrans
	La vidéo est un support de réflexion, pas un outil d'endoctrinement
	Conserver et retranscrire les spécificités de l'EEDD : travail sur le sensoriel, échelle temporelle lente/longue, lien social, remise en question
Finalités	Intérêt éducatif, pédagogique, et d'utilisation au service de la thématique à déterminer
	Contribution à aller sur le terrain, et non déconnexion de celui-ci
	Le média vidéo n'est pas une finalité en soi

Les points de vigilance soulevés par les contributeurs interrogent donc à la fois **la faisabilité, les modalités et la pertinence de l'utilisation de la vidéo**, au regard des méthodes et outils déjà existants en EEDD. Il s'agit là de choix relevant de la « communauté EEDD », car ils touchent à des valeurs et à des principes fondamentaux de ses origines et donc des objectifs qu'elle poursuit.

Le frein qui a été le plus grand nombre de fois et de la façon la plus « convaincue » est celui du **risque de déconnexion du terrain**. C'est en effet une volonté centrale et constante depuis les origines de l'EEDD que de ne jamais s'éloigner du contact direct et concret à la nature, à l'environnement, aux gens, au réel, et donc à soi-même. C'est pourquoi la crainte d'une EEDD « hors-sol » qui ne permettrait plus de sentir l'odeur de la terre dans ses mains est si vive face à l'usage des technologies, dont il est question de faire un usage utile et modéré.

« En terme pédagogique, le danger est de diminuer le temps passé au contact avec le terrain. »

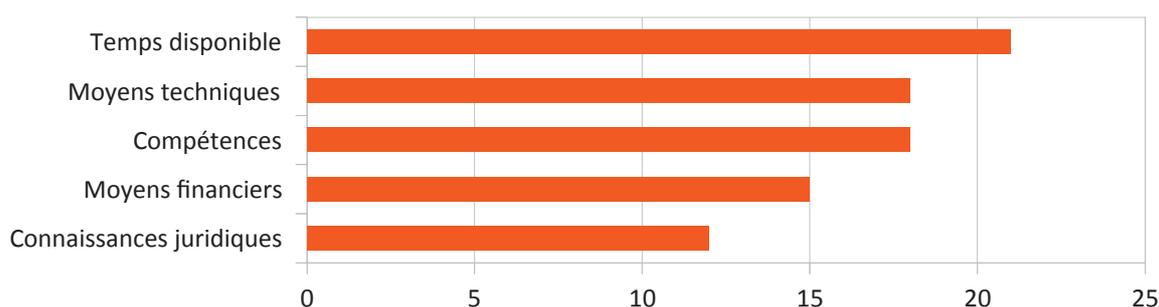
Question 8 : Selon vous, diffuser une vidéo dans ses réseaux c'est plutôt un acte...



Pour la majorité des personnes ayant répondu au questionnaire, le fait de diffuser une vidéo (que l'on a fait soi-même ou que quelqu'un d'autre à fait et que l'on relaie) est plutôt un acte pédagogique, donc visant à **partager des informations, diffuser la connaissance**. Pour un peu plus d'un quart d'entre elle, c'est un acte politique (sociétal, responsable) dans le sens où **le partage lui-même est une action citoyenne**, une prise de partie qui a des conséquences. D'autres personnes ont répondu que cela pouvait aussi être aucun des deux (neutre, un simple partage, une communication basique) ou les deux, et certaines ont précisé qu'il n'est possible de répondre pour l'ensemble des diffusion des vidéos, mais qu'il conviendrait plutôt de regarder au cas par cas selon leur contenu.

La plupart du temps, lorsque l'on partage une vidéo que nous n'avons pas fait nous-mêmes, c'est soit parce qu'on la trouve esthétique, soit parce que son contenu nous semble très clair et vulgarisé, soit parce qu'elle contient une opinion très marquée que l'on veut soutenir ou dénoncer. La rediffusion d'une vidéo va donc dépendre de ces éléments. **Un partage de type pédagogique sera plutôt axé sur la manière de transmettre la connaissance, tandis qu'un partage de type politique sera plutôt axé sur le fond du discours, l'opinion exprimée.**

Question 9 : De quoi auriez-vous besoin pour utiliser, ou mieux utiliser l'outil vidéo ?



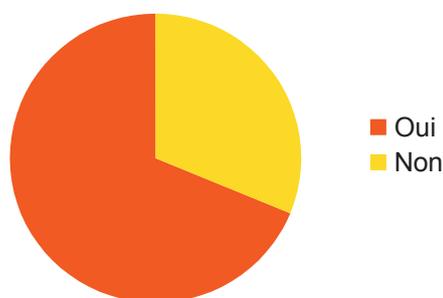
La principale difficulté (vécue ou pressentie) par les contributeurs dans le cas du lancement d'un projet vidéo de leur part ou de la part de leur structure est le **manque de temps disponible**. En effet, la gestion du matériel, l'organisation, la préparation, le filmage, le montage et la diffusion des vidéos est un processus qui peut être considéré comme chronophage, et difficilement compatible avec les emplois du temps déjà très chargés des membres des structures faisant de l'EEDD. **Les besoins cités ensuite seraient, s'ils étaient comblés, autant de moyens de gagner du temps dans ce processus.**

C'est le cas des moyens techniques (matériel et compétences) qui font l'objet de budgets et de compétences spécifiques, pour lesquels il est fréquemment fait ponctuellement appel à des professionnels spécialisés.

Quant aux connaissances juridiques, citées 12 fois, elles permettent d'économiser le temps qui pourrait être passé à se renseigner auprès de professionnels ou à régler un soucis sur ce point, en particulier concernant le **droit à l'image**. Leur maîtrise permet de mieux appréhender le processus vidéo dans son ensemble.

Le besoin en temps, majoritairement exprimé dans les réponses à cette question, ne peut être comblé que par la structure elle-même, à travers ses **choix en termes de plan de charge**. Ces choix sont cependant intimement liés aux compétences disponibles et aux budgets qu'il est possible de mobiliser pour de tels projets.

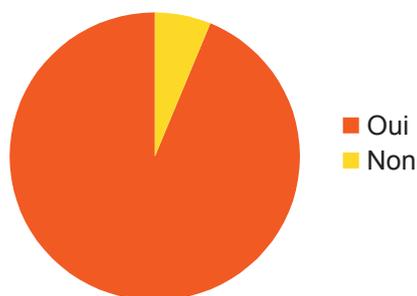
Question 10 : *Seriez-vous intéressé pour participer à une formation courte sur l'utilisation de cet outil ?*



Les $\frac{3}{4}$ des 32 contributeurs seraient intéressés pour combler leur besoin en compétences sur cette thématique, afin de pouvoir mener à bien des projets vidéo.

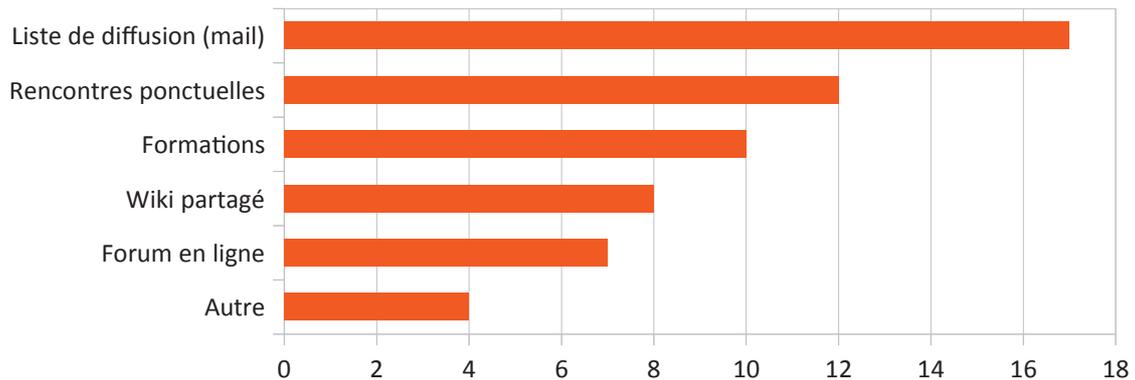
Question 11 : *Seriez-vous intéressé de connaître les ressources disponibles et les acteurs impliqués sur cette thématique dans votre Région ?*

11a)



La grande majorité des contributeurs sont ouverts à d'éventuels échanges et/ou partenariats sur la thématique vidéo dans leur territoire.

11b)



Parmi les personnes ayant répondu qu'elles étaient intéressées pour échanger voire travailler sur cette thématique en territoire, la plupart choisiraient *a priori* l'échange par liste de diffusion mail. Il s'agit d'un moyen de toucher beaucoup de gens de manière simple sans leur imposer les échanges, il est donc peu contraignant. Pourtant le second mode d'échange cité est la rencontre ponctuelle physique, éventuellement organisée sous forme de forum ou de journée d'échange d'expérience. Ensuite vient la formation, qui revêt une forme beaucoup plus formelle et contraignante que les deux premiers choix, mais garantie l'acquisition de compétences professionnelles directement utilisables au service des projets menés. Le wiki partagé et le forum en ligne sont d'autres outils d'échange par internet, choisis en fonction de la culture de chacun, et sur l'usage desquels il est plus difficile de trouver un consensus à plusieurs.

Les autres moyens de mise en lien qui ont été cités sont principalement d'autres **outils utilisant internet** (site web, Google documents, Skype, Dropbox).

Ainsi deux éléments semblent influencer le choix des méthodes d'échange et donc d'enrichissement collectif sur une thématique particulière : **le degrés de contrainte et la culture des utilisateurs**. Etant donné que la majorité des réponses porte sur des outils en ligne, créer une culture commune semble donc une condition à prendre en compte dans le développement de la mise en lien entre acteurs.

Question 12 : *Connaissez-vous des structures et/ou des personnes ressources sur cette thématique ?*

Peu de personnes ont répondu positivement à cette question. Parmi les réponses, on trouve :

- Des **personnes ressources**, pas forcément rattachées à une structure mais davantage pointées pour leurs connaissances sur cette thématique ;
- Des **structures** (pas uniquement d'EEDD) dont la vidéo est tout ou partie de leur activité, et à qui il est possible de faire appel en tant que partenaire ou prestataire, du fait de leurs compétences techniques ou des projets vidéos qu'elles ont déjà porté ;
- Des **événements vidéo** comme les festivals ;
- Des **plateformes** de mise en ligne de vidéos ;
- Certaines **séries de vidéos** en particulier.

Ce qu'on peut retenir...

→ Nous avons obtenu 32 réponses à l'enquête, ce qui est important et qui met en avant l'intérêt de travailler sur cette thématique ;

→ Toutes les réponses sont riches et témoignent de nombreux usages de la vidéo en EEDD, qui ont en commun de poser une base de réflexion ;

→ Le levier le plus important de cet usage est, d'après ces réponses, la diversité d'utilisations possibles de l'outil ;

→ A l'inverse, le frein le plus important qui ressort est la crainte de la déconnexion avec le terrain, le réel, la nature,...

→ Tout cela « légitime » les bases du projet vidéo naissant au sein du REN, et fait émerger un besoin de mise en lien des acteurs d'EEDD sur cette thématique, afin de valoriser les projets existants et soutenir les prochains, en lien avec ce nouvel outil pédagogique.

MERCI À TOUS LES CONTRIBUTEURS DE CETTE ENQUÊTE !

<i>Olivier</i>	Béal	Le Loubatas
<i>Marie</i>	Beaufranc	Beleyme
<i>Olivier</i>	Blanc	REN
<i>Philippe</i>	Boulogne	Association EnSavoirPlus
<i>Charles</i>	Brault	Entreprise d'Auvergne
<i>Pierre</i>	Brénet	CPIE (en Aquitaine... ?)
<i>Christophe</i>	Claveau	MFR de Mondy
<i>Géraldine</i>	Couteau	CREEA
<i>Bertrand</i>	Cusson	CG des Hauts-de-Seine
<i>Fabienne</i>	Debos	Humeur bio - Jardin partagé de Saint Claude
<i>Johann</i>	Durand	E-graine
<i>Amandine</i>	Franc	Méditerranée 2000
<i>Emilie</i>	Gérard	Association Eolia
<i>Arnaud</i>	Gharbi	Pirouette-Cacahuète
<i>Evelyne</i>	Guibert	Océanides
<i>Katia</i>	Jacquel	Les jardins d'Isis
<i>Véronique</i>	Jean	Commune de Poitou-Charentes
<i>Floriane</i>	Karas	CPIE Bresse du Jura
<i>Sylvie</i>	Kempf	Le Merlet
<i>David</i>	Kumurdjian	SupAgro Florac
<i>Maryline</i>	Lair	REEB
<i>Boris</i>	Landsberger-Isaac	Gée Aude
<i>François</i>	Lasserre	GRAINE IdF
<i>Sabine</i>	Loubet	CPIE Haut-Languedoc
<i>Virginie</i>	Maillot	LPO France de La Rochelle
<i>Olivier</i>	Martel	Grand Lyon
<i>Erwan</i>	Person	CPIE Vallée de l'Elorn
<i>Jérôme</i>	Rodriguez	CPIE Azur
<i>Eric</i>	Samson	GRAINE Centre
<i>Frédéric</i>	Sergent	PFCEEDD
<i>Anne</i>	Vernier	Nausicaà
<i>Elise</i>	Wone	SMIRIL

Annexe 12

(CHARTÉ DU GROUPE DE TRAVAIL VIDÉO PROJET VIDÉO « L'EEDD SUR VOS ÉCRANS ! »

- 24 mai 2013 -

Ce document vise à proposer quelques règles de fonctionnement de notre groupe de travail. Il a été élaboré sur la base du règlement de fonctionnement général du Réseau Ecole et Nature (REN).

Contexte général

Des groupes de travail sont régulièrement constitués à l'initiative du REN. Il s'agit d'une modalité de travail en réseau qui répond à une **logique participative de mutualisation et d'innovation**. Ces groupes de travail ont vocation à identifier les besoins des acteurs de terrain de l'EEDD, et à chercher comment y répondre de manière dynamique, adaptée et novatrice. Les méthodologies de travail de ces groupes sont basées sur la coopération, le « faire ensemble », la concertation, afin de les doter d'une certaine légitimité et de bénéficier pleinement des avantages de l'intelligence collective.

Chaque groupe de travail est **en charge d'un projet** (ou d'une partie de projet) **ou d'une action** précis, géré par le Comité de pilotage de l'axe dans lequel il s'inscrit. Il s'agit donc d'un groupe dont l'activité a une vocation « technique » de proposition et d'exécution, et n'a pas de pouvoir décisionnel, sachant cependant qu'au REN, la liberté d'agir est la règle.

Objet

Le **projet vidéo « L'EEDD sur vos écrans ! »** est né du constat de la présence croissante de la vidéo en EEDD, et de la volonté émergente de la développer en tant qu'outil média contemporain. Il appartient à l'axe n°2 – Education du Plan Pluriannuel d'Action (PPA) du REN, et s'inscrit dans le projet associatif du Réseau puisqu'il est transversal à l'ensemble de ses objectifs stratégiques.

L'objectif de ce projet vidéo est de **développer les actions impliquant la vidéo**, notamment en mettant en évidence un « liant » entre les projets vidéos existants, afin de dessiner les contours d'un cadre éthique et pratique évolutif qui pourrait appuyer les futurs projets en lien avec la thématique vidéo. Ce travail s'effectue sur la base de l'état des lieux (recherches et enquête « *La vidéo, et vous ?* », menée du 15 au 30 avril 2013) de l'utilisation de ce média en EEDD, effectué au préalable par le REN.

Dans cet objectif, le groupe de travail est chargé d'élaborer le projet vidéo et d'en suivre la mise en œuvre, afin d'**assurer la cohérence de l'action vidéo**. Il doit notamment produire un **plan d'action vidéo**, en dégagant des pistes d'actions qu'il serait à la fois intéressant, prioritaire, pertinent et réaliste de mener.

Composition

Le groupe de travail vidéo peut être composé d'**adhérents***, de **membres** du réseau**, et de **tout autre individu et structure intéressé par le projet**, souhaitant participer à la dynamique.

* Un adhérent est à jour de sa cotisation.

** Un membre fait partie du réseau mais n'est pas forcément à jour de sa cotisation.

Un **référent** - salarié ou non – est chargé de la coordination et de l'animation du groupe de travail, ainsi que du lien avec le REN, structure porteuse du projet vidéo.

Chaque membre est une personne-ressource en fonction de ses compétences et domaines d'activités, et fait ainsi bénéficier le groupe de ses potentiels énergie, savoirs, savoir-faire. Chacun peut contribuer au travail collectif sur tous les sujets qui sont abordés, même s'il est spécialisé dans un domaine particulier.

Modalités de fonctionnement

L'investissement dans le groupe de travail est **bénévole**.

Les éventuels **frais de déplacement**, qui devront être validés en amont de la dépense, seront pris en charge par le REN si les pièces justificatives sont présentées et que le budget le permet.

Le groupe de travail existe tant que le besoin auquel il doit répondre existe. Il peut être dissout par la structure en charge de son animation, si les objectifs du projet duquel il est en charge ont été atteints, ou pour une autre raison invoquée par la structure et communément validée par ses membres et le comité de pilotage de l'axe.

Modalités de participation

L'implication attendue des membres du groupe de travail est la suivante :

- Etre autant que possible présent lors des réunions organisées ;
- Utiliser les outils collaboratifs ;
- Donner son avis sur les documents déjà produits ;
- Faire partager son expérience (de la manière la plus objective possible) ;
- Servir l'intérêt général ;
- Tenir compte des éléments de l'état des lieux et du contexte ;
- Travailler dans le sens des objectifs définis ;
- Inscrire son implication et son travail dans les valeurs exprimées dans la charte du REN.

Méthodologie de travail et moyens

La réflexion du groupe de travail est nourrie par l'**état des lieux** préalablement réalisé et actualisé, ainsi que par les **expériences respectives** des membres du groupe.

Du fait de la configuration nationale éclatée du groupe de travail, les échanges se feront majoritairement, voire totalement **à distance**. Ils s'articuleront autour de **points réguliers communs** (réunions téléphoniques), complétés par des **échanges écrits** (liste de discussion, documents partagés). Le tout nécessitera l'usage d'**outils collaboratifs** en ligne, gratuits et relativement faciles d'utilisation.

Chaque étape du travail (réunions, réflexions, décisions,...) sera formalisée par la **production d'un support écrit**, soumis à l'approbation des membres du groupe, et conservé et diffusé par le REN. Ces supports serviront de base de travail et de mémoire, et pourront être transmis à tout moment à une personne souhaitant s'intégrer au cours du projet.

Chaque action concrète, chaque partie du plan d'action et chaque document sera préalablement préparée par le coordinateur du projet, puis soumise au groupe de travail pour relecture, modification et validation.

Annexe 13

Compte-rendu réunion 1 du groupe de travail vidéo

Conférence téléphonique OVH.com, 21 mai 2013, de 15h à 16h30

Participants :

Roland Gérard, co-directeur du REN (Réseau Ecole et Nature)

Marine Ferragut, assistante de projets au REN

Julia Burger, stagiaire en coordination de projets en EEDD au REN

Maryline Lair, animatrice de réseau au REEB (Réseau d'Education à l'Environnement de Bretagne)

Katia Jacquél, animatrice-coordinatrice de l'Association Les Jardins d'Isis

Mercédès Galindo, animatrice-formatrice à l'APIEU (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain)

Absents excusés :

Eric Samson, coordinateur de réseau au GRAINE Centre (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement)

1. Tour de présentation : *quels sont les désirs de chacun, quels sont nos moteurs respectifs ?*

Maryline a la volonté d'organiser des formations pour accompagner les personnes et les structures dans l'utilisation de la vidéo, tant sur le fond que sur la forme. Elle manque de temps et d'argent pour réaliser elle-même des vidéos, mais sa volonté est toujours là.

Katia souhaite travailler sur le lien entre la vidéo et l'EEDD, sachant qu'elle est davantage spécialisée du côté vidéo.

Mercédès utilise la vidéo comme support de médiation avec les populations urbaines depuis 9 ans, dans le cadre du « Club de Ville » de l'APIEU. Elle estime que c'est un très bon support de sensibilisation à l'environnement et souhaite continuer à l'utiliser.

Marine trouve plusieurs vidéos intéressants. Elle n'a pas encore de préférence à ce stade.

Roland tient beaucoup à tous les projets vidéo. Il estime que les vidéos du vendredi est un projet particulièrement intéressant qui mérite d'être poursuivi, et que le festival vidéo FJTCPA doit être relancé.

Julia s'intéresse à la vidéo en tant que support de communication intéressant dans l'EEDD. Elle est en stage pour lancer ou relancer la dynamique vidéo globale.

2. Rappel des objectifs : *où souhaite-on aller ensemble ?*

Rappel de l'objectif du projet :

Développer les actions impliquant la vidéo. A partir de l'état des lieux de l'utilisation du média vidéo en EEDD (recherches et enquête), imaginer et mettre en place un cadre pratique et éthique cohérent et évolutif, pour appuyer les futurs projets en lien avec cette thématique.

→ *Ethique dans le sens d'inscrire les actions vidéos dans les valeurs formalisées par la charte du REN.*

Rappel de l'objectif du groupe de travail :

Faire émerger un "liant" entre les différents projets vidéos existants, afin de poser les fondations des projets à venir, puis monter le projet vidéo et encadrer sa mise en œuvre, afin d'assurer la

cohérence de l'action vidéo. Le groupe doit notamment produire un plan d'action vidéo, en dégagant des pistes d'actions qu'il serait à la fois intéressant, prioritaire, pertinent et réaliste de mener.

Rappel de l'objectif de la réunion :

Lancer la discussion sur l'utilisation de la vidéo en EEDD et le rôle du réseau dans celle-ci.

2 remarques :

→ Le travail de recherche effectué durant l'état des lieux est précieux (Mercédès)
→ Témoignage d'une expérience de vidéo portant sur les pesticides qui a été censurée, pour illustrer la problématique de traiter de sujets « sensibles », du fait de l'impact plus important des images animées par rapport aux images fixes (Katia)

3. Synthèse des éléments clés ressortant de l'état des lieux : d'où part-on ?

Point technique : tout le monde a pu avoir accès à l'étherpad et au dossier Google document.

Elements clés de l'argumentaire :

→ L'étude du contexte a mis en évidence le rôle du « web 2.0 » dans les échanges personnels et professionnels à l'heure actuelle, et l'émergence d'une réelle culture de l'information qui influe sur notre manière de percevoir le monde par ces intermédiaires.

→ L'étude du lien entre les TICs et l'éducation a permis de mettre en évidence le rôle de l'éducation dans l'apport de compétences (literacy) auprès des citoyens pour qu'ils maîtrisent l'information et pratiquent l'exercice de la démocratie.

→ Le tout indique à croire que les TICs, dont fait partie la vidéo, peuvent être utilisés dans le domaine de l'EEDD pour leurs potentialités d'émancipation, de partage et de mutualisation. Les obstacles sont éthiques, financiers et nécessitent une adaptation en termes de méthodes.

Elements clés du tour d'horizon :

Il existe pas mal de vidéos, majoritairement de présentation / valorisation, qui sont malheureusement peu valorisées sur les sites internet.

Elements clés des réponses à l'enquête :

→ Nous avons obtenu 32 réponses à l'enquête, ce qui est important et qui met en avant l'intérêt de travailler sur cette thématique

→ Toutes les réponses sont riches et témoignent de nombreux usages de la vidéo en EEDD, qui ont en commun de poser une base de réflexion

→ Le levier le plus important de cet usage est, d'après ces réponses, la diversité d'utilisations possibles de l'outil

→ A l'inverse, le frein le plus important qui ressort est la crainte de la déconnexion avec le terrain, le réel, la nature,...

Tout cela « légitime » les bases du projet, fait émerger un besoin de mise en lien sur cette thématique afin de valoriser les projets existants et soutenir les prochains en lien avec ce nouvel outil pédagogique.

4. Temps de discussion : *quelles sont les convergences et divergences de nos priorités et de nos méthodes ?*

4.1 Faut-il ou non que les structures d'EEDD soient ou deviennent autonomes

vis-à-vis de la technique de filmage, de montage et de diffusion vidéo ?

Les principaux arguments énoncés sont les suivants :

Intérêt d'être autonome techniquement ?

- Etre en mesure de remédier soi-même aux obstacles techniques rencontrés, sur l'utilisation des wiki partagés par exemple
- Avoir un « œil pratique » grâce à des connaissances peut s'avérer utile

La formation, vecteur d'autonomie ?

- La formation est l'une des réponses au manque de compétences
- Il existe très peu de formations qui donnent ces compétences à l'heure actuelle
- Participer à une seule formation courte ne suffit pas pour être autonome
- Les formations devraient porter davantage sur le fond que sur la forme
- Les personnes formées sont susceptibles de faire ensuite partie de groupes de travail sur la thématique, auxquelles elles apportent alors un « plus »
- La formation est un moyen de créer des liens entre l'EEDD et le « monde » de la vidéo, des médias
- Les deux sessions de formation « *Comment raconter et valoriser sa pratique d'éducateur nature par la vidéo ?* » ont à la fois porté sur le signifié et sur le signifiant. En plus des apports techniques, les apprenants ont approché le langage cinématographique. Ils ont abordé le décryptage d'une vidéo dans ses trois aspects : le son, l'image et le message, ce qui constitue une partie de l'éducation aux médias.

L'autonomie technique, une condition de professionnalisme ?

- Le fait de ne pas disposer du matériel et des compétences nécessaires à l'autonomie vis-à-vis du média n'est pas très professionnel
- Il n'est peut-être pas nécessaire de pousser le professionnalisme jusque là (selon les cas)
- Ce n'est pas forcément le rôle des associations de remplacer les professionnels de ce domaine
- Il n'est pas possible d'être aussi polyvalent, de tout maîtriser
- Il est important de créer et d'entretenir des liens (échanges et partenariats) entre les secteurs professionnels de l'EEDD et le « monde » de la vidéo, des médias

Quelle importance accorder à la forme des vidéos ?

- Il ne faut peut-être pas être trop exigeant sur la qualité des vidéos, car l'important est peut-être davantage le fond que la forme (exemple : les vidéos du vendredi).
- L'essentiel serait de mettre les actions en image, mettre les informations à disposition des gens
- Les vidéos courtes ne nécessitent pas des compétences professionnelles très poussées
- Il ne s'agit pas d'exclure ou de frustrer des personnes

4.2 Retours sur le tableau des objectifs et des actions

Accès dans le dossier Google document :

https://drive.google.com/authuser=0&pli=1#folders/0B_OAXnaAGAdFaUgzcGN1U0JJalk

Remarques générales :

- Les objectifs et les actions, et donc le type de vidéo, dépendent du public visé.
- Les vidéos dans le cadre de l'EEDD doivent contribuer à remplir une certaine fonction d'éducation populaire en contribuant à l'épanouissement de l'individu.

A propos du projet « La hulotte en vidéo » :

Principe :

Des animateurs nature font une mini-animation nature filmée de petites séquences, au gré des opportunités pour présenter un élément naturaliste intéressant / étonnant / ..., et les vidéos sont valorisées en ligne. Les associations sont payées 100€ la vidéo par des partenaires financiers, par l'intermédiaire du REN.

L'idée est partie des deux vidéos du vendredi suivantes :

http://www.dailymotion.com/video/xtrmfk_94-jean-claude-imate-la-hulotte_webcam

http://www.dailymotion.com/video/x73kjq_sittelle-noisette_animals

Objectifs et intérêts évoqués :

- Nous rapprocher de la nature (relation homme-nature)
- Valoriser et conserver une trace des vieux savoirs et savoir-faire
- Favoriser les échanges entre animateurs nature
- Mieux faire connaître la biodiversité
- Mutualiser les ressources
- Mettre en lien les activités pédagogiques
- Contribuer à financer le travail des associations
- Favoriser la transmission de savoir
- Miser sur l'outil vidéo !
- Rendre ces savoirs disponibles au plus grand nombre

Pistes de valorisation :

- Partage et diffusion sur les réseaux sociaux
- Le téléphone portable, qu'utilisent beaucoup les jeunes pour filmer et partager en instantané

Autres réflexions :

- Il s'agit d'être vigilant sur la façon de filmer et de monter, pour que les vidéos soient attractives, qu'elles touchent au merveilleux, qu'elles soient émotionnellement fortes
- Les vidéos sont surtout destinées au grand public, pas qu'aux animateurs nature
- La manière de filmer et de monter pourrait induire un peu de mystère pour rendre la vidéo plus attractive

Dans quel cadre s'inscrit la réalisation de ces vidéos ?

Quels pré-requis pour faire ce type de vidéos ?

- La réalisation de telles vidéos ne nécessite pas de compétences professionnelles très poussées
- Dans le principe tout le monde doit pouvoir participer totalement librement
- Il est possible de faire « à l'arrache », sans code/cadre/trame
- Un minimum de maîtrise est nécessaire
- L'essentiel est peut-être de lancer des dynamiques, quitte à ne pas être pointilleux sur la qualité
- Certains canaux de communication nécessitent une bonne qualité
- Les professionnels et les amateurs n'ont pas le même regard sur la qualité
- La vidéo est un langage comme l'écriture, il faut apprendre et être sensibilisé

Quel encadrement/accompagnement ?

- Une méthode consisterait à donner une totale liberté au départ, et d'accompagner

- formellement par la suite, à partir de ce qui a été fait
- Possibilité de constituer un groupe de relecture ?
 - Quels moyens intermédiaires en attendant une formation ?
 - Il faut veiller à ne pas TROP solliciter les participants, leur demander peu, pour avoir au moins des traces, un maximum de productions, plutôt que de mettre trop de freins
 - Constat d'un manque de transmission par écrit dans les structures d'EEDD
 - La perte de participants est-elle due à un manque de temps ? De désir ? Autre chose ?

A propos du festival vidéo FJTCPA :

Lien : <http://www.jamaistropcourtpouragir.org/>

Présentation du projet disponible dans le document consacré sur le Google document : https://drive.google.com/?authuser=0#folders/OB_OAXnaAGAdFTGZhdDk0aFJqbVU

Retour sur les précédentes éditions :

- Et si pour lancer la dynamique on organisait un concours vidéo pour faire des vidéos du type « La hulotte en vidéo » ?
- Le DVD des vidéos du festival est un bon outil
- Il y a eu 2 fois plus de jurys la seconde année
- La seconde année, les films étaient beaucoup moins bons
- Le bouche à oreille a fonctionné entre les deux années
- Pour les jeunes, ces projets vidéo ont constitué un apprentissage du faire ensemble

Et la suite ?

- Il faudrait le relancer !

5. L'avenir du projet et du groupe de travail : *sur quoi avance-t-on ensemble ?*

Situation dans la démarche globale :

A ce stage, il s'agit de s'approprier l'état des lieux chacun, pour ensuite parvenir à prioriser les objectifs et les actions.

Les priorités ressenties à chaud :

Pour **Katia**, l'accompagnement technique est la priorité dans le lien entre la vidéo et l'EEDD.

Pour **Maryline**, relancer un événement comme le festival vidéo et développer la communication est un rôle pertinent pour le REN. Elle trouve également important de former les structures d'EEDD à l'usage de la vidéo, de façon nationale ou décentralisée.

Pour **Mercédès**, il est essentiel d'accompagner à la mise en ligne des vidéos sur les sites internet afin de valoriser les actions menées. Elle opte également pour le relancement du festival, et trouve un intérêt certain à utiliser Facebook comme moyen de diffusion.

le REN a un rôle fort du point de vue de la communication également :

Pour **Marine**, il est important de se baser sur l'existant (dont le festival) avant de chercher à tout réinventer, bien qu'il soit possible de miser sur des petites vidéos parmi les nouveautés.

Pour **Roland**, les objectifs de la formation doivent continuer d'être poursuivis. Du point de vue communication, la vidéo doit être intégrée aux dynamiques nationales. Il tient également beaucoup à relancer le festival vidéo. De manière générale, pour lui, il faut trouver des financements pour les actions, MAIS avec beaucoup de motivation il est possible de faire sans si c'est nécessaire.

Des premières pistes pour les actions...

- Education par l'image des CEMEA
- Formations en cinéma, notamment au lycée Jean Monnet de Montpellier
- Dispositif Cap jeunes de l'Hérault : <http://www.cap-jeunes.com/>

Annexe 14

Quel objectif général ? (Objectifs de l'EEDD en général) → <i>Ecole et Nature</i>	Quel(s) objectif(s) opérationnel(s) ? (complémentaires ou à choisir selon les projets) → <i>Ecole et Nature & acteurs de terrain</i>	Quel(s) obstacle(s) ? (difficultés pressenties, freins identifiés) → <i>Acteurs de terrain</i>	Idées d'actions en lien (projets en cours ou à venir) → <i>Ecole et Nature & acteurs de terrain</i>
Valoriser les métiers et pratiques de l'EEDD, et notamment de l'animation nature	Faciliter le financement de projets dans lesquels les vidéos sont faites par des professionnels rémunérés Former : <ul style="list-style-type: none"> • aux médias et à l'image • à la maîtrise technique de l'outil • à la pratique d'un média (mise en valeur de certains éléments) • à l'insertion de vidéos sur des sites internet Valoriser les vidéos qui montrent les métiers et pratiques de l'EEDD, et notamment de l'animation nature Faciliter l'accès à du matériel	Manque de : <ul style="list-style-type: none"> • temps de montage • matériel • compétences techniques • compétences médiatiques • connaissances juridiques • goût pour la technique 	Accompagner les formations en lien avec la vidéo en matière de communication Continuer de promouvoir la formation vidéo menée par l'association Les Jardins d'Isis Mettre les acteurs de terrain en lien sur cette thématique, éventuellement en lien avec les GRAINE en régions
Diffuser des connaissances sur l'environnement et en particulier sur la nature, la biodiversité et le patrimoine naturel	Faire le lien entre les potentiels financeurs (entreprises, ministères) et ceux qui ont besoin de financement pour faire des films (associations) Réaliser des films sur : <ul style="list-style-type: none"> • des mini-animations nature • un territoire donné (enjeux naturels, culturels et sociaux) • un processus naturel, une espèce 	Manque de moyens financiers pour les associations d'EEDD Accès à des zones non accessibles au public Convaincre les financeurs de l'intérêt de telles vidéos Connaissances naturalistes nécessaires	Un projet comme « La Hulotte en vidéo » (principe : des animateurs nature font une mini-animation nature filmée, au gré des opportunités pour présenter un élément intéressant / étonnant / ... et les vidéos sont valorisées en ligne. Les associations sont payées 100€ la vidéo par partenaires financiers, par l'intermédiaire du REN)
Apporter des éléments de réflexion sur : <ul style="list-style-type: none"> • la place de l'EEDD dans la société • les méthodes employées en EEDD • les liens entre l'EEDD et d'autres domaines 	Servir de relais d'information sur ces trois volets de réflexion Montrer la diversité des acteurs de l'EEDD Permettre l'utilisation de ressources vidéo dans le cadre de formations Donner les moyens aux citoyens de s'exprimer (hors du cadre institutionnel) Recueillir et diffuser des témoignages / portraits	Identification de personnes ressources Droit à l'image (pour les interviews) Compétences des formateurs en accompagnement/éducation aux médias	Continuer les vidéos du vendredi Recueillir les témoignages : <ul style="list-style-type: none"> • des « dinosaures » du réseau • d'autres nouveaux talents...

<p align="center">Faire connaître les problématiques environnementales</p>	<p>Compenser une certaine lacune des grands médias Donner les connaissances nécessaires à une réflexion sur leur gestion Rendre chacun acteur de la gestion du bien commun Produire et diffuser des petits films thématiques</p>	<p>Connaissances naturalistes nécessaires Neutralité requise Toucher AUSSI des publics non sensibilisés Manque de moyens financiers</p>	<p>Relancer le Festival vidéo FITCPA</p>
<p align="center">Mutualiser les expériences et les idées (projets, actions, animation de terrain, animation de réseau, autres)</p>	<p>Réaliser des prises de vue de terrain Mettre en place et animer des plateformes d'échange Réaliser et valoriser les vidéos qui montrent : <ul style="list-style-type: none"> • la pratique d'animateur nature/éducateur environnement • des conférences/colloques • des débats citoyens et/ou processus de concertation • des projets et actions Sous-objetsifs : <ul style="list-style-type: none"> • Animer les réseaux • Favoriser l'entraide • Optimiser les projets, les actions </p>	<p>Nécessité d'être sur le terrain Possibilités de diffusion large Possibilité de prise de contact pour en parler Propagande à éviter Animation des plateformes de diffusion Objectivité du message transmis Exclusion des personnes qui ne sont pas internautes</p>	<p>Mettre en place et l'animation : <ul style="list-style-type: none"> • d'une page vidéo REN sur Facebook • de plateformes d'échange (Internet) </p>
<p align="center">Permettre aux jeunes générations de prendre part à la vie citoyenne / de s'exprimer sur les thématiques de l'environnement et du développement durable</p>	<p>Faire participer les jeunes à des projets citoyens Faire reconnaître la légitimité de la parole des jeunes S'inscrire dans une démarche de continuité par rapport aux objectifs du développement durable en faisant le lien avec les générations futures</p>	<p>Mobiliser : <ul style="list-style-type: none"> • des jeunes EN DEHORS du cadre scolaire • des enseignants DANS le cadre scolaire Faire reconnaître la légitimité de la parole des jeunes Trouver des lots intéressants et accessibles</p>	<p>Organiser des concours vidéo pour les jeunes Relancer le festival vidéo FITCPA Rassembler les vidéos primées sur un support DVD (en plus du site internet)</p>
<p align="center">Valoriser des actions</p>	<p>Faire de la communication institutionnelle Rechercher des financements Justifier les investissements des financeurs Inscrire la valorisation dans les projets au même titre que l'évaluation</p>	<p>Compétences de mise en valeur pour ne pas se contenter de « présenter » Animation des plateformes de diffusion Adapter le discours aux institutions Faire intégrer des principes de communication dans des démarches citoyennes Valoriser systématiquement des projets et actions menés en vidéo</p>	<p>Créer une page vidéo REN sur Facebook</p>

Fonction du réseau	Actions	Moyens OU détail des actions
Accompagner	Accompagner les formations en lien avec la vidéo en matière de communication	<i>A DEFINIR</i>
	Continuer de promouvoir la formation vidéo menée par l'association Les Jardins d'Isis	<i>A DEFINIR</i>
Mettre en lien	Mettre les acteurs de terrain en lien sur cette thématique, éventuellement en lien avec les GRAINE en régions	<i>A DEFINIR</i>
	Un projet comme « La Hulotte en vidéo »	<i>A DEFINIR</i>
Transmettre de la matière à réflexion	Continuer les vidéos du vendredi	<i>A DEFINIR</i>
	Recueillir les témoignages : <ul style="list-style-type: none"> • des « dinosaures » du réseau • d'autres nouveaux talents... 	<i>A DEFINIR</i>
Organiser des événements	Relancer le festival vidéo FJTCPA	<i>A DEFINIR</i>
Animer le réseau	Mise en place et l'animation d'une page vidéo REN sur Facebook	<i>A DEFINIR</i>
	Mise en place et l'animation de plateformes d'échange (internet)	<i>A DEFINIR</i>
Développer des outils pédagogiques	Rassembler les vidéos primées du FJTCPA sur un support DVD (en plus du site internet)	<i>A DEFINIR</i>